Nº 89-642-X au catalogue — Nº 004

ISBN 978-1-100-97535-1

**Document analytique**

# Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de la Colombie-Britannique

par Brigitte Chavez et Camille Bouchard-Coulombe

Division de la statistique sociale et autochtone
Immeuble Jean Talon, 7e étage, 170 promenade Pré Tunney
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

**Centre de contact national de Statistique Canada**

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

| | |
|---|---|
| Service de renseignements | 1-800-263-1136 |
| Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Appels locaux ou internationaux :

| | |
|---|---|
| Service de renseignements | 1-613-951-8116 |
| Télécopieur | 1-613-951-0581 |

**Programme des services de dépôt**

| | |
|---|---|
| Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| Télécopieur | 1-800-565-7757 |

## Comment accéder à ce produit

Le produit nº 89-642-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications » > « Publications Internet gratuites ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada
Division de la statistique sociale et autochtone

# Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de la Colombie-Britannique

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2011

Nº 89-642-X nº 004 au catalogue

ISBN 978-1-100-97535-1

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English upon request (catalogue no. 89-642-X no 004).

---

**Note de reconnaissance**

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

# Information pour l'usager

### Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

| | |
|---|---|
| . | indisponible pour toute période de référence |
| .. | indisponible pour une période de référence précise |
| ... | n'ayant pas lieu de figurer |
| 0 | zéro absolu ou valeur arrondie à zéro |
| 0s | valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie |
| p | provisoire |
| r | révisé |
| x | confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* |
| E | à utiliser avec prudence |
| F | trop peu fiable pour être publié |

**Remerciements**

Cette étude a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources Humaines et Devéloppement des Compétences Canada et Justice Canada. Les auteures tiennent à remercier tout particulièrement Julie Bertrand de la Section des statistiques linguistiques de Statistique Canada pour son soutien technique, son professionnalisme et sa participation active à ce projet. De même, des remerciements sont également adressés à Suzanne Belair, René Houle, Michèle Lanoue, Claire Larocque, Lucie Parisien, Daniel Pereira et Denis Theriault de la Division des statistiques sociales et autochtones pour leur collaboration indispensable à la finalisation de ce projet. Finalement, les auteures tiennent à remercier Jean-Pierre Corbeil et Jean-François Lepage pour leurs suggestions et leurs commentaires judicieux lors de la révision de versions antérieures de ce document.

# Table des matières

**Introduction** ..... **7**

**Section 1 Définitions de la population de langue française de la Colombie-Britannique** ..... **8**

Sources de données ..... 10

**Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée** ..... **11**

2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle ..... 11

2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée ..... 13

2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée ..... 14

**Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française** ..... **15**

3.1 Fécondité ..... 15

3.2 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie ..... 16

3.3 La structure par âge ..... 19

3.4 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle ..... 22

3.5 Usage du français dans la sphère publique ..... 28

3.6 Connaissance du français ..... 29

3.7 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux) ..... 33

3.7.1 Lieu de naissance ..... 33
3.7.2 Immigration internationale ..... 34
3.7.3 Migration interprovinciale ..... 37

**Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire** ..... **40**

4.1 La santé ..... 40

4.2 La justice ..... 42

4.3 L'éducation ..... 44

4.3.1 Chez les enfants ..... 44
4.3.2 Chez les adultes ..... 45

4.4 Médias, arts et culture ..... 50

4.5 Vie communautaire ..... 51

4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu ..... 52

4.6.1 Utilisation de la langue française au travail selon le secteur d'industrie ..... 55
4.6.2 Écarts différentiels de revenu ..... 57

**Section 5 Vitalité subjective** ..... **60**

**Conclusion** ..... **61**

**Cartes géographiques** ..... **64**

**Annexe A** ..... **67**

**Annexe B** ..... **77**

**Annexe C** ..... **78**

**Annexe D** ..... **79**

**Références** ..... **80**

## Introduction

Réalisé grâce au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources Humaines et Développement des Compétences Canada (RHDCC) ainsi que de Justice Canada, ce portrait de la population de langue française de la Colombie-Britannique est le quatrième d'une série de portraits démolinguistiques des minorités de langue officielle au Canada rédigés par la Section des statistiques linguistiques de Statistique Canada.

Cette étude brosse un portrait statistique général de la minorité de langue officielle de la Colombie-Britannique en s'appuyant sur des données du recensement de la population ainsi que sur celles de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle au Canada menée en 2006. Le but d'un tel portrait est de présenter un ensemble de caractéristiques, de comportements et de perceptions de la population de langue officielle minoritaire en mettant en évidence les possibilités d'analyse que recèlent les données.

Le présent document ne se veut ni un simple assemblage de tableaux ni une étude approfondie de la dynamique démolinguistique de la population de langue française en Colombie-Britannique. Il présente une information diversifiée sur un ensemble de thèmes et de problématiques qui revêtent un intérêt pour les minorités de langue officielle et pour quiconque s'intéresse à la situation passée, actuelle et future des populations de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

La première section de ce portrait démolinguistique porte sur le choix des critères de définition de la population de langue française en Colombie-Britannique qui seront utilisés aux fins de ce document ainsi que sur une brève description des sources de données utilisées.

La seconde section présente différentes informations qui rendent compte de l'évolution de la population de langue française ainsi que sur la répartition et la concentration de cette population sur le territoire britanno-colombien. Cette information est accompagnée d'une série de cartes géographiques présentée en annexe et d'un tableau détaillé sur l'effectif, le poids relatif et la répartition de la population de langue française en Colombie-Britannique.

La troisième partie porte sur les principaux facteurs qui influent sur l'évolution de la population de langue française dans cette province ou qui en résultent, soit la fécondité, la transmission de la langue maternelle et l'effet de l'exogamie, la structure par âge, la mobilité linguistique intragénérationnelle, la migration interprovinciale et internationale. De plus, on y présente de l'information sur l'usage du français dans la sphère publique et sur l'évolution de la capacité de soutenir une conversation dans cette langue parmi les groupes de langue maternelle autre que française ou anglaise.

La quatrième partie de ce portrait porte sur quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire tels qu'identifiés dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*, soit la santé, la justice, l'éducation et les médias, les arts et la culture. Nous y présentons également des statistiques sur la participation communautaire, les caractéristiques de l'emploi et du revenu ainsi que sur l'utilisation du français au travail.

Finalement, la dernière partie de ce portrait présente des statistiques sur l'appartenance identitaire des francophones, leurs perceptions à l'égard de la présence du français dans leur communauté, de l'offre de services en français de la part du gouvernement fédéral, du respect des droits linguistiques ainsi qu'à l'égard du fait que des gens travaillent au développement de la communauté francophone.

# Section 1 Définitions de la population de langue française de la Colombie-Britannique

Ce portrait statistique de la minorité de langue officielle de la Colombie-Britannique présente de l'information tirée des variables du recensement canadien, lequel, jusqu'en 2006, comprend pas moins de six questions ou sous-questions qui fournissent de l'information sur les langues officielles, soit la connaissance des langues officielles, la langue parlée le plus souvent à la maison, les autres langues parlées régulièrement à la maison, la langue maternelle, la langue utilisée le plus souvent au travail et les autres langues utilisées régulièrement au travail.

Comment définit-on le groupe de langue officielle minoritaire en Colombie–Britannique? Comment définit-on un francophone? En fait, il n'existe pas de définition canonique. Pour des raisons historiques, Statistique Canada a généralement utilisé le critère de la langue maternelle, soit la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement. Les statistiques fondées sur la langue maternelle ont l'avantage d'être approximativement comparables depuis plus d'un demi-siècle.

D'autres critères sont également utilisés et rendent possible des définitions qui sont tantôt plus inclusives tantôt plus restreintes des personnes de langue française. Ainsi, on peut se demander si la définition de la population francophone en Colombie-Britannique correspond aux quelque 59 000 personnes qui ont déclaré le français comme langue maternelle lors du Recensement de 2006[1], aux 62 000 personnes ayant cette langue comme première langue officielle parlée[2], ou encore aux 57 000 personnes[3] parlant le français soit le plus souvent (20 000) soit régulièrement (37 000) à la maison? Ou encore doit-on considérer une définition large qui inclurait l'ensemble des quelque 300 000 locuteurs du français, voire plus si l'on ajoute les jeunes enfants qui ne parlent pas le français mais dont au moins l'un des parents en est un locuteur maternel? Ce ne sont là que quelques exemples de variables pouvant être utilisées pour définir les groupes linguistiques[4].

En outre, dans le choix d'une stratégie d'estimation d'un groupe linguistique, il importe de prendre en compte au moins deux options principales. D'une part, si l'objectif consiste à énumérer la population en considérant tous les groupes linguistiques sur un même pied d'égalité, c'est-à-dire en les traitant d'une manière symétrique et en formant des catégories mutuellement exclusives pour les estimer (par ex. français, anglais, autres), cela implique une répartition convenable des réponses multiples. Dans un tel cas, la population de langue maternelle française de la Colombie-Britannique s'établirait à 59 000 personnes. D'autre part, si l'objectif est de centrer l'attention sur un seul groupe linguistique (par ex. les francophones), cela permet d'élargir les critères d'appartenance sans se préoccuper des chevauchements implicites entre les groupes linguistiques. Dans ce cas-ci, le nombre de personnes de langue maternelle française en Colombie-Britannique atteindrait plus de 63 000.

Dans le présent portrait statistique sur les francophones de la Colombie-Britannique, on fera surtout usage de deux critères soit ceux de langue maternelle et de première langue officielle parlée. Ce dernier critère est maintenant de plus en plus utilisé comme critère de définition des groupes linguistiques dans les travaux portant sur les minorités de langue officielle. En effet, les mutations qu'a connues au fil des ans la composition de la population canadienne tendent à entraîner une redéfinition ou un élargissement de la notion de groupe ou de communauté francophone dans la mesure où un nombre significatif de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais font tout de même une utilisation prédominante ou courante du français dans leur quotidien.

1. Le nombre est d'environ 63 000 si l'on inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention du français (voir le tableau 2.1.1).
2. Inclut les réponses uniques et la moitié des réponses français et anglais.
3. Cet effectif inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention du français.
4. Pour ne mentionner que cet exemple, notons qu'en juin 2009, le gouvernement ontarien adoptait une nouvelle définition inclusive de la population francophone (DIF) (auparavant définie selon le critère de la langue maternelle). Cette définition est assez similaire à celle fondée sur la première langue officielle parlée à la différence qu'elle inclut également les personnes de langue maternelle française qui comprennent le français, mais ne peuvent plus soutenir une conversation dans cette langue.

La création de la notion de « première langue officielle parlée » découle d'un certain nombre de considérations. D'une part, la poussée importante de l'immigration au Canada depuis le milieu des années 1980 a eu pour effet d'augmenter l'importance de la population ayant une tierce langue maternelle (20 % en 2006), soit les personnes souvent désignées par le terme d'« allophones ».

Dans la mesure où un allophone ne peut devenir francophone par la langue maternelle, mais qu'il peut le devenir en adoptant le français le plus souvent à la maison ou dans la sphère publique, on en vient donc à s'interroger sur la façon de désigner la première langue officielle des individus ou, plus spécifiquement, sur le mode de répartition des allophones entre le français et l'anglais en fonction de la connaissance déclarée de l'une et/ou l'autre des langues officielles.

C'est ce type d'interrogation qui a conduit à définir différentes variantes de la notion de première langue officielle parlée (Statistique Canada, 1989). Cette notion fait notamment écho à l'esprit de la nouvelle mouture de la *Loi sur les langues officielles* (1988) qui précise, à l'article 32 (2), que le gouvernement peut tenir compte « *de la population de la minorité francophone ou anglophone de la région desservie, de la spécificité de cette minorité et de la proportion que celle-ci représente par rapport à la population totale de cette région* ».

La notion de première langue officielle a été choisie par le gouvernement fédéral en décembre 1991 dans le Règlement sur les langues officielles – *Communications avec le public et prestation de services*. À l'article 2 du Règlement, on y décrit la méthode utilisée pour déterminer « la première langue officielle parlée », soit la première des deux variantes présentées par Statistique Canada (1989), méthode qui tient compte successivement des réponses aux questions sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison. La variable « première langue officielle parlée » n'est donc pas une question de recensement, mais est plutôt dérivée de trois questions du module linguistique du recensement.

La notion de première langue officielle parlée (PLOP) permet de répartir la population canadienne entre les deux principaux groupes linguistiques du pays. Ainsi, au Canada, un peu plus de 97 % de la population a soit le français soit l'anglais comme première langue officielle parlée. La partie résiduelle est composée d'une part des personnes qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle ou langue d'usage principale à la maison, et qui ne peuvent soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des deux langues officielles (1,6 %), d'autre part des personnes qui connaissent à la fois le français et l'anglais mais pour lesquelles il n'est pas possible d'attribuer une seule des deux langues officielles à partir des trois variables du recensement utilisées à cette fin (1,1 %).

À la différence de la population de langue maternelle française, la population francophone selon le critère de PLOP exclut la plupart des personnes dont le français est la langue maternelle, mais qui ne pouvaient soutenir une conversation en français au moment du recensement. En outre, elle comprend les personnes de tierce langue maternelle qui parlent le français le plus souvent à la maison, de même que celles qui, bien qu'ayant une tierce langue comme principale langue d'usage au foyer, peuvent également soutenir une conversation en français, mais non en anglais. Elle comprend également la moitié de l'effectif des personnes pouvant soutenir une conversation en français et en anglais et qui parlent une tierce langue ou les deux langues officielles le plus souvent à la maison.

Le présent rapport brossera un portrait statistique des francophones de la Colombie-Britannique en utilisant principalement le critère de PLOP, mais également, lorsque pertinent, l'information portant sur la langue maternelle[5]. Tout comme le propose le Secrétariat du Conseil du trésor, la population francophone de la Colombie-Britannique désignera ici les personnes n'ayant que le français comme première langue officielle parlée et la moitié des personnes ayant à la fois le français et l'anglais comme PLOP, c'est-à-dire les personnes pour qui il n'est pas possible d'attribuer seulement le français ou seulement l'anglais en se fondant sur les réponses aux trois variables précitées.

5. Dans ce rapport, on utilisera sans distinction les termes « francophones », « de langue française », « d'expression française » ou « Franco-Colombiens ». Sauf dans le cas où l'on parlera spécifiquement des francophones selon le critère de la langue maternelle, le présent document utilise celui de première langue officielle parlée pour désigner la population francophone ou de langue française. En ce sens, la population cible de ce document diffère légèrement de celle du rapport sur les premiers résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle diffusé en décembre 2007 (Corbeil, Grenier et Lafrenière, 2007).

## Sources de données

Ce portrait de la population de langue française en Colombie-Britannique présente de l'information tirée des recensements canadiens de 1951 à 2006 et de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO)[6] menée en 2006 par Statistique Canada.

**Recensement :** Les données du recensement présentées dans ce rapport sont tirées du questionnaire complet du recensement complété par 20 % des ménages et comprenant 61 questions, dont 7 questions linguistiques.

**L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) :** Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon. Les répondants de l'EVMLO ont été sélectionnés à partir de l'échantillon de personnes ayant rempli le questionnaire complet au Recensement de 2006.

L'enquête porte sur les minorités de langue officielle du Canada, soit les personnes de langue française à l'extérieur du Québec et celles de langue anglaise au Québec. Les données permettent d'approfondir la compréhension de la situation actuelle des individus appartenant à ces groupes sur des sujets aussi variés que l'enseignement dans la langue de la minorité ou l'accès à différents services dans la langue de la minorité (notamment le secteur de la santé), sur les pratiques linguistiques dans les activités quotidiennes à la maison et à l'extérieur de la maison ainsi que sur des questions d'appartenance identitaire.

6. Pour toute information concernant l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, nous invitons le lecteur à consulter le site de Statistique Canada à l'adresse suivante : http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5099&lang=fr&db=imdb&dbg=f&adm=8&dis=2

# Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée

## 2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle

La population de langue maternelle française de la Colombie-Britannique a plus que triplé (soit un accroissement de 204 %) entre 1951 et 2006, passant de 19 400 à 58 900 personnes. La population de langue maternelle anglaise a également triplé (201 %) pour atteindre 2 900 900 en 2006 alors que celle de tierce langue maternelle a sextuplé (513 %), totalisant 1 114 600 personnes en 2006 comparativement à 181 900 en 1951.

### Tableau 2.1.1
### Population selon la langue maternelle, Colombie-Britannique, 1951 à 2006

| Année | Langue maternelle | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Total | Français | | Anglais | | Autres langues | |
| | nombre | nombre | % | nombre | % | nombre | % |
| 1951 | **1 165 210** | 19 365 | 1,7 | 963 920 | 82,7 | 181 925 | 15,6 |
| 1961 | **1 629 085** | 26 180 | 1,6 | 1 318 500 | 80,9 | 284 405 | 17,5 |
| 1971 | **2 184 625** | 38 035 | 1,7 | 1 807 240 | 82,7 | 339 350 | 15,5 |
| 1981 | **2 713 620** | 43 415 | 1,6 | 2 228 185 | 82,1 | 442 025 | 16,3 |
| 1991 | **3 247 495** | 51 585 | 1,6 | 2 562 240 | 78,9 | 633 665 | 19,5 |
| 1996 | **3 689 755** | 56 755 | 1,5 | 2 809 400 | 76,1 | 823 600 | 22,3 |
| 2001 | **3 868 875** | 58 890 | 1,5 | 2 849 180 | 73,6 | 960 805 | 24,8 |
| 2006 | **4 074 385** | 58 885 | 1,4 | 2 900 890 | 71,2 | 1 114 605 | 27,4 |

**Nota :** À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également entre les trois grands groupes linguistiques.
**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

Le tableau 2.1.2 permet de rendre compte du taux annuel moyen d'accroissement de la population de chacun des groupes de langue maternelle depuis 1951. On y observe que durant la période d'après-guerre (1951 à 1961), l'effectif de la population de tierce langue maternelle a augmenté en moyenne de près de 5,6 % annuellement en raison de la forte progression de l'immigration internationale, comparativement à un taux annuel moyen de croissance de 3,5 % pour le groupe de langue maternelle française et de 3,7 % pour celui de langue maternelle anglaise. On y constate également que de 1961 à 1971, l'accroissement annuel moyen de l'effectif de la population de langue maternelle française de 4,5 % a été plus fort que celui des autres groupes, respectivement 3,7 % pour celui de langue anglaise et 1,9 % pour celui de tierce langue maternelle. De plus, à partir des années 1970, le taux annuel moyen d'accroissement de la population de langue française est demeuré faible, ne dépassant guère 2 %. En revanche, celui de la population de tierce langue maternelle a fluctué entre 3 % et 6 % depuis le début des années 1970. En raison de la forte croissance de l'immigration internationale au cours du dernier lustre, le taux d'accroissement moyen de la population de tierce langue maternelle a été de 3,2 % alors que celui des deux autres groupes linguistiques a été nul ou presque.

## Tableau 2.1.2
## Taux annuel moyen d'accroissement de la population selon la langue maternelle, Colombie-Britannique, 1951 à 2006

| Période | Langue maternelle | | |
|---|---|---|---|
| | Français | Anglais | Autres langues |
| | pourcentage | | |
| 1951 à 1961 | 3,52 | 3,68 | 5,63 |
| 1961 à 1971 | 4,53 | 3,71 | 1,93 |
| 1971 à 1981 | 1,41 | 2,33 | 3,03 |
| 1981 à 1991 | 1,88 | 1,50 | 4,34 |
| 1991 à 1996 | 2,00 | 1,93 | 5,99 |
| 1996 à 2001 | 0,75 | 0,28 | 3,33 |
| 2001 à 2006 | 0,00 | 0,36 | 3,20 |

**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

La population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec réside principalement dans deux provinces qui y sont limitrophes. À elles seules, les provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick comptaient en effet 76 % de l'ensemble des francophones résidant à l'extérieur du Québec en 2006. Cette même année, les francophones de la Colombie-Britannique représentaient 6 % de l'ensemble de la population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec, soit une hausse comparativement à 1951 lorsque cette proportion se situait à 2,7 % (voir le tableau 2.1.3). Par ailleurs, les francophones de la Colombie-Britannique représentent 1,4 % de l'ensemble de la population de cette province. Chez la population de langue maternelle anglaise et celle de tierce langue maternelle, ces proportions sont de 71 % et 27 % respectivement (voir le tableau 2.1.1).

## Tableau 2.1.3
## Effectif et proportion de francophones de la Colombie-Britannique au sein de l'ensemble des francophones à l'extérieur du Québec, 1951 à 2006

| Année | Langue maternelle française | | Proportion de francophones de la Colombie-Britannique |
|---|---|---|---|
| | Colombie-Britannique | Canada moins le Québec | |
| | nombre | | pourcentage |
| 1951 | 19 365 | 721 820 | 2,7 |
| 1961 | 26 180 | 853 460 | 3,1 |
| 1971 | 38 035 | 926 295 | 4,1 |
| 1981 | 43 415 | 923 605 | 4,7 |
| 1991 | 51 585 | 976 415 | 5,3 |
| 1996 | 56 755 | 970 205 | 5,8 |
| 2001 | 58 890 | 980 275 | 6,0 |
| 2006 | 58 885 | 975 390 | 6,0 |

**Nota :** Le terme francophone se réfère à la langue maternelle. À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également entre les trois grands groupes linguistiques.
**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

## 2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée

Tel que décrit à la section 1, le critère de première langue officielle parlée (PLOP) constitue une définition plus inclusive de la population francophone parce qu'il permet d'inclure les personnes de tierce langue maternelle dans la population francophone ou anglophone. La plupart des personnes de tierce langue maternelle se retrouvent habituellement dans le groupe de première langue officielle parlée majoritaire. Néanmoins, la population dont le français est la première langue officielle parlée est habituellement plus nombreuse que la population de langue maternelle française dans une province comme l'Ontario, par exemple, où la proportion de personnes de tierce langue maternelle est élevée. Dans d'autres cas, comme au Nouveau-Brunswick, l'utilisation du critère de la première langue officielle parlée est pratiquement équivalente à celui de la langue maternelle parce que les personnes de tierce langue maternelle n'y constituent que 2,6 % de la population. En Colombie-Britannique, le recours au critère de première langue officielle parlée ne fait que très peu varier la population francophone, malgré une forte présence d'allophones. De fait, la part relative de la population de PLOP français au sein de l'ensemble de la population de la Colombie-Britannique est de 1,5 % (61 740 personnes) (voir le tableau 2.2) et celle de la population ayant le français comme langue maternelle est de 1,4 % (58 885 personnes) (après redistribution égale des réponses multiples). On note par contre que la population de PLOP français chute à 53 065 si on exclut les 8 675 immigrants qui sont de double première langue officielle parlée. Pour ce qui est de la population anglophone, sa part relative est de 71,2 % selon le critère de langue maternelle et de 95,5 % selon celui de PLOP, ce qui témoigne d'une forte orientation des allophones vers l'anglais.

### Tableau 2.2
### Population selon la première langue officielle parlée, Colombie-Britannique, 1971 à 2006

| Année | Première langue officielle parlée | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Total | Français | | Anglais | | Français et anglais | | Ni français ni anglais | | Minorité francophone[1] | |
| | nombre | nombre | % | nombre | % | nombre | % | nombre | % | nombre | % |
| 1971 | **2 184 620** | 38 770 | 1,8 | 2 115 130 | 96,8 | 4 000 | 0,2 | 26 725 | 1,2 | 40 770 | 1,9 |
| 1981 | **2 713 615** | 36 090 | 1,3 | 2 632 280 | 97,0 | 8 005 | 0,3 | 37 240 | 1,4 | 40 095 | 1,5 |
| 1991 | **3 247 505** | 45 225 | 1,4 | 3 132 795 | 96,5 | 8 635 | 0,3 | 60 850 | 1,9 | 49 545 | 1,5 |
| 1996 | **3 689 755** | 50 285 | 1,4 | 3 532 485 | 95,7 | 12 040 | 0,3 | 94 945 | 2,6 | 56 310 | 1,5 |
| 2001 | **3 868 870** | 51 970 | 1,3 | 3 700 385 | 95,6 | 14 790 | 0,4 | 101 725 | 2,6 | 59 365 | 1,5 |
| 2006 | **4 074 385** | 53 065 | 1,3 | 3 883 215 | 95,3 | 17 350 | 0,4 | 120 760 | 3,0 | 61 740 | 1,5 |

1. Total de la première langue officielle parlée (PLOP) français et de la moitié de la PLOP français et anglais.
**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

À la lumière des résultats présentés au graphique 2.2, on constate que l'effectif de la population de langue maternelle française est à peu près similaire à celui de la population de PLOP français. On rappelle que lorsque la population de langue maternelle française est égale à la population de première langue officielle parlée française, cela signifie que l'intégration linguistique des personnes de tierce langue maternelle ne se fait pas au profit de la langue minoritaire. Lorsque la population de langue maternelle française est supérieure à celle de première langue officielle parlée, cela signifie qu'en plus de ne pas intégrer les personnes de tierce langue maternelle, certaines personnes de langue maternelle française connaissent l'anglais, mais ne connaissent plus le français suffisamment pour soutenir une conversation. Pour cette raison, ils sont inclus dans le groupe de première langue officielle parlée anglaise.

Entre 1971 et 2006, on observe que la différence entre l'effectif de la population de langue maternelle française et celui de la population de PLOP français varie peu. Le plus faible écart observé entre ces deux populations est de 475 en 2001 alors que le plus important est de 3 320 personnes en 1981. Depuis 1971, la population de PLOP français a surpassé celle de langue maternelle française à trois reprises, soit en 1971, 2001 et 2006. De plus, on observe que la population de PLOP français a légèrement fléchi entre 1971 et 1981 alors qu'entre 2001 et 2006 celle de la population de langue maternelle n'a guère fluctué. Au cours des autres périodes, on constate une croissance tant de la population de PLOP français que de langue maternelle française.

### Graphique 2.2
### Effectif de la population ayant le français comme langue maternelle et comme première langue officielle parlée, Colombie-Britannique, 1951 à 2006

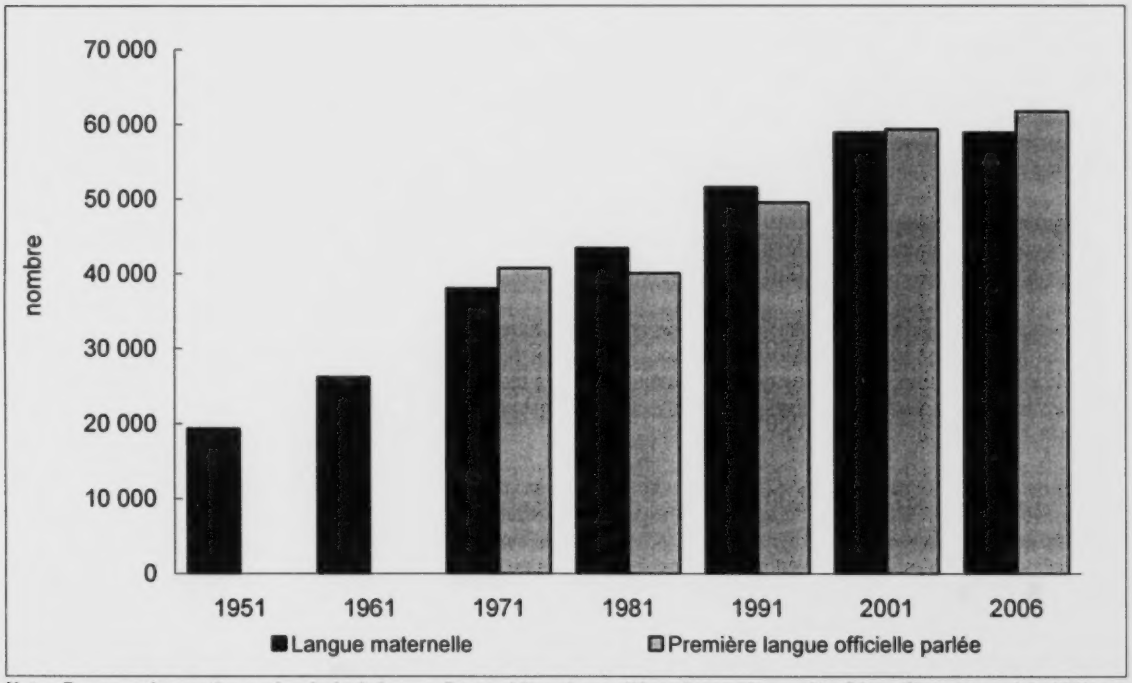


**Nota :** Parce que la question sur la principale langue d'usage à la maison a été posée pour la première fois au Recensement de 1971, on ne peut dériver la variable première langue officielle parlée qu'à partir de 1971. À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également.
**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

## 2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée

La proportion de personnes dont la première langue officielle parlée est le français au sein de l'ensemble de la population britanno-colombienne est de 1,5 %. Près des deux tiers de la population franco-colombienne réside principalement dans les quatre divisions de recensement de Greater Vancouver (50,9 % ou 31 400 personnes), de Capital (10,2 % ou 6 305 personnes), de Fraser Valley (4,7 % ou 2 890 personnes) et de Central Okanagan (4,1 % ou 2518 personnes) (voir l'annexe A). La division de recensement (DR) de Greater Vancouver correspond à la région métropolitaine de recensement (RMR) de Vancouver et la DR de Capital inclut, en plus des subdivisions de recensement de Capital F et de Capital G, la RMR de Victoria.

# Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française

L'évolution des groupes linguistiques dans une province ou une région donnée dépend de l'effet combiné des facteurs de l'accroissement naturel que sont la fécondité et la mortalité d'une part et ceux de la migration interne et internationale d'autre part. S'y ajoute la composante de la continuité linguistique intergénérationnelle, c'est-à-dire la transmission de la langue maternelle de la mère aux enfants[7]. Un autre facteur sera également présenté dans cette section, soit celui de la continuité linguistique intragénérationnelle ou, son pendant, le transfert ou la substitution linguistique. Ce dernier, bien que n'influant pas directement sur l'évolution d'un groupe linguistique à court terme peut néanmoins avoir une influence importante à long terme dans la mesure où la langue d'usage prédominante au foyer est généralement celle qui est transmise aux enfants.

Dans la présente section, une bonne partie de l'information présentée portera sur le groupe de langue maternelle française en Colombie-Britannique. Toutefois, dans certains cas, ceux de la migration interprovinciale et de l'immigration internationale notamment, l'analyse portera également sur la population dont le français est la première langue officielle parlée.

## 3.1 Fécondité

Durant la première moitié du XX$^{e}$ siècle, au Canada, les différences de fécondité entre les groupes linguistiques ont permis d'expliquer en partie la croissance ou le maintien de la population de certains groupes par rapport à d'autres. Dans la Colombie-Britannique des années 1950 et 1960, les femmes francophones affichaient une fécondité supérieure à celle des femmes anglophones ou allophones. Cette forte fécondité des francophones permettait ainsi de compenser en partie les effets défavorables de l'immigration internationale dans la mesure où cette dernière favorisait la croissance de la population de langue maternelle anglaise.

Les données tirées des recensements indiquent que le taux de fécondité des femmes francophones a diminué de façon importante, si bien que sur une période de seulement 20 ans (1956 à 1961 à 1971 à 1976), le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 5,00 à 1,68 (voir le tableau 3.1). La baisse de fécondité a également touché les femmes de langue maternelle anglaise, bien qu'elle fût moins radicale, passant de 3,65 à 1,77 au cours de la même période. Au cours des lustres suivants, on a observé une convergence des tendances de fécondité des femmes francophones et anglophones de la Colombie-Britannique, de sorte que pendant la période de 2001 à 2006, leurs taux de fécondité étaient presque identiques, soit de 1,41 et 1,46 respectivement.

Les démographes établissent que, dans les conditions actuelles de faible mortalité, le seuil de remplacement des générations correspond à un indice de 2,1, c'est-à-dire de 2 100 enfants pour 1 000 femmes. On notera au tableau 3.1 que le niveau de fécondité des francophones est passé sous ce seuil de remplacement dès le lustre 1976 à 1981 alors que chez les femmes anglophones et celles de tierce langue maternelle ce phénomène s'est produit bien plus tard, soit au cours des lustres 1996 à 2001 et 2001 à 2006 respectivement.

Depuis le lustre 1971 à 1976, l'indice de fécondité des femmes de tierce langue maternelle est supérieur à celui de leurs concitoyennes francophones. À cet égard, il convient cependant d'être prudent lorsqu'on examine l'incidence d'un indice de fécondité plus élevé chez les femmes de tierce langue maternelle. Ce phénomène ne se traduit pas nécessairement par un accroissement de la population de ce groupe par rapport aux autres. Comme nous le verrons plus loin, la transmission d'une autre langue maternelle aux enfants, généralement la langue majoritaire du milieu de vie, est un phénomène non négligeable.

7. La transmission d'une langue se fait aussi bien entendu des pères aux enfants, mais c'est habituellement celle de la mère qui prédomine.

**Tableau 3.1**
**Indice synthétique de fécondité selon la langue maternelle, Colombie-Britannique, 1956 à 2006**

| Période quinquennale | Enfants par femme | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Toutes langues | Français | Anglais | Autres langues |
| | nombre | | | |
| 1956 à 1961 | 3,65 | 5,00 | 3,65 | 3,69 |
| 1961 à 1966 | 3,29 | 4,02 | 3,23 | 3,43 |
| 1966 à 1971 | 2,40 | 2,85 | 2,30 | 2,75 |
| 1971 à 1976 | 1,83 | 1,68 | 1,77 | 2,02 |
| 1976 à 1981 | 1,64 | 1,42 | 1,60 | 1,90 |
| 1981 à 1986 | 1,68 | 1,47 | 1,66 | 1,81 |
| 1986 à 1991 | 1,63 | 1,47 | 1,63 | 1,63 |
| 1991 à 1996 | 1,58 | 1,38 | 1,58 | 1,60 |
| 1996 à 2001 | 1,46 | 1,23 | 1,44 | 1,50 |
| 2001 à 2006 | 1,47 | 1,41 | 1,46 | 1,46 |

**Nota :** La méthode de calcul de l'indice de fécondité est tirée de Lachapelle (1988).
**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1956 à 2006.

## 3.2 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie

Bien que l'indice synthétique de fécondité fournisse un renseignement utile sur le nombre de naissances au sein des différents groupes de langue maternelle, celui-ci ne fournit aucune information sur la langue maternelle transmise aux enfants. On sait en effet que la tendance à transmettre une langue à ses enfants varie en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont l'un des plus importants est la concentration géographique de la population constituant un groupe linguistique donné[8]. Ce facteur de concentration géographique influe également sur la propension à vivre au sein d'un couple exogame, c'est-à-dire un couple dont les conjoints n'ont pas la même langue maternelle. En outre, plus faible est la concentration géographique ou le poids relatif d'un groupe linguistique au sein d'un milieu donné, plus faible sera la propension des parents à transmettre la langue minoritaire. En Colombie-Britannique, la proportion d'enfants issus de couples constitués d'au moins un partenaire de langue maternelle française qui se sont vus transmettre le français comme langue maternelle au moment du Recensement de 2006 se situait à 26 %.

Entre 1971 et 2006, la proportion d'enfants issus d'une famille exogame français-anglais parmi l'ensemble des familles dont au moins un parent est de langue maternelle française a augmenté en Colombie-Britannique, passant de 59 % à 73 % (voir le graphique 3.2.1). À l'opposé, la part des enfants vivant au sein d'une famille endogame dont les deux parents ont le français comme langue maternelle a substantiellement diminué, passant de 26 % en 1971 à 12 % en 2006. La formation de familles exogames français-tierce langue est restée stable durant cette période, avec une proportion d'environ 15 %.

8. De façon générale, nous savons que la concentration d'un groupe linguistique sur un territoire donné, tout comme le poids relatif de ce groupe, est susceptible d'influer sur les pratiques linguistiques de ses membres de même que sur la vitalité de cette communauté linguistique. Or, la quasi-totalité (99,9 %) des Franco-Colombiens, qui représentent 1,5 % de la population de la province, résident au sein d'une municipalité où ils forment moins de 10 % de la population. En ce qui a trait à la concentration de ces personnes d'expression française, 98 % d'entre elles sont faiblement concentrés (au sein de leur municipalité de résidence) alors que 2 % le sont moyennement (se référer à l'annexe D pour une description de l'indice de concentration et du concept de l'aire de diffusion).

**Graphique 3.2.1**
**Proportion d'enfants de moins de 18 ans vivant au sein d'une famille dont au moins un parent est de langue maternelle française, selon la langue maternelle des parents, Colombie-Britannique, 1971 et 2006**

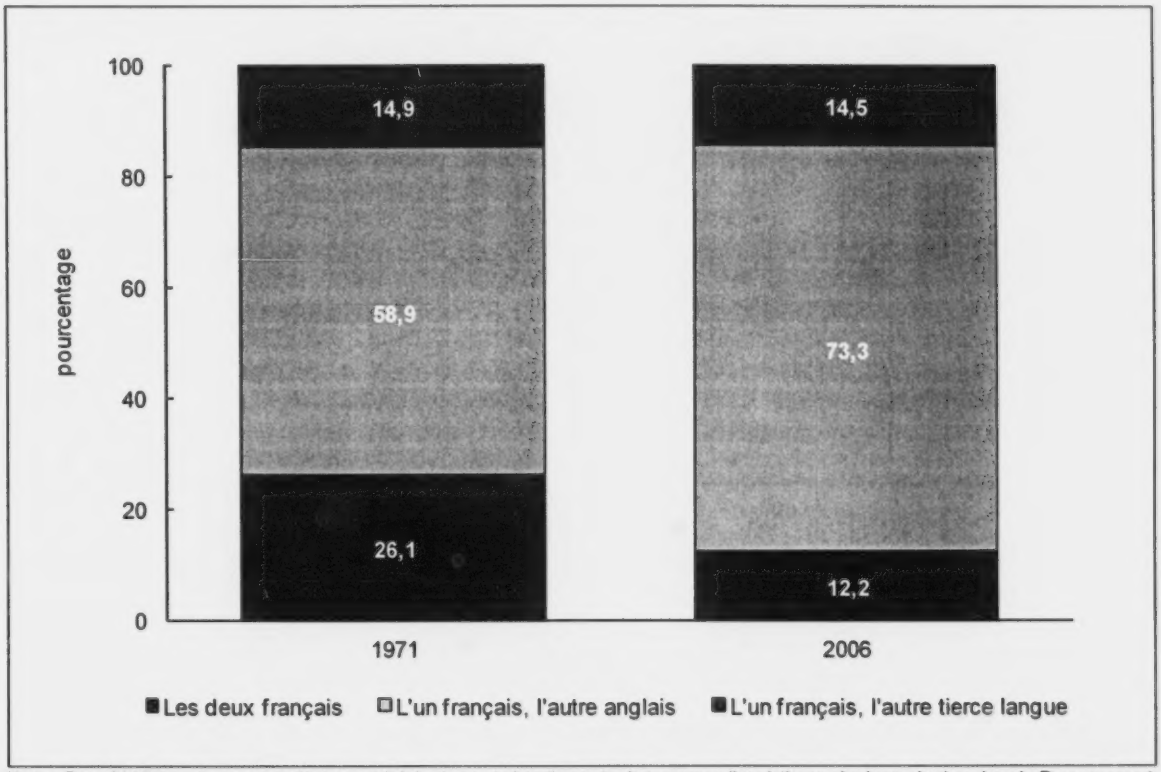


**Nota :** Pour 2006, les réponses multiples ont été également réparties entre les groupes linguistiques. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.
**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

En raison de l'augmentation de la proportion de couples exogames français-anglais entre 1971 et 2006, on pourrait s'attendre à observer une baisse du taux de transmission de la langue minoritaire (en l'occurrence le français) aux enfants. Or, alors que les enfants de moins de 18 ans issus de couples exogames français-anglais s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle dans une proportion de 3 % en 1971, cette proportion atteignait 9 % en 2006 (voir le graphique 3.2.2). On observe également une augmentation de la transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-tierce langue, de 15 % à 19 % au cours de la même période.

Le graphique 3.2.2 met en évidence un autre élément notable. Chez les couples endogames francophones, la transmission du français aux enfants de moins de 18 ans est passée de 61 % en 1971 à 82 % en 2006. Cette hausse s'expliquerait notamment par la croissance du nombre d'enfants qui fréquentent des écoles de langue française et l'augmentation de la migration de parents de langue maternelle française provenant principalement du Québec.

**Graphique 3.2.2**
**Langue maternelle des enfants de moins de 18 ans selon la langue maternelle des parents, Colombie-Britannique, 1971 et 2006**

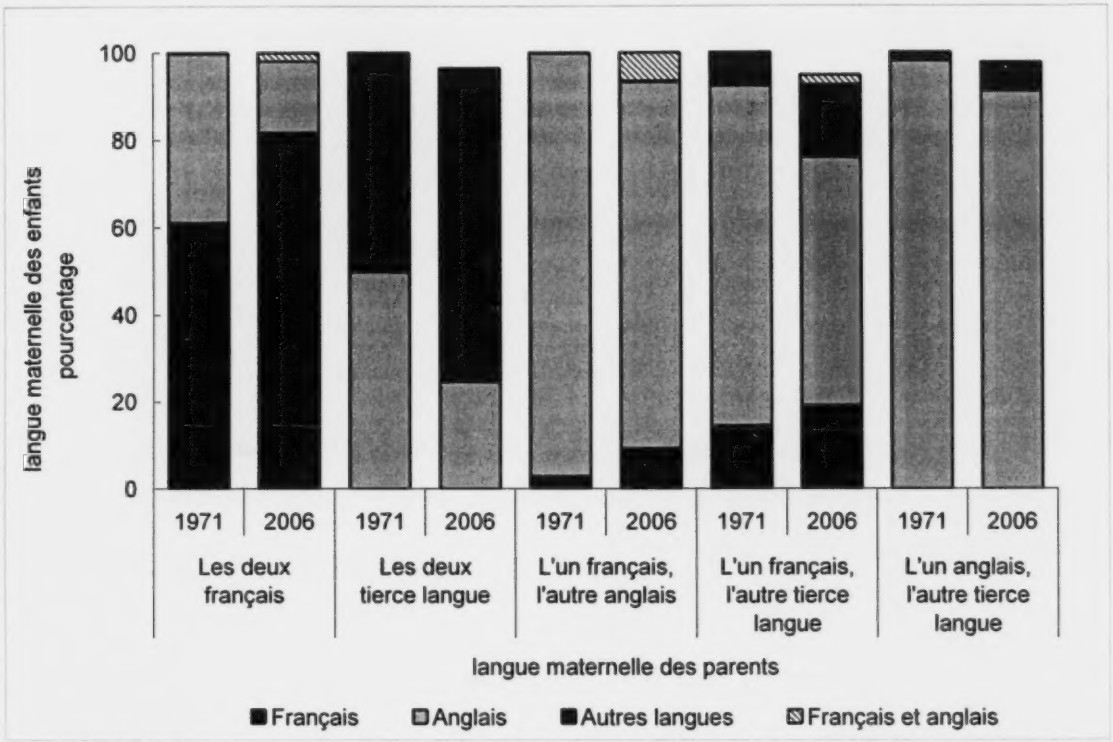


**Nota :** Pour 2006, seules les réponses uniques ont été utilisées pour les parents, alors que dans le cas des enfants seule la catégorie français et anglais a été considérée parmi les réponses multiples. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.
**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

On observe entre 1971 et 2006 une augmentation du taux de transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-anglais. Cette hausse est plus marquée parmi les familles dont la mère est de langue maternelle française que parmi celles dont le père a cette langue maternelle. Ainsi, les données de recensement révèlent que le taux de transmission du français des mères de langue maternelle française à leurs enfants a fortement augmenté, de 3 % en 1971 à 22 % en 2006 alors que celui des pères de langue maternelle française est passé de 3 % à 10 % respectivement.

Le tableau 3.2 rend compte du fait qu'entre 1971 et 2006, au sein des couples exogames avec un conjoint de langue maternelle française, la proportion de conjoints de langue maternelle autre que française qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais s'est accrue. Ainsi, l'augmentation de la transmission du français aux enfants vivant dans des familles exogames français-anglais va de pair avec une augmentation du bilinguisme français-anglais des conjoints non francophones. Cette augmentation touche particulièrement les conjointes de langue maternelle anglaise. Ces dernières affichaient, en effet, un taux de bilinguisme français-anglais de 19 % en 2006 comparativement à 8 % en 1971, alors que pour les conjointes de tierce langue maternelle, ces proportions étaient de 27 % et 12 % respectivement. Les conjoints de tierce langue maternelle affichaient en 2006 le taux le plus élevé de bilinguisme français-anglais (30 %) parmi tous les conjoints non francophones formant un couple exogame.

**Tableau 3.2**
**Proportion de conjoints de langue maternelle autre que français qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais selon la combinaison linguistique du couple, Colombie-Britannique, 1971 et 2006**

| Combinaison linguistique du couple | 1971 | 2006 |
|---|---|---|
| | pourcentage | |
| Conjoint anglais et conjointe français | 11,4 | 17,2 |
| Conjoint français et conjointe anglais | 7,6 | 18,5 |
| Conjoint autre langue et conjointe français | 17,8 | 30,3 |
| Conjoint français et conjointe autre langue | 12,2 | 27,0 |

**Nota :** Seules les réponses uniques ont été utilisées.
**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Par ailleurs, mentionnons qu'en 1971, 3,4 % des conjointes de langue maternelle française qui vivaient avec un conjoint de langue anglaise parlaient français le plus souvent à la maison, comparativement à 1,7 % des conjoints de langue maternelle française vivant avec une conjointe de langue anglaise. Trente-cinq ans plus tard, en 2006, ces proportions étaient de 9,6 % et de 5,6 % respectivement.

## 3.3 La structure par âge

L'examen de l'évolution de la structure par âge de la population francophone de la Colombie-Britannique est instructif dans la mesure où il permet de mettre au jour une partie de l'histoire démographique de cette population tout en fournissant une indication de son évolution future. Entre 1971 et 2006, cette évolution est essentiellement le résultat de la diminution du taux de fécondité des femmes francophones, d'un solde migratoire interprovincial positif de la population de langue maternelle française et d'une hausse de l'immigration internationale. À tous ces phénomènes vient s'ajouter une transmission faible ou modérée du français comme langue maternelle aux enfants. Rappelons en effet qu'au moment du Recensement de 2006, un peu plus d'un enfant de moins de 18 ans sur quatre issu de couples composés d'au moins un conjoint de langue maternelle française s'était vu transmettre le français comme langue maternelle.

Le graphique 3.3.1 permet de cerner l'évolution de la structure par âge de la population de langue maternelle française en Colombie-Britannique. Nous avons déjà mentionné qu'entre 1971 et 2006, la population de ce groupe linguistique a connu une hausse de 55 % de son effectif, passant ainsi de 38 035 à 58 885 personnes. Ce ne sont pas toutes les cohortes toutefois qui ont bénéficié d'un accroissement de leurs effectifs. En fait, les effectifs des cohortes âgées de moins de 25 ans ont connu des pertes en raison d'une baisse de la fécondité des femmes francophones, en partie due à un taux de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations. La population de langue maternelle française a certes bénéficié de la migration interprovinciale. Par contre, ce phénomène n'a pu compenser la faible fécondité des femmes de langue maternelle française. Par ailleurs, on observe une hausse substantielle du nombre de personnes âgées de 30 ans ou plus en raison d'une migration importante de la population de langue maternelle française en provenance d'une autre province, d'un territoire et de l'extérieur du pays. Toutefois, une partie de l'augmentation de l'effectif des personnes âgées s'explique par le vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie.

En 2006, le nombre d'enfants âgés de moins de 5 ans (1 450) était plus faible que le nombre d'adultes âgés de 30 à 34 ans (3 915), l'âge moyen de fécondité, pour un rapport de 0,37. Par comparaison, en 1971 ce rapport était de 0,49 (soit 1 510 / 3 110). En outre, notons que sur le graphique 3.3.1, l'effectif de la génération des *baby-boomers* (nés entre 1946 et 1966), qui correspondait aux cohortes d'âges des 5 à 9 ans à 20 à 24 ans (9 015) en 1971, est beaucoup moins important que celui des cohortes âgées de 40 à 44 ans à 55 à 59 ans (22 750) 35 ans plus tard. Ces faits s'expliquent en partie par la migration de francophones en provenance d'autres provinces et d'un territoire ou de l'extérieur du pays.

**Graphique 3.3.1**
**Structure par âge de la population de langue maternelle française, Colombie-Britannique, 1971 et 2006**

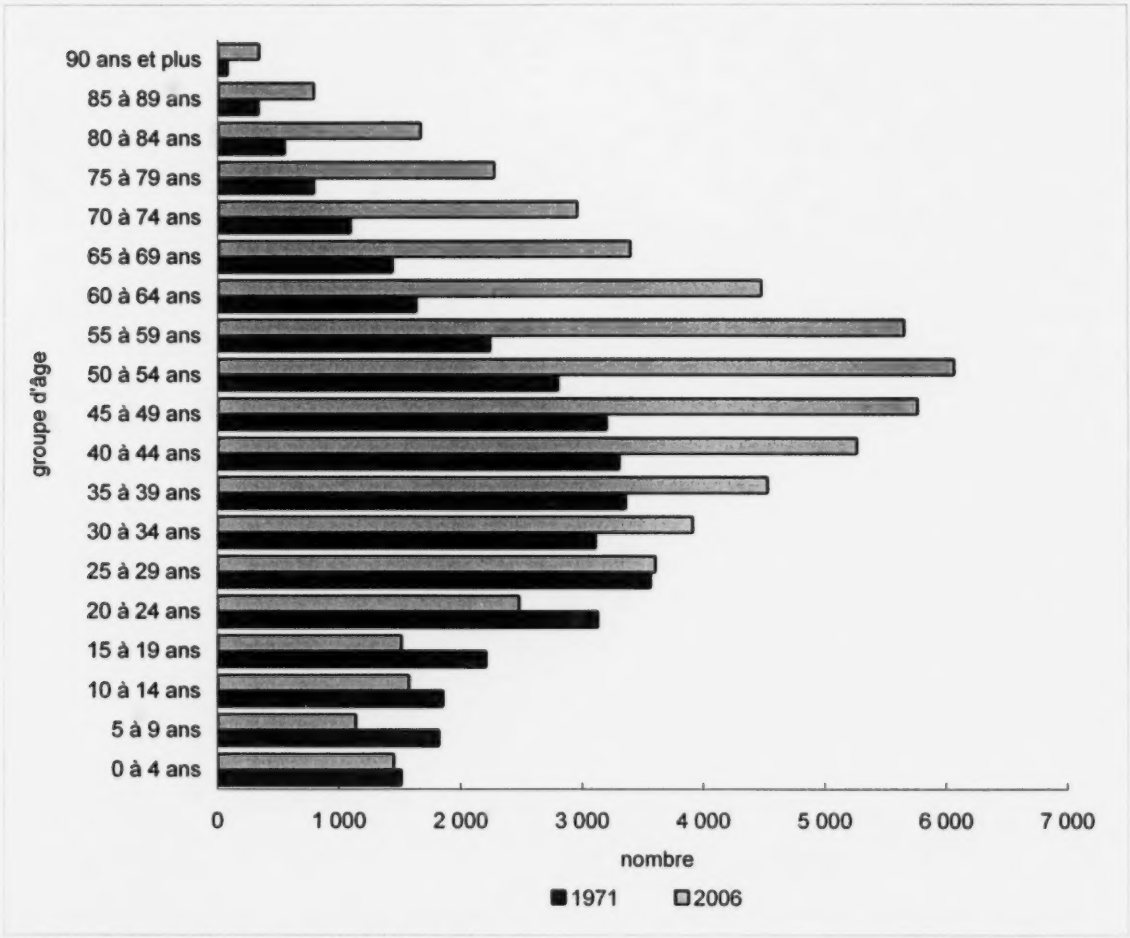


**Nota :** Les réponses multiples ont été réparties également.
**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Toutes choses étant égales par ailleurs, le faible effectif des plus jeunes générations en 2006, couplé au fait qu'au cours des prochaines décennies plusieurs cohortes franchiront le cap des 65 ans, résultera en une structure par âge témoignant d'un vieillissement important de la population de langue maternelle française.

Le vieillissement de la population de langue maternelle française étant principalement le fait d'un faible taux de fécondité et d'un allongement progressif de l'espérance de vie, on peut présumer qu'il résulte également d'une non-transmission de la langue maternelle française aux enfants. Tel que mentionné plus haut, le taux de transmission intergénérationnelle du français, dans les familles composées de couples exogames français-anglais, est faible bien qu'il ait augmenté entre 1971 et 2006 : 3 % des enfants âgés de moins de 18 ans vivant au sein de ces familles s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle en 1971 comparativement à 9 % en 2006 (voir le graphique 3.2.2). C'est plutôt la transmission de l'anglais (84 %) aux enfants issus de ces couples exogames qui prévalait en 2006.

Prise dans son ensemble, la continuité linguistique intergénérationnelle n'a pas favorisé la population francophone au cours de cette période. Celle-ci se mesure en établissant le rapport du nombre d'enfants de langue maternelle française âgés de moins de 5 ans à celui du nombre d'enfants dont la mère est de langue maternelle française[9]. En Colombie-Britannique, cet indice se situait à 0,52 en 2006, une hausse par rapport à 1971 alors qu'il était de 0,37. *Notons qu'« un groupe linguistique ressort gagnant du processus de transmission de la langue maternelle lorsque l'indice est supérieur à 1. [...] À l'inverse, le bilan des déplacements est défavorable à une langue maternelle lorsque son indice est inférieur à 1.* » (Lachapelle et Lepage, 2011 : page 91). Dans le cas de la Colombie-Britannique, bien que cet indice ait augmenté, la transmission intergénérationnelle reste défavorable à la population de langue maternelle française dans la mesure où cet indice de continuité intergénérationnelle est inférieur à 1[10].

La forte baisse des naissances qu'a connue le groupe de langue maternelle française depuis 35 ans n'est pas unique à ce groupe linguistique. Le graphique 3.3.2 rend compte de la structure par âge des principaux groupes de langue maternelle en 2006. Bien que la part relative des cohortes de moins de 25 ans du groupe de langue maternelle anglaise soit plus importante que l'est celle des deux autres groupes, on constate que les conséquences d'un indice de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations sont également apparentes chez les moins de 15 ans de ce groupe linguistique. Contrairement au groupe de langue maternelle française et tierce, le groupe anglophone bénéficie de l'apport de la mobilité linguistique intergénérationnelle des deux autres groupes.

Mentionnons en outre que la surreprésentation du groupe de langue maternelle française parmi les cohortes âgées de 45 ans et plus fait état d'un vieillissement de la population qui est plus marqué chez ce groupe linguistique que chez les deux autres.

9. Pour ce faire, les démographes considèrent généralement les enfants vivant dans une famille biparentale ou monoparentale dirigée par une femme, lesquels représentent plus de 97 % de l'ensemble des enfants de ce groupe d'âge.
10. Pour un examen approfondi de cette approche, se référer à Lachapelle et Lepage (2011).

**Graphique 3.3.2**
**Structure par âge des populations de langue maternelle française, anglaise et autres, Colombie-Britannique, 2006 (taux pour 1 000)**

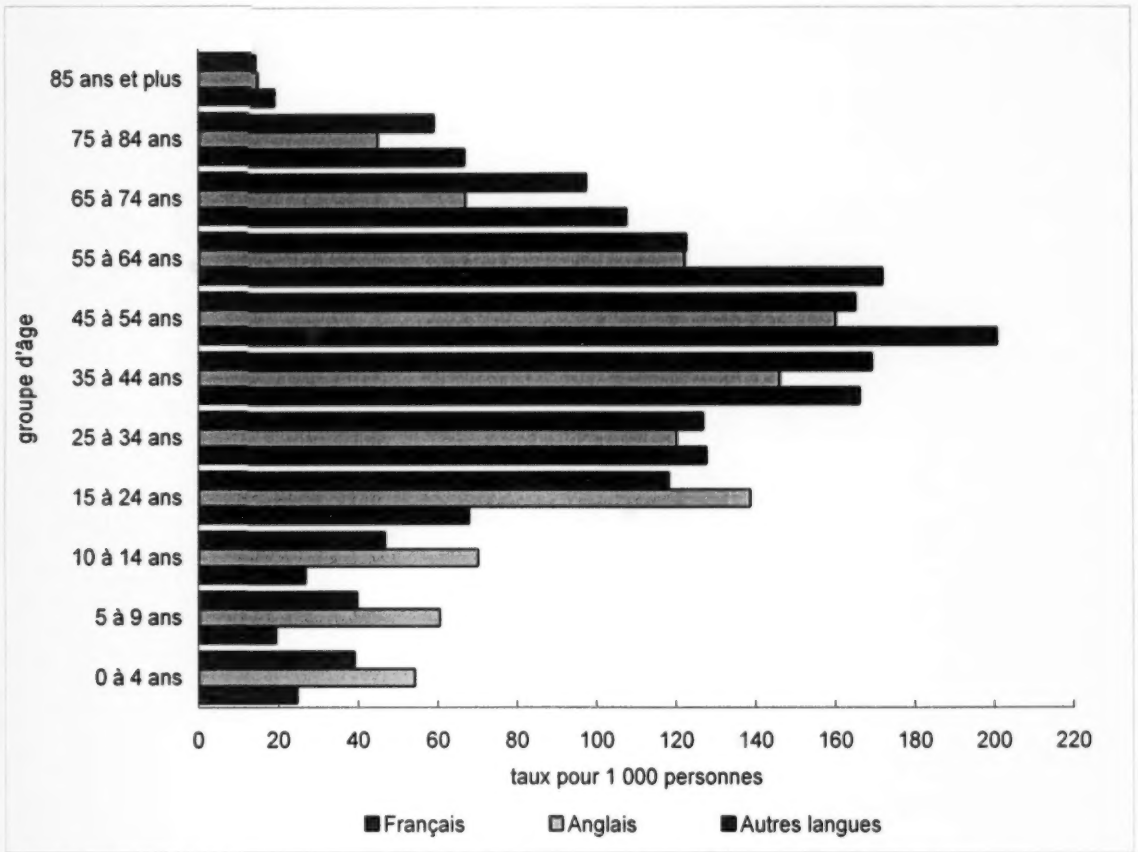


**Nota :** Les réponses multiples ont été réparties également entre les groupes linguistiques.
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

## 3.4 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle

Les transferts linguistiques, aussi appelés substitutions linguistiques, désignent le phénomène suivant lequel la principale langue d'usage au foyer est différente de la langue maternelle des individus. Ce phénomène de mobilité linguistique n'a pas d'incidence directe sur l'évolution des groupes linguistiques définis selon la langue maternelle. Toutefois, dans la mesure où la langue qui domine au foyer est habituellement celle qui est transmise aux enfants, elle influe donc à long terme sur le devenir des groupes linguistiques. En outre, lorsque le critère utilisé pour la définition des groupes linguistiques est celui de la première langue officielle parlée, la langue parlée le plus souvent à la maison a une influence directe sur l'effectif du groupe francophone. Par exemple, selon ce critère, les personnes ayant une connaissance des deux langues officielles et qui ont soit le français et l'anglais, soit une tierce langue comme langue maternelle font partie du groupe de langue française s'ils parlent le français le plus souvent au foyer[11].

11. Rappelons que les personnes de tierce langue maternelle qui ne connaissent que le français se voient attribuer le français en tant que première langue officielle parlée, peu importe qu'elles parlent ou non cette langue le plus souvent à la maison.

Au fil des recensements, on constate que le taux de transferts linguistiques chez les personnes de langue maternelle française en Colombie-Britannique est resté à peu près inchangé. Ainsi, en 1971, environ 74 % des Britanno-Colombiens dont le français était la langue maternelle déclaraient parler une autre langue, essentiellement l'anglais, le plus souvent à la maison. Trente-cinq ans plus tard, 73 % des personnes de langue maternelle française déclaraient parler une autre langue que le français le plus souvent au foyer. Presque nulle chez les personnes de langue maternelle anglaise, la proportion de transferts linguistiques est restée stable, se situant à 0,6 % en 1971 et en 2006. Chez les personnes de tierce langue maternelle, les transferts linguistiques ont diminué au cours des 35 dernières années, passant de 60 % en 1971 à 39 % en 2006. Cette diminution importante est essentiellement le résultat d'une forte croissance de la population immigrée.

## Tableau 3.4.1
## Taux de transferts linguistiques selon la langue maternelle, Colombie-Britannique, 1971 à 2006

| Année | Langue maternelle | | |
|---|---|---|---|
| | Français | Anglais | Autres langues |
| | pourcentage | | |
| 1971 | 73,6 | 0,6 | 60,2 |
| 1981 | 67,9 | 0,4 | 51,4 |
| 1991 | 73,3 | 0,3 | 47,4 |
| 2001 | 73,4 | 0,5 | 39,6 |
| 2006 | 72,9 | 0,6 | 38,5 |

**Nota :** À l'exception de 1971, seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle alors que pour la principale langue d'usage au foyer toutes les réponses étaient considérées.
**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

Un indice de continuité linguistique peut également être utilisé comme corollaire du taux de transfert linguistique. Cet indice représente le rapport de l'effectif des personnes d'une langue d'usage donnée (au foyer) à l'effectif des personnes de langue maternelle correspondante. Lorsque cet indice est supérieur à 1, cela signifie que ce groupe ressort gagnant des échanges avec les autres groupes linguistiques alors qu'un indice inférieur à 1 signifie une situation défavorable au groupe en question.

À la lumière des statistiques présentées au tableau 3.4.2, on constate que le groupe de langue maternelle anglaise a vu son indice de continuité linguistique passer de 1,12 à 1,17 entre 1971 et 2006 alors que celui du groupe francophone est demeuré inchangé à 0,30 et que celui du groupe de tierce langue maternelle est passé de 0,43 à 0,61 au cours de cette même période. L'accroissement important de l'indice de continuité chez les personnes de tierce langue maternelle découle évidemment de la forte croissance entre 1971 et 2006 de leur effectif.

## Tableau 3.4.2
## Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et indice de continuité linguistique, Colombie-Britannique, 1971 et 2006

| Caractéristiques linguistiques | 1971 | | | 2006 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Français | Anglais | Autres langues | Français | Anglais | Autres langues |
| | nombre | | | | | |
| Langue parlée le plus souvent à la maison | 11 505 | 2 027 120 | 145 995 | 17 560 | 3 380 155 | 676 675 |
| Langue maternelle | 38 035 | 1 807 240 | 339 350 | 58 885 | 2 900 890 | 1 114 605 |
| Indice de continuité linguistique | 0,30 | 1,12 | 0,43 | 0,30 | 1,17 | 0,61 |

**Nota :** Pour 2006, les réponses multiples ont été également réparties entre les groupes linguistiques. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.
**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

L'indice de continuité de 0,30 du groupe de langue maternelle française prend par ailleurs en compte le fait qu'en Colombie-Britannique, 1 305 personnes ont une tierce langue maternelle et parlent le français le plus souvent à la maison (tableau 3.4.3). De même, il tient compte du fait que plus de 1 230 personnes de langue maternelle anglaise ont le français comme principale langue d'usage au foyer.

## Tableau 3.4.3
## Population selon la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison, Colombie-Britannique, 2006

| Langue maternelle | | Langue parlée le plus souvent à la maison | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | Français | Anglais | Autres langues | Total |
| Français | nombre | 14 035 | 40 260 | 445 | **54 745** |
| | pourcentage | 25,6 | 73,5 | 0,8 | **100,0** |
| Anglais | nombre | 1 230 | 2 856 540 | 18 005 | **2 875 775** |
| | pourcentage | 0,0 | 99,3 | 0,6 | **100,0** |
| Autres langues | nombre | 1 305 | 446 625 | 643 605 | **1 091 530** |
| | pourcentage | 0,1 | 40,9 | 59,0 | **100,0** |
| **Total** | **nombre** | **16 570** | **3 343 425** | **662 050** | **4 022 045** |

**Nota :** Avec égale répartition des réponses multiples à la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison et réponses uniques à la question sur la langue maternelle.
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En raison du fait que la principale langue d'usage d'un individu à la maison diffère de sa langue maternelle, la notion de transfert linguistique a souvent été perçue comme un phénomène désignant l'abandon de la langue maternelle. Or, depuis 2001, le recensement canadien comporte une question sur les langues autres que la langue principale qui sont parlées de façon régulière au foyer. Bien qu'il puisse être difficile de juger de la façon dont les répondants interprètent cette nouvelle question, des tests qualitatifs effectués auprès de répondants ainsi que les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) ont montré que ceux-ci y associaient habituellement une utilisation quotidienne de cette langue.

Les résultats du recensement sur cette question permettent de distinguer le phénomène du transfert linguistique partiel de celui du transfert linguistique complet. Par le fait même, le corollaire de cette distinction amène à nuancer la notion de continuité linguistique dans la mesure où l'utilisation régulière de sa langue maternelle au foyer ne peut être interprétée comme une discontinuité d'usage linguistique.

En 2006, plus de 15 320 Britanno-Colombiens parlaient le français comme seule langue principale à la maison alors que plus de 4 665 personnes déclaraient parler cette langue le plus souvent en combinaison avec l'anglais ou une tierce langue (voir le tableau 3.4.4). Ainsi, ce sont 0,5 % des Britanno-Colombiens qui ont déclaré avoir le français comme langue principale au foyer. Les données tirées du Recensement de 2006 révèlent également que 37 110 personnes ont déclaré parler régulièrement le français à la maison, bien qu'il ne soit pas leur principale langue d'usage (voir le tableau 3.4.5). En somme, le français est parlé le plus souvent ou régulièrement au foyer par 1,4 % de la population, soit environ 57 000 personnes.

## Tableau 3.4.4
## Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et les autres langues parlées régulièrement à la maison, Colombie-Britannique, 2006

| Type de réponse | Langue maternelle | | Langue parlée le plus souvent à la maison | | Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | nombre | % | nombre | % | nombre | % |
| **Réponses uniques** | **4 022 045** | **98,7** | **3 995 995** | **98,1** | **496 455** | **12,2** |
| Français | 54 745 | 1,3 | 15 320 | 0,4 | 31 935 | 0,8 |
| Anglais | 2 875 770 | 70,6 | 3 341 285 | 82,0 | 235 455 | 5,8 |
| Autre | 1 091 530 | 26,8 | 639 380 | 15,7 | 229 060 | 5,6 |
| **Réponses multiples** | **52 335** | **1,3** | **78 390** | **1,9** | **8 090** | **0,2** |
| Français et anglais | 5 925 | 0,1 | 3 615 | 0,1 | 800 | 0,0 |
| Anglais et autre | 43 785 | 1,1 | 73 735 | 1,8 | 2 920 | 0,1 |
| Français et autre | 1 840 | 0,0 | 465 | 0,0 | 4 340 | 0,1 |
| Anglais et français et autre | 795 | 0,0 | 585 | 0,0 | 35 | 0,0 |
| **Total** | **4 074 385** | **100,0** | **4 074 385** | **100,0** | ... | ... |

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

## Tableau 3.4.5
## Effectif et proportion de la population ayant le français en tant que langue maternelle, première langue officielle parlée, langue parlée le plus souvent à la maison et langue parlée régulièrement à la maison, Colombie-Britannique, 2006

| Langue française | nombre | pourcentage |
|---|---|---|
| Langue maternelle | 63 295 | 1,6 |
| Première langue officielle parlée | 70 410 | 1,7 |
| Langue parlée au moins régulièrement à la maison | 57 095 | 1,4 |
| Langue parlée le plus souvent à la maison | 19 985 | 0,5 |
| Langue parlée régulièrement à la maison | 37 110 | 0,9 |

**Nota :** Réponses uniques et multiples combinées.
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'information sur l'utilisation régulière du français comme langue secondaire au foyer permet de distinguer les transferts linguistiques complets des transferts linguistiques partiels. Ainsi, en se fondant sur les réponses uniques à la question sur la première langue apprise et encore comprise au moment du Recensement de 2006 (communément appelée langue maternelle), on constate que, pour l'ensemble de la Colombie-Britannique, 50 % des personnes dont le français est la langue maternelle n'utilisent pas cette langue au moins régulièrement à la maison (transfert complet) alors que 23 % en font un usage régulier (transfert partiel) (voir le tableau 3.4.6). Par conséquent, le français n'est la langue d'usage principale au foyer que pour 27 % de l'ensemble des francophones.

## Tableau 3.4.6
## Taux de transferts linguistiques complets et partiels des francophones selon le groupe d'âge, Colombie-Britannique, 2006

| Groupe d'âge | Transferts linguistiques | | |
|---|---|---|---|
| | Complets | Partiels | Total |
| | pourcentage | | |
| 0 à 14 ans | 10,2 | 18,2 | **28,4** |
| 15 à 24 ans | 29,7 | 28,2 | **57,9** |
| 25 à 34 ans | 35,8 | 29,9 | **65,7** |
| 35 à 54 ans | 49,1 | 26,2 | **75,3** |
| 55 à 64 ans | 62,8 | 19,8 | **82,6** |
| 65 ans et plus | 68,4 | 14,5 | **82,9** |
| **Total** | **50,0** | **22,9** | **72,9** |

**Nota :** Le terme francophone se réfère à la langue maternelle. Seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle alors que pour la principale langue d'usage au foyer toutes les réponses étaient considérées.
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

On sait que les taux de transferts linguistiques complets et partiels varient selon le groupe d'âge (voir le tableau 3.4.6). En Colombie-Britannique, les statistiques du Recensement de 2006 révèlent que plus les francophones sont âgés, plus ils sont susceptibles d'avoir fait un transfert linguistique complet. D'une part, les francophones de plus de 65 ans sont plus enclins à utiliser une autre langue que le français à la maison (68 %) que ceux des autres groupes d'âge alors que ceux de moins de 15 ans sont moins susceptibles de le faire (10 %). Pour ce qui est des taux de transferts linguistiques partiels, les francophones âgés de 15 à 54 ans s'avèrent être ceux affichant les taux les plus élevés (entre 26 % et 28 %). Quant au taux de transfert complet chez ce groupe de francophones, il varie entre 30 % et 50 % selon le groupe d'âge. On observe par ailleurs que chez ces francophones âgés de 15 à 54 ans le français est la langue d'usage principale au foyer pour 25 % à 42 % d'entre eux, selon le groupe d'âge.

L'exogamie est souvent associée aux transferts linguistiques des francophones à l'extérieur du Québec. En effet, 91 % des francophones de la Colombie-Britannique qui habitent en situation d'exogamie avec un conjoint de langue maternelle anglaise parlent l'anglais le plus souvent à la maison. Les données de l'EVMLO de 2006 permettent cependant de mieux documenter le lien entre l'exogamie et le transfert linguistique des francophones. Ainsi, chez plus de la moitié des francophones, on constate que le transfert linguistique a eu lieu bien avant le moment de former une union avec un conjoint anglophone : environ 54 % des francophones qui vivent en situation d'exogamie ont commencé à parler l'anglais le plus souvent à la maison avant l'âge de 21 ans et 38 % avant l'âge de 15 ans. Chez les francophones âgés de 25 à 44 ans, soit ceux susceptibles d'avoir de jeunes enfants, ces proportions s'élevaient à 49 % et à 27 % respectivement. Ainsi, ce n'est pas seulement l'exogamie qui influe sur le fait qu'un francophone parle l'anglais le plus souvent à la maison. De fait, ces résultats donnent à penser qu'habiter en milieu fortement minoritaire accroît l'usage de la langue majoritaire dans les activités quotidiennes et influe à moyen terme sur la langue principale des francophones et, ultimement, sur la propension à choisir un conjoint de langue anglaise. Quoi qu'il en soit, le lien entre exogamie et langue d'usage au foyer est certainement bi-directionnel.

Les données tirées de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle jettent un éclairage sur l'association qu'on tend à établir entre transfert linguistique et anglicisation. L'enquête comprend en effet une question sur la langue principale des répondants, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise pour parler. Les données révèlent que 55 % de la population dont le français est la première langue officielle parlée a soit le français (34 %) soit les deux langues officielles (21 %) comme langues principales.

Dans l'ensemble de la Colombie-Britannique, une proportion plus importante de francophones déclarent parler anglais le plus souvent à la maison (transferts linguistiques complets et partiels) que celle des francophones qui déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français[12]. Ainsi, 74 % des Franco-Colombiens déclarent parler l'anglais le plus souvent à la maison alors que 45 % ont déclaré être plus à l'aise en anglais qu'en français.

## 3.5 Usage du français dans la sphère publique

Les statistiques tirées du recensement de la population permettent de faire état de l'utilisation des langues dans la sphère privée (au foyer) et, comme nous le verrons à la section portant sur la population active, sur l'utilisation des langues en milieu de travail. Mais que savons-nous de l'utilisation de l'anglais et du français par les Franco-Colombiens, dans des domaines d'interaction autres que celui du foyer?

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle comporte de nombreuses questions sur l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique tels les commerces, les institutions du système de santé (que nous aborderons plus en détail à la section suivante), les activités de bénévolat, de soutien social, les activités communautaires ou sportives, etc. Certaines questions de l'enquête portent également sur des domaines qui se situent à la frontière des sphères privée et publique tels, par exemple, la langue parlée avec les amis à l'extérieur du foyer ou la langue dans laquelle on « consomme » divers médias.

L'examen des pratiques linguistiques dans divers domaines des sphères publique et privée révèle que, en Colombie-Britannique, la population dont la première langue officielle parlée est le français fait surtout usage de l'anglais dans les deux sphères (voir le graphique 3.5). L'utilisation prédominante (surtout ou seulement) de l'anglais au foyer a été déclarée par 71 % d'entre eux; 22 % y parlent surtout ou seulement le français. C'est dans les échanges qui ont lieu dans les institutions et les commerces que l'usage de l'anglais est le plus répandu. Ainsi, 99 % de la population de PLOP français y utilise cette langue de façon prédominante (surtout ou seulement) alors que 77 % l'utilise de façon exclusive.

Outre les choix linguistiques à la maison et dans les institutions et les commerces, le degré d'utilisation prédominante (surtout ou seulement) de l'anglais au sein des réseaux immédiats, dans la consommation des médias et avec les amis est sensiblement le même, variant de 84 % à 86 % selon le domaine. Au travail, les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) révèlent que près de 87 % des personnes dont le français est l'unique première langue officielle parlée font surtout ou seulement usage de l'anglais. Notons finalement que l'indice général d'utilisation des langues dans la sphère publique révèle que 94 % de la population dont le français est la seule première langue officielle parlée utilise surtout ou seulement l'anglais dans l'ensemble des domaines de la sphère publique (médias, institutions et commerces, travail, réseau immédiat et amis à l'extérieur du foyer)[13]. Ainsi, dans la sphère publique, 59 % des francophones utilisent exclusivement l'anglais alors que 35 % utilisent surtout l'anglais (avec une autre langue).

12. Ce constat vaut tant pour la population ayant le français comme langue maternelle que comme première langue officielle parlée.
13. Se référer à l'Annexe C pour une description de l'indice général d'utilisation des langues dans la sphère publique.

**Graphique 3.5**
**Proportion de francophones selon l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique et privée, Colombie-Britannique, 2006**

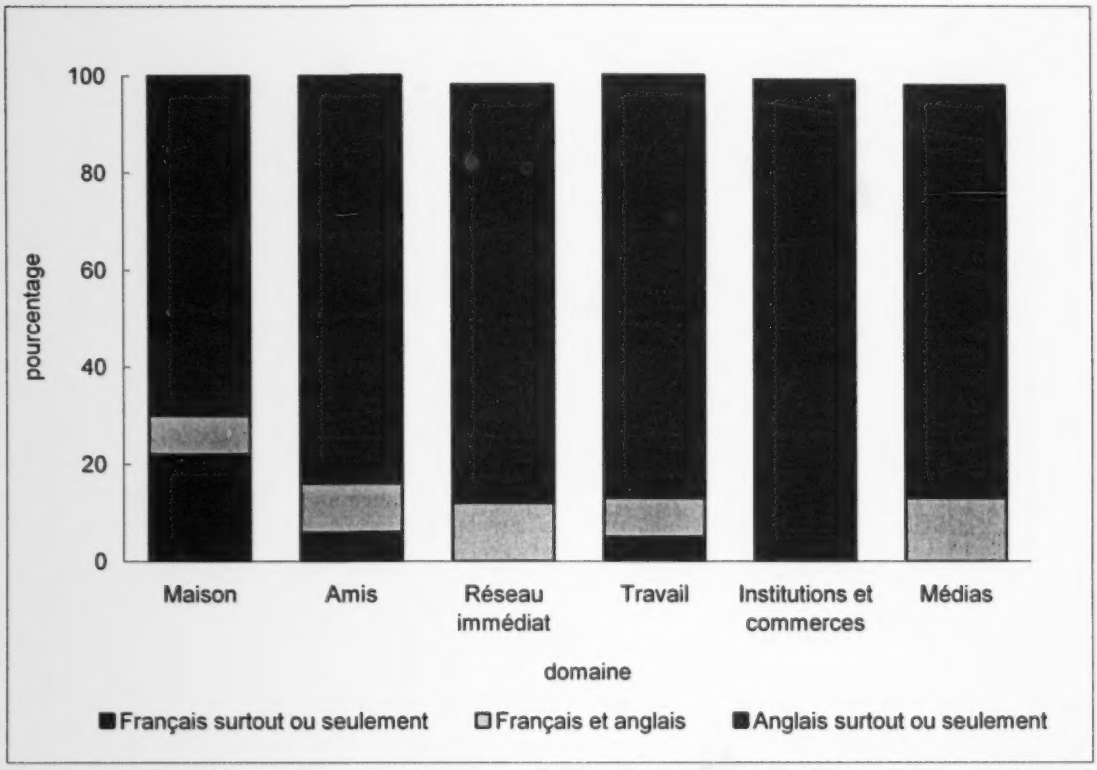


**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Veuillez consulter l'Annexe B-1 pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique. Une note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien figure à l'annexe C.
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

## 3.6 Connaissance du français

Pour les personnes ayant comme langue principale le français, les opportunités d'utiliser cette langue peuvent s'accroître si elles sont en contact avec des personnes qui peuvent soutenir une conversation en français, même si cette langue n'est pas leur première langue officielle parlée.

La proportion de personnes qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français (7,0 %) au sein de l'ensemble de la population de la Colombie-Britannique en 2006 est plus importante que celle de la population qui a déclaré le français seul ou avec une autre langue comme langue maternelle (1,6 %) ou encore que celle dont le français est la première langue officielle parlée (1,5 %). La part relative de Britanno-Colombiens ayant la capacité de soutenir une conversation en français est fortement polarisée selon le groupe linguistique. Bien que 88 % des personnes de langue maternelle française aient déclaré une connaissance des deux langues officielles, cette proportion n'était que de 7 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 5 % chez les personnes de tierce langue maternelle (voir le tableau 3.6.1). Chez ces dernières, 11 % des personnes, pour la plupart des immigrants récents, ont déclaré ne pouvoir soutenir une conversation ni en français ni en anglais.

## Tableau 3.6.1
## Connaissance des langues officielles selon la langue maternelle, Colombie-Britannique, 2001 et 2006

| Langue maternelle | Connaissance des langues officielles | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2001 | | | | | 2006 | | | | |
| | Français | Anglais | Français et anglais | Ni français ni anglais | Total | Français | Anglais | Français et anglais | Ni français ni anglais | Total |
| | pourcentage | | | | | | | | | |
| Français | 1,7 | 10,6 | 87,5 | 0,1 | **100,0** | 2,3 | 9,7 | 87,9 | 0,1 | **100,0** |
| Anglais | 0,0 | 93,8 | 6,1 | 0,1 | **100,0** | 0,0 | 93,3 | 6,6 | 0,1 | **100,0** |
| Autres langues | 0,1 | 84,8 | 4,5 | 10,7 | **100,0** | 0,1 | 84,4 | 4,6 | 10,9 | **100,0** |
| **Total** | **0,0** | **90,3** | **7,0** | **2,7** | **100,0** | **0,1** | **89,7** | **7,3** | **3,0** | **100,0** |

**Nota :** Les réponses multiples concernant la langue maternelle ont été réparties également entre les groupes linguistiques.
**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 2001 et 2006.

La proportion de personnes capables de soutenir une conversation en français dans un endroit donné peut influencer la fréquence de l'utilisation du français. Or, l'emploi de cette langue dans divers milieu, notamment au travail et à la maison, par des personnes qui ont l'anglais comme première langue officielle parlée est un facteur qui est susceptible de favoriser l'utilisation du français. Un tel facteur a pour effet d'accroître les opportunités des francophones à pouvoir utiliser leur langue maternelle. En Colombie-Britannique, 9 % des personnes de PLOP anglais[14] qui connaissaient le français parlaient cette langue au moins régulièrement à la maison et 10 % l'utilisaient au travail au moins de façon régulière en 2006.

Les statistiques du graphique 3.6.1 révèlent que parmi la population âgée de 5 à 59 ans, le bilinguisme français-anglais chez les non-francophones est plus répandu chez les personnes de langue maternelle anglaise que chez celles de tierce langue maternelle. Parmi les autres groupes d'âge, le taux de bilinguisme des deux groupes est plus ou moins le même. On constate qu'à quelques variantes près, les taux de bilinguisme des personnes de langue maternelle anglaise et de celles de tierce langue maternelle évoluent de façon assez similaire d'un groupe d'âge à l'autre. En effet, chez les jeunes anglophones et allophones, les taux de bilinguisme anglais-français s'accroissent d'un groupe d'âge à l'autre pour atteindre un sommet chez les 15 à 19 ans, âge qui correspond à la fin des études secondaires et collégiales. S'ensuit une baisse graduelle des taux de bilinguisme pour atteindre 2,8 % tant chez les anglophones et les allophones de 90 ans et plus. L'écart observé entre les deux groupes âgés de 20 à 39 ans résulte principalement de la forte croissance de la population immigrée de ces groupes d'âge, laquelle n'a pas fréquenté de programme d'immersion en français.

14. Sans répartition des réponses multiples.

**Graphique 3.6.1**
**Proportion de personnes de langue maternelle anglaise et tierce pouvant soutenir une conversation en français et en anglais selon le groupe d'âge, Colombie-Britannique, 2006**

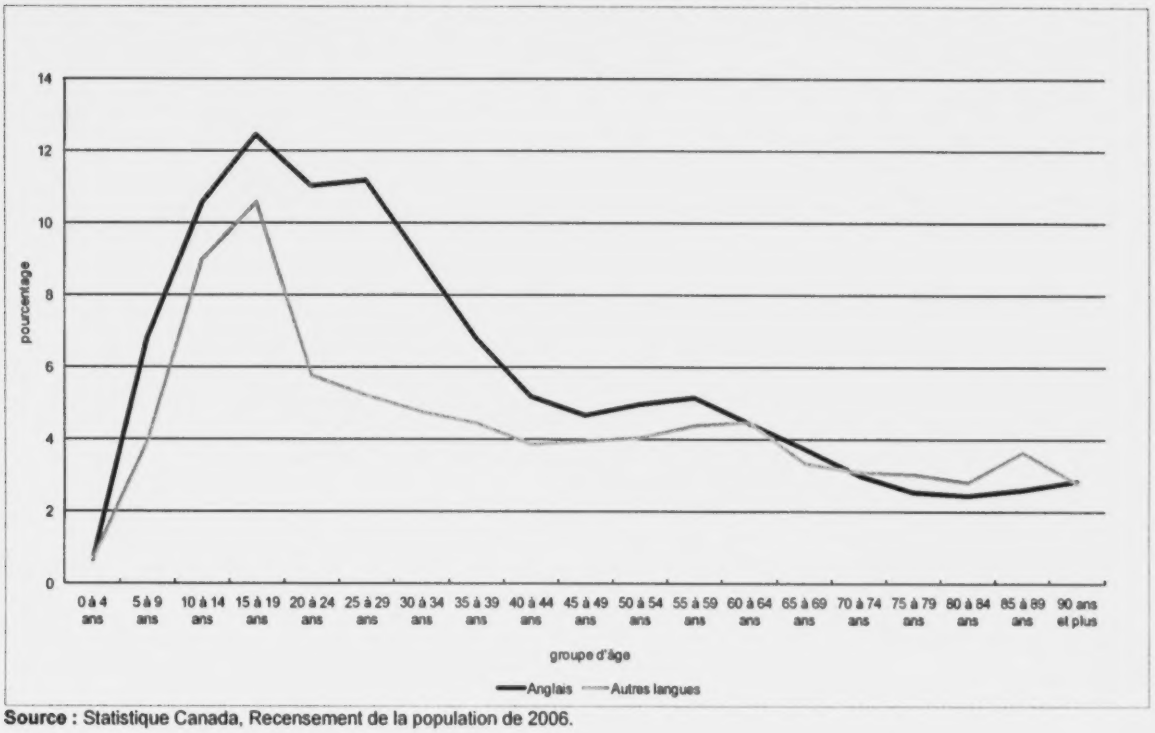


**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En outre, la capacité des jeunes anglophones à maintenir leur connaissance du français comme langue seconde diminue avec le temps. Comme en témoigne le graphique 3.6.2, lorsqu'on considère les jeunes de 15 à 19 ans en 1996, on constate que leur taux de bilinguisme déclaré lors de ce recensement (14,6 %) atteint 12,5 % en 2001, alors que cette cohorte est âgée de 20 à 24 ans, et 11,2 % en 2006 alors que cette même cohorte est âgée de 25 à 29 ans. On observe une tendance analogue chez les jeunes qui étaient âgés de 15 à 19 ans en 2001 et qui ont entre 20 et 24 ans cinq ans plus tard.

**Graphique 3.6.2**
**Proportion de personnes de langue maternelle anglaise pouvant soutenir une conversation en français et en anglais selon le groupe d'âge, Colombie-Britannique, 1996, 2001 et 2006**

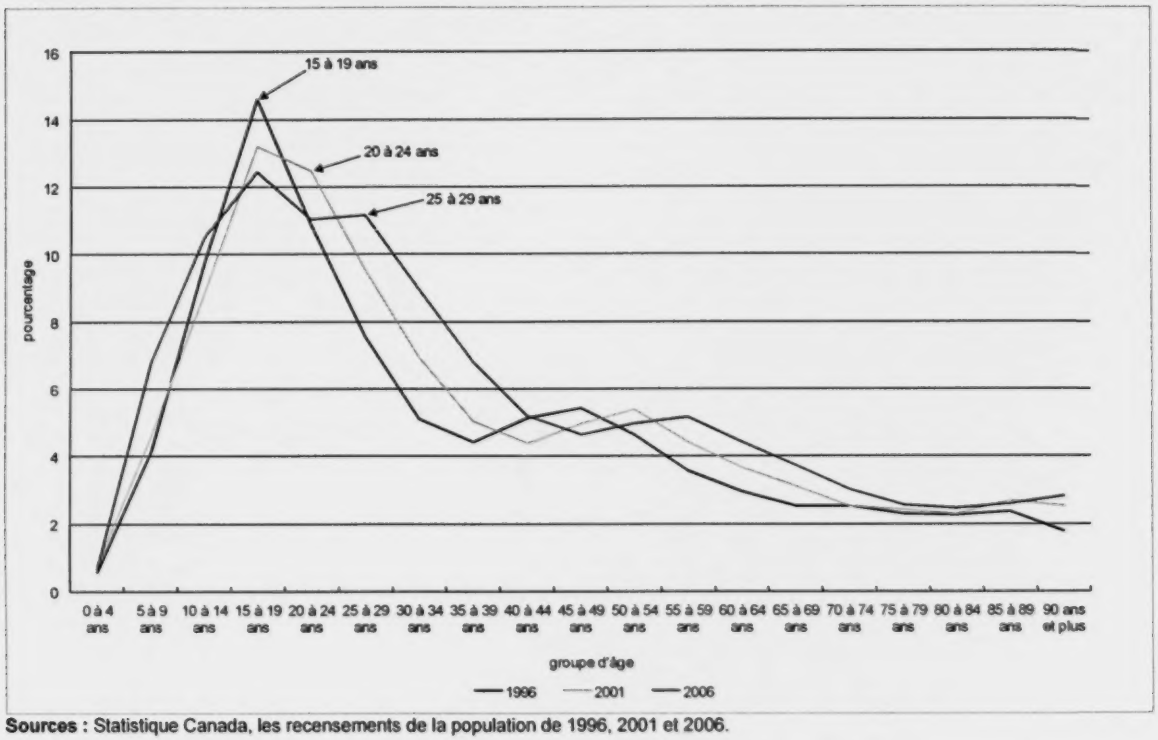


**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1996, 2001 et 2006.

Il est difficile de cerner les causes exactes de cette baisse de la capacité de soutenir une conversation en français chez les jeunes Britanno-Colombiens de langue maternelle anglaise âgés de 15 à 19 ans. Comme en rend compte le tableau 3.6.2, les effectifs de fréquentation des programmes d'immersion ont pour leur part augmenté entre 2000 et 2006, passant de 30 420 à 39 510. Par ailleurs, les statistiques portant sur les années 2004-2005 et 2006-2007 se démarquent nettement des autres en ce que l'accroissement des effectifs inscrits à un programme d'immersion pour chacune de ces années atteint respectivement 6 % et 7 %.

**Tableau 3.6.2**
**Effectif des enfants inscrits en immersion française et dans des programmes réguliers de langue française aux niveaux primaire et secondaire dans les écoles publiques de Colombie-Britannique, 2000-2001 à 2006-2007**

| Année | Programmes d'immersion française | | Programmes réguliers de langue française | |
|---|---|---|---|---|
| | nombre | variation en % | nombre | variation en % |
| 2000 à 2001 | 30 421 | 1,5 | 2 771 | -3,4 |
| 2001 à 2002 | 31 136 | 2,4 | 2 873 | 3,7 |
| 2002 à 2003 | 31 990 | 2,7 | 2 930 | 2,0 |
| 2003 à 2004 | 33 407 | 4,4 | 3 146 | 7,4 |
| 2004 à 2005 | 35 519 | 6,3 | 3 455 | 9,8 |
| 2005 à 2006 | 38 001 | 7,0 | 3 632 | 5,1 |
| 2006 à 2007 | 39 509 | 4,0 | 3 816 | 5,1 |

**Source :** Brockington (2009).

## 3.7 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux)

La mobilité des francophones à l'intérieur du Canada ainsi que l'apport de l'immigration internationale sont des facteurs d'influence importants de l'évolution de la population de langue française de la Colombie-Britannique.

### 3.7.1 Lieu de naissance

Le tableau 3.7.1 rend compte du lieu de naissance des francophones de la Colombie-Britannique. On y observe que, en 2006, à peine plus de 10 % des personnes de langue maternelle française étaient nées en Colombie-Britannique. On retrouve cette même proportion chez les personnes dont le français est la première langue officielle parlée. Selon le critère adopté, la proportion de francophones de la Colombie-Britannique nés dans une autre province ou un territoire du Canada diffère quelque peu; elle se situait à 64 % chez les francophones de première langue officielle parlée comparativement à près de 75 % chez ceux ayant le français comme langue maternelle. Plus du tiers des personnes de langue maternelle française et de celles dont le français est la première langue officielle parlée sont nées au Québec. En fait, un Franco-Colombien sur deux est natif du Québec ou de l'Ontario. Quant aux personnes nées à l'étranger, des immigrants pour la plupart[15], ils composaient près de 15 % de la population de langue maternelle française et 25 % de celle dont le français est la première langue officielle parlée.

15. Les personnes nées à l'étranger comprennent les immigrants, les résidents non permanents et les Canadiens de naissance nés à l'étranger.

**Tableau 3.7.1**
**Lieu de naissance des francophones selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée, Colombie-Britannique, 2006**

| Lieu de naissance | Français langue maternelle | | Français première langue officielle parlée | |
|---|---|---|---|---|
| | nombre | % | nombre | % |
| Né en Colombie-Britannique | 7 130 | 12,1 | 6 910 | 11,2 |
| Né dans une autre province canadienne | 43 020 | 73,1 | 39 170 | 63,6 |
| Né au Québec | 22 350 | 38,0 | 21 495 | 34,9 |
| Né en Ontario | 7 075 | 12,0 | 6 335 | 10,3 |
| Né à l'extérieur du Canada | 8 740 | 14,8 | 15 545 | 25,2 |
| **Total** | **58 885** | **100,0** | **61 630** | **100,0** |

**Nota :** Les réponses multiples ont été réparties également.
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

## 3.7.2 Immigration internationale

Au cours des trente-cinq dernières années, le poids relatif de la population d'immigrants au Canada qui résident en Colombie-Britannique a peu augmenté, passant de 15,1 % en 1971 à 18,1 % en 2006 (voir le tableau 3.7.2.1). Au cours de cette période, la proportion de la population immigrée de langue française de cette province parmi l'ensemble des immigrants de langue française à l'extérieur du Québec s'est accrue légèrement, passant de 12,7 % en 1971 à 14,7 % en 2006.

L'immigration francophone en Colombie-Britannique n'est pas un phénomène récent. Toutefois, en raison de la forte croissance de l'immigration internationale qu'a connue le Canada depuis le milieu des années 1980, la population immigrée de langue française de la province s'est accrue de 87 % entre 1981 et 2006. Une grande proportion de ces immigrants ont une tierce langue maternelle et ont soit le français soit les deux langues officielles du pays comme première langue officielle parlée.

La population immigrante dont le français était la première langue officielle parlée représente une très faible proportion de l'ensemble de la population immigrante de la province. En 2006, cette part relative était en effet de 1,3 %. Alors qu'en 1971, la part de la population immigrée de langue française au sein de la population francophone était de 17 %, elle atteignait près de 24 % en 2006, soit une part à peu près équivalente à celle de la population immigrante de langue anglaise au sein de la population anglophone (26 %) (voir le tableau 3.7.2.1).

## Tableau 3.7.2.1
## Effectif et proportion d'immigrants de langue française et de langue anglaise, Colombie-Britannique, 1971 à 2006

| Immigrants | 1971 | 1981 | 1991 | 2001 | 2006 |
|---|---|---|---|---|---|
| | nombre | | | | |
| Effectif des immigrants de langue française | 6 855 | 7 735 | 8 635 | 13 500 | 14 495 |
| | proportion (en %) | | | | |
| Immigrants de langue française au sein de la population immigrée | 1,4 | 1,2 | 1,2 | 1,3 | 1,3 |
| Immigrants de langue française de la Colombie-Britannique parmi l'ensemble des immigrants de langue française à l'extérieur du Québec | 12,7 | 13,8 | 14,4 | 15,4 | 14,7 |
| Immigrants de langue française au sein de la population francophone | 16,8 | 19,2 | 17,4 | 22,8 | 23,5 |
| Immigrants de langue anglaise au sein de la population anglophone | 22,2 | 22,4 | 21,2 | 24,5 | 25,8 |
| Immigrants de la Colombie-Britannique dans l'ensemble du Canada | 15,1 | 16,3 | 16,7 | 18,5 | 18,1 |

**Nota :** Les populations sont définies selon le critère de première langue officielle parlée.
**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

La population immigrante francophone en Colombie-Britannique est originaire de divers pays. Cependant, une forte proportion de ces immigrants proviennent d'un petit nombre de pays. Le tableau 3.7.2.2 présente les principaux pays d'origine des immigrants qui résident en Colombie-Britannique. Les douze pays présentés dans ce tableau sont les pays source de 60 % de l'immigration de langue française de la province. On constate également qu'une grande proportion (40 %) d'immigrants francophones proviennent de cinq pays d'Europe, soit la France, la Suisse, la Belgique, la Roumanie et l'Allemagne.

## Tableau 3.7.2.2
## Principaux pays d'origine des immigrants de langue française, Colombie-Britannique, 2006

| Pays | Immigrants de langue française | |
|---|---|---|
| | nombre | % |
| France | 4 050 | 26,1 |
| Chine, République populaire de | 695 | 4,5 |
| Suisse | 625 | 4,0 |
| Belgique | 600 | 3,9 |
| Roumanie | 535 | 3,4 |
| Iran | 495 | 3,2 |
| Hong Kong, zone administrative spéciale | 470 | 3,0 |
| Viet-Nam | 435 | 2,8 |
| Maurice | 365 | 2,3 |
| Corée du Sud | 340 | 2,2 |
| Allemagne | 340 | 2,2 |
| Maroc | 330 | 2,1 |

**Nota :** Les populations sont définies selon le critère de première langue officielle parlée.
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

### 3.7.3 Migration interprovinciale

Entre 1981 et 2006, le solde migratoire net entre la Colombie-Britannique et les autres provinces et territoires a été positif, variant de 420 à 3 360, à l'exception de la période 1991 à 1996 durant laquelle il a atteint 6 655 (voir le tableau 3.7.3). Les départs de francophones vers les autres provinces ou territoires ont oscillé entre 5 060 et 7 685 départs au cours d'une période donnée. Pour ce qui est de la migration vers la Colombie-Britannique, c'est lors de la période de 1991 à 1996 que celle-ci a été la plus importante : 11 715 francophones sont venus s'installer dans la province. Les périodes de plus faible migration vers la Colombie-Britannique ont été enregistrées de 1981 à 1986 (7 695 arrivées) et 2001 à 2006 (7 385 arrivées).

**Tableau 3.7.3**
**Migration interprovinciale entre la Colombie-Britannique et les autres provinces et territoires selon la première langue officielle parlée, 1981 à 1986, 1986 à 1991, 1991 à 1996, 1996 à 2001 et 2001 à 2006**

| Période | Première langue officielle parlée | | |
|---|---|---|---|
| | Total | Français | Anglais |
| | nombre | | |
| **De la Colombie-Britannique vers les autres provinces et territoires** | | | |
| 1981 à 1986 | **142 175** | 5 860 | 135 865 |
| 1986 à 1991 | **112 295** | 5 745 | 106 055 |
| 1991 à 1996 | **102 675** | 5 060 | 97 230 |
| 1996 à 2001 | **175 330** | 7 685 | 166 520 |
| 2001 à 2006 | **142 575** | 6 965 | 134 410 |
| **Des autres provinces et territoires vers la Colombie-Britannique** | | | |
| 1981 à 1986 | **151 675** | 7 695 | 143 500 |
| 1986 à 1991 | **238 170** | 9 105 | 227 905 |
| 1991 à 1996 | **252 625** | 11 715 | 238 770 |
| 1996 à 2001 | **151 715** | 9 090 | 141 165 |
| 2001 à 2006 | **164 715** | 7 385 | 156 120 |
| **Migration nette (arrivées moins les départs)** | | | |
| 1981 à 1986 | **9 500** | 1 835 | 7 635 |
| 1986 à 1991 | **125 875** | 3 360 | 121 850 |
| 1991 à 1996 | **149 950** | 6 655 | 141 540 |
| 1996 à 2001 | **-23 615** | 1 405 | -25 355 |
| 2001 à 2006 | **22 140** | 420 | 21 710 |

**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1981 à 2006.

Les graphiques 3.7.3.1 et 3.7.3.2 rendent compte des mouvements migratoires entre la Colombie-Britannique et les autres provinces et territoires entre 2001 et 2006. On y constate que parmi les quelque 7 400 francophones qui sont venus s'établir en Colombie-Britannique en provenance des autres provinces et territoires, la moitié (50 %) résidaient au Québec en 2001. De ces 3 625 francophones qui sont arrivés du Québec, 80 % étaient âgés entre 20 et 49 ans. Le reste des francophones provenaient principalement de l'Ontario (22 %) et de l'Alberta (16 %). Parmi les quelque 7 000 francophones qui vivaient en Colombie-Britannique en 2001 et qui ont par la suite migré vers d'autres provinces, plus de la moitié se sont établit au Québec alors que le reste des francophones ont choisi principalement l'Ontario (21 %) et l'Alberta (14 %). Les données de recensement révèlent par ailleurs que 55 % des francophones qui ont quitté la Colombie-Britannique entre 2001 et 2006 sont en fait retournés dans leur province de naissance. Près des deux tiers des francophones nés au Québec qui ont quitté la Colombie-Britannique entre 2001 et 2006 pour aller s'établir dans leur province de naissance étaient âgés entre 20 et 49 ans.

## Graphique 3.7.3.1
## Province ou territoire d'origine des francophones qui se sont établis en Colombie-Britannique entre 2001 et 2006

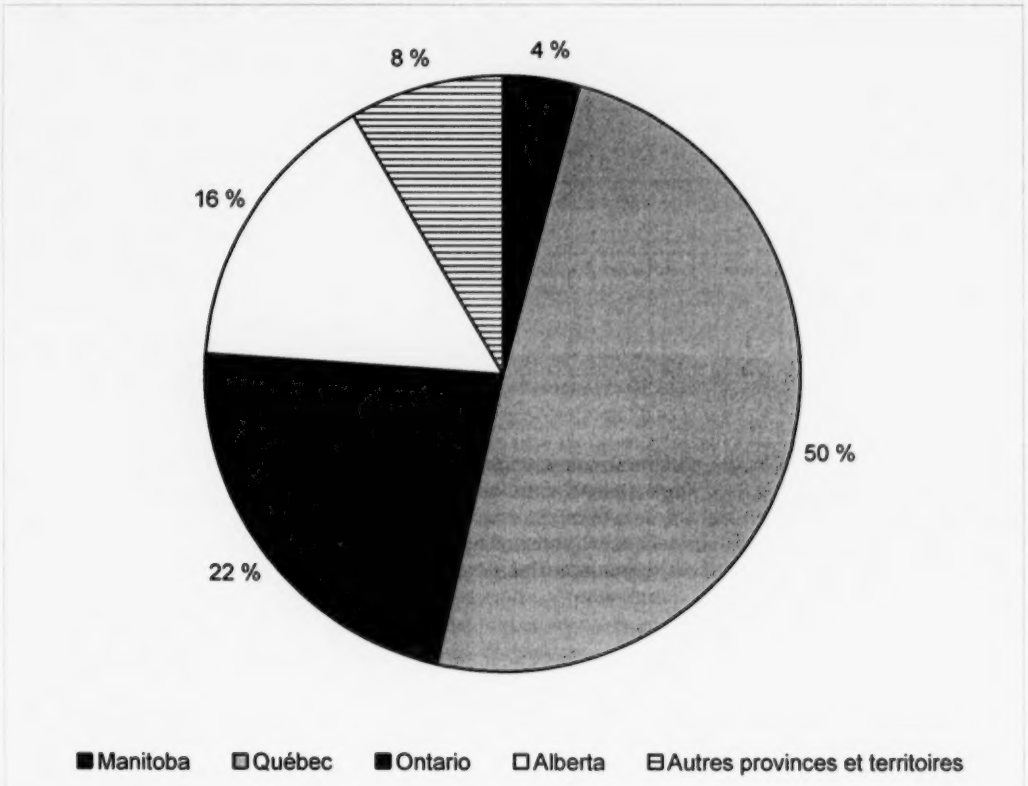


**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

**Graphique 3.7.3.2**
**Destination des francophones qui ont quitté la Colombie-Britannique pour s'établir dans une autre province ou territoire entre 2001 et 2006**

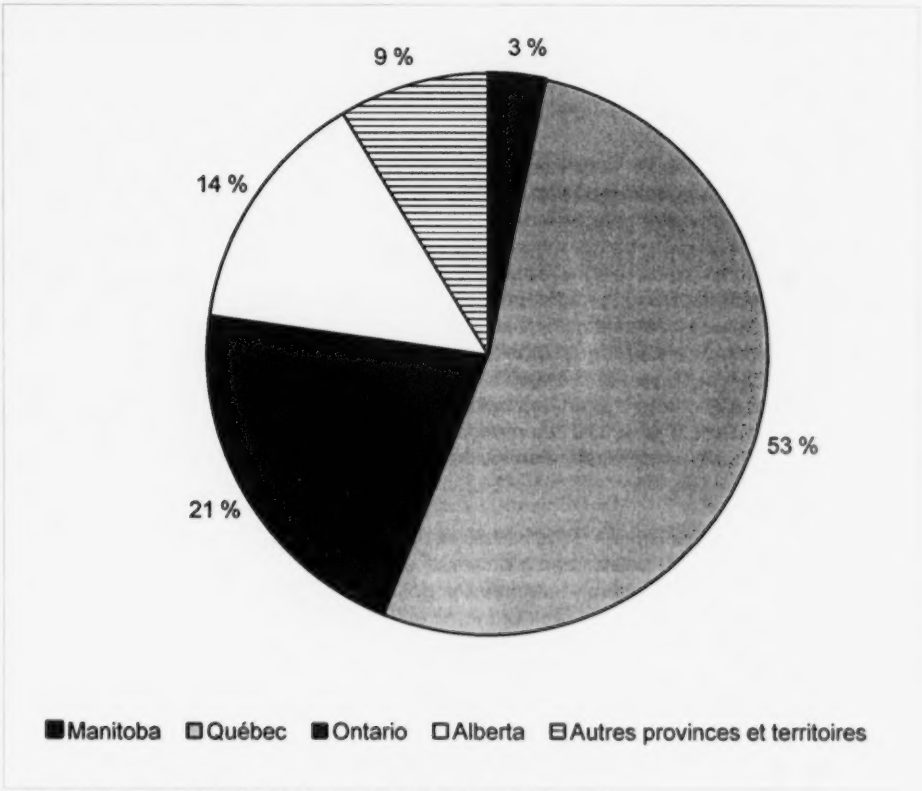


**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

# Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire

La *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* investit dans des secteurs prioritaires, dont les cinq suivants : la santé, la justice, les arts et la culture, le développement économique et l'immigration. Le dernier des ces secteurs a été abordé sommairement dans une section précédente et a fait l'objet d'un rapport analytique diffusé par Statistique Canada en avril 2010 (Houle et Corbeil, 2010). Nous présentons dans cette section des statistiques portant sur les quatre autres secteurs prioritaires identifiés dans la Feuille de route. De plus, la Feuille de route comprend un appui financier à l'enseignement dans la langue de la minorité. Ce secteur d'activité a été identifié comme étant d'une grande importance pour l'avenir des minorités de langue officielle au Canada (Lord, 2008); une section y sera donc consacrée.

À partir des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) et du recensement, nous présentons de l'information générale sur la présence du français et la situation des francophones dans chacun de ces secteurs.

## 4.1 La santé

Une langue commune entre les patients et les professionnels de la santé constitue un des éléments essentiels à l'accès aux services de soins de santé et à l'efficacité de ceux-ci. Les barrières linguistiques peuvent en effet faire en sorte que certains membres des communautés francophones en situation minoritaire soient moins bien desservis par les services de soins de santé. Dans cette optique, il importe d'examiner l'état de la situation pour les communautés francophones de la Colombie-Britannique en ce qui concerne certaines dimensions de l'accès aux services de soins de santé.

Lors du Recensement de 2006, 19 % des médecins travaillant en Colombie-Britannique, soit 1 055 sur un total de 5 460, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, alors que 2,6 % déclaraient utiliser le français au moins régulièrement[16] dans le cadre de leur travail[17]. Chez les infirmières, au nombre de 34 815, ces proportions sont de 7 % et 0,7 % respectivement.

La proportion de médecins capables de soutenir une conversation en français et, dans une moindre mesure, d'infirmières, est beaucoup plus élevée que la part relative de la population franco-colombienne. Néanmoins, les résultats de l'EVMLO révèlent que la grande majorité des francophones (99 %) de la Colombie-Britannique indiquent utiliser l'anglais lors des consultations avec les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières, les professionnels de la ligne téléphonique d'information (Info-Santé) et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins. Le tableau 4.1 rend compte des langues utilisées avec les professionnels de la santé.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèle que 30 % des Franco-Colombiens déclarent qu'il est important ou très important pour eux d'obtenir des services de santé en français.

16. C'est-à-dire soit le plus souvent soit régulièrement.
17. Voir à ce propos le tableau 2.1 du document *Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006* (Blaser, 2009 : p.23).

**Tableau 4.1**
**Proportion de francophones selon les langues utilisées avec les différents professionnels de la santé, Colombie-Britannique, 2006**

| Professionnels de la santé | Langues utilisées | | |
|---|---|---|---|
| | Français | Français et anglais | Anglais |
| | pourcentage | | |
| Médecin de famille | x | x | 97 |
| Infirmière | 0 | x | 99 |
| Ligne d'information téléphonique sur la santé | x | x | 84 |
| Autre endroit ou spécialiste | x | x | 97 |

**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

On constate au tableau 4.1 que l'utilisation de l'anglais est quasi exclusive avec les infirmières (99 %), avec le médecin de famille (97 %), de même qu'aux autres endroits et avec les autres spécialistes (97 %). L'utilisation de l'anglais avec la ligne d'information téléphonique sur la santé (84 %) est toutefois un peu moins répandue. La méconnaissance du français par les professionnels de la santé, tel que perçue par les répondants, est la principale raison mentionnée par les francophones pour expliquer l'absence de services dans cette langue lors de leurs consultations. Une telle raison influe donc grandement sur la principale langue utilisée lors des échanges.

Dans l'ensemble, les résultats de l'EVMLO et du recensement permettent d'observer que la faible concentration des francophones au sein de la municipalité de résidence, la disponibilité de professionnels ayant une connaissance du français ainsi que la langue principale des demandeurs de services sont trois facteurs importants qui modulent le degré d'utilisation de l'une ou l'autre des langues avec les professionnels de la santé.

La présence de professionnels de langue française et de professionnels capables de soutenir une conversation dans la langue minoritaire est susceptible d'augmenter l'accessibilité aux services de soins de santé dans cette langue. Elle peut en effet également favoriser une plus forte présence et une utilisation plus répandue de la langue dans ce secteur clé de la sphère publique. Toutefois, l'écart observé entre la proportion de ces professionnels capables de soutenir une conversation en français et la population de francophones utilisant le français pour obtenir des services de santé donne à penser que l'offre active de services dans la langue minoritaire est possiblement un enjeu qui mériterait un examen plus attentif.

Il importe également d'examiner si les francophones qui déclarent avoir le français comme langue principale ont été plus susceptibles d'utiliser le français lors de leurs interactions avec les professionnels de la santé que ceux dont l'anglais est la langue principale. Il va en effet de soi que l'absence d'utilisation de la langue officielle minoritaire par les francophones dont le français est la langue principale, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise, ne dépend pas des mêmes facteurs que dans le cas des francophones qui ont effectué une substitution linguistique de telle sorte que l'anglais soit désormais la langue dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise. Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle rendent compte du fait que quelque soit leur langue principale, la grande majorité des francophones (99 %) utilisent l'anglais lorsqu'ils consultent les différents professionnels de la santé. En fait, les francophones ayant le français comme langue principale sont proportionnellement aussi nombreux à utiliser l'anglais que ceux ayant l'anglais comme langue principale lors de leurs interactions avec leur médecin de famille.

Cependant, l'information tirée de l'EVMLO démontre clairement que, chez les francophones, obtenir des services de santé dans la langue de son choix ne signifie pas nécessairement obtenir des services en français. Ainsi, dans la mesure où 45 % des francophones de la Colombie-Britannique ont l'anglais comme langue principale, on ne s'étonnera pas que la « langue de leur choix » pour l'obtention de services de santé ne soit pas le français.

## 4.2 La justice

L'examen des résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) portant sur le domaine de la justice jette également un éclairage sur l'étendue de la présence du français au sein des institutions qui assurent son utilisation par les francophones de la Colombie-Britannique. En ce sens, la mesure de l'accès aux intervenants qui sont en mesure de converser en français permet de documenter un phénomène, perçu par les francophones de la Colombie-Britannique, comme étant très important pour le statut de cette langue et l'avenir des communautés de langue française en situation minoritaire. À cet égard le gouvernement canadien s'est engagé dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* à ce que les Canadiens aient un meilleur accès à des services de justice dans la langue officielle minoritaire. En outre, en ce qui concerne le droit criminel, tel que stipulé par le Code criminel du Canada, les Franco-Colombiens ont le droit à un procès et à une enquête préliminaire en français (FCFA, 2009). Pour ce qui est du droit civil, l'individu peut choisir la langue qui sera utilisée devant un tribunal fédéral. Cependant, lorsque le procès a lieu devant un tribunal provincial, l'anglais est la seule langue utilisée.

En Colombie-Britannique, les résultats de l'EVMLO révèlent que l'accès à ces services en français ne semble pas très valorisé par une majorité de francophones dans la mesure où 61 % sont d'avis que, s'ils avaient à utiliser les services d'un avocat, il serait peu ou pas important que celui-ci puisse parler français. En outre, environ le tiers des adultes francophones ont déclaré qu'ils ne se sentiraient pas à l'aise de parler en français s'ils avaient affaire aux services policiers.

Notons que les interactions avec les instances et les représentants du système judiciaire, notamment les avocats et la police, ne sont pas très répandues dans la population. En effet, sur les quelque 52 250 adultes francophones de la Colombie-Britannique, 27 % ont déclaré avoir utilisé les services d'un avocat au cours des deux années précédant l'enquête tandis que 14 % ont eu un contact avec la police municipale et 21 % avec la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) [18].

Parce que la barrière linguistique peut entraver l'égalité d'accès à la justice, le gouvernement canadien s'est donné comme priorité de former des professionnels qui peuvent assurer un service dans la langue officielle minoritaire. Selon le Recensement de 2006, la Colombie-Britannique comptait 1 935 avocats capables de soutenir une conversation en français, ce qui représente 18 % des avocats de la province (voir le tableau 4.2.1). En ce qui a trait aux policiers, 16 % ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français (voir le tableau 4.2.2).

En plus de ces statistiques sur la disponibilité ou le bassin potentiel de professionnels du système judiciaire qui peuvent utiliser le français lorsqu'ils interagissent avec les francophones de la Colombie-Britannique, les tableaux 4.2.1 et 4.2.2 rendent compte de la connaissance du français par ces professionnels et leur utilisation de cette langue dans le cadre de leur travail. Selon le Recensement de 2006, 4 % des policiers de la Colombie-Britannique ont déclaré utiliser le français au moins régulièrement au travail (voir le tableau 4.2.2). Ce taux est bien inférieur à celui de la capacité de soutenir une conversation en français par les policiers de la province, qui lui se situe à 16 %. Il en va de même pour les avocats : leur taux d'utilisation du français au moins régulièrement au travail (2 %) est également beaucoup moindre que la proportion d'entre eux qui peuvent soutenir une conversation en français, qui est de 18 % [19] (voir le tableau 4.2.1).

18. En raison du très petit nombre des membres de la minorité de langue officielle qui ont eu des contacts avec la police provinciale, les données obtenues dans le cadre de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle demeurent confidentielles en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.
19. Tout comme dans le cas des professionnels de la santé, l'utilisation du français par les avocats et les policiers dépend de plusieurs facteurs, dont la proportion de francophones dans un milieu donné. L'analyse de ces facteurs dépasse toutefois le cadre du présent portrait statistique.

## Tableau 4.2.1
## Connaissance et utilisation de la langue minoritaire par les avocats, Colombie-Britannique, 2006

| Connaissance et utilisation de la langue française | Avocats | |
|---|---|---|
| | nombre | % |
| Première langue officielle parlée | 110 | 1 |
| Langue utilisée le plus souvent au travail | 0 | 0 |
| Langue utilisée régulièrement au travail | 175 | 2 |
| Langue utilisée au moins régulièrement au travail | 175 | 2 |
| Connaissance du français | 1 935 | 18 |
| **Population totale** | **10 685** | **100** |

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Notons que les données du Recensement de 2006 révèlent que le nombre de policiers qui utilisent le français dans le cadre de leur travail en Colombie-Britannique est inférieur au nombre de policiers francophones. Ainsi, alors que près de 300 policiers parmi l'ensemble des policiers de la province ont déclaré utiliser le français au moins régulièrement dans le cadre de leur travail, 385 policiers ont cette langue comme première langue officielle parlée (PLOP) (voir le tableau 4.2.2). En contrepartie, l'effectif des avocats qui communiquent au moins régulièrement en français dans le cadre de leur travail, soit 175, est supérieur au nombre d'avocats francophones, soit 110 avocats (voir le tableau 4.2.1). Un certain nombre de non-francophones ont donc déclaré le français comme langue de travail, ce qui s'ajoute au bassin déjà existant de professionnels susceptibles ou capables de fournir des services en français.

## Tableau 4.2.2
## Connaissance et utilisation de la langue minoritaire par les policiers (sauf cadres supérieurs), Colombie-Britannique, 2006

| Connaissance et utilisation de la langue française | Policiers | |
|---|---|---|
| | nombre | % |
| Première langue officielle parlée | 385 | 5 |
| Langue utilisée le plus souvent au travail | 50 | 1 |
| Langue utilisée régulièrement au travail | 245 | 3 |
| Langue utilisée au moins régulièrement au travail | 300 | 4 |
| Connaissance du français | 1 330 | 16 |
| **Population totale** | **8 370** | **100** |

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle indiquent que les interactions qu'ont les francophones de la Colombie-Britannique avec la police municipale et la Gendarmerie Royale du Canada[20] se font généralement en anglais. Ainsi, environ trois francophones sur quatre ont uniquement utilisé l'anglais lors de leurs interactions avec la Gendarmerie Royale du Canada et avec la police municipale. Lors de l'utilisation des services d'un avocat, une plus grande proportion de francophones, soit 86 % d'entre eux, ont utilisé seulement l'anglais.

20. En raison du très petit nombre des membres de la minorité de langue officielle qui ont eu des contacts avec des membres de la police provinciale, les données obtenues dans le cadre de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ne permettent pas de tirer des conclusions à leur égard.

## 4.3 L'éducation

### 4.3.1 Chez les enfants

L'accès à l'école de langue française et la gestion des systèmes d'enseignement de la minorité francophone ont été depuis longtemps l'un des principaux chevaux de bataille des francophones à l'extérieur du Québec. Dans de nombreuses provinces, la scolarisation des francophones dans leur propre langue aura été fortement limitée du fait que la plupart des écoles françaises ne recevaient aucune aide financière de l'État, et ce, jusqu'au début des années 1970 (Corbeil, 2003).

En Colombie-Britannique, divers acteurs, tels que des individus, des associations, des comités, des commissions et la Fédération des parents francophones, ont conjugué leurs efforts afin d'exiger et de travailler à la mise sur pied d'un système scolaire de langue française, qui relèverait ultimement de la responsabilité du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique. En 1977, le gouvernement de la province octroyait aux francophones le droit à la scolarisation en français. Deux ans plus tard, en 1979, le Programme cadre de français (PCDF) voyait le jour avec des programmes d'instruction en français, lesquels étaient gérés par des districts scolaires anglophones. En 1989, la Loi scolaire de la province est amendée : elle contient une clause qui définit les droits des enfants de parents francophones à l'éducation en français tel que prévus à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. C'est en 1999 que le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) obtient finalement la responsabilité du programme d'éducation francophone à travers toute la province. Dix ans plus tard, en 2009, le CSF comptait 38 écoles qui accueillaient quelque 4 500 élèves auxquels on offrait des programmes d'enseignement de la maternelle à la 12e année, des cours en ligne et un programme de baccalauréat international[21].

Un statut particulier est réservé à l'école française en milieu minoritaire en raison de son rôle de vecteur de socialisation à la culture française, de transmission de la langue aux enfants et du maintien des acquis dans cette langue. L'école est un milieu francophone public qui, de pair avec les familles, peut contribuer au développement et à l'essor d'une vie communautaire francophone.

Il importe donc de pouvoir mesurer l'ampleur de la fréquentation des écoles de langue française par les enfants admissibles à les fréquenter ainsi que les facteurs qui influencent les décisions concernant la langue de scolarisation des enfants. Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) nous procurent notamment cet aperçu particulier de la situation scolaire des enfants de parents francophones en Colombie-Britannique en permettant d'estimer le nombre d'enfants admissibles à l'enseignement en français qui fréquentent une école de langue française ou qui sont inscrits dans un programme d'immersion. De plus, ces données permettent d'examiner le lien entre la fréquentation d'une école de langue française et l'utilisation des langues, notamment, à la maison et avec les amis.

En Colombie-Britannique, 15 400 enfants de parents francophones étaient inscrits à l'école primaire ou secondaire au moment de cette enquête. Parmi ces enfants, environ 40 % recevaient un enseignement en français, dont 22 % au sein d'une école française, mais également, au sein d'un programme d'immersion en français à l'école anglaise. Pour ce qui est du reste des enfants qui étaient inscrits à l'école primaire ou secondaire, 58 % d'entre eux fréquentaient une école de langue anglaise (programme régulier). Mentionnons que les résultats obtenus donnent à penser qu'il puisse y avoir un lien entre la langue dans laquelle les enfants sont scolarisés et la proportion de couples exogames, l'opération d'un transfert linguistique vers l'anglais chez plusieurs francophones âgés de moins de 21 ans et le fait qu'une proportion importante de francophones se sentent plus à l'aise en anglais qu'en français. À titre d'exemple, des 13 130 enfants francophones vivant dans des familles composées de deux parents, la majorité (68 %) étaient issus de familles exogames français-anglais. De ces enfants, qui vivaient au sein de ce type de famille, 58 % fréquentaient le programme régulier d'une école de langue anglaise.

21 Le lecteur est prié de consulter le site de la Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) (http://www.csf.bc.ca/infos_generales/historique.php) pour un résumé de l'historique de l'éducation en français en Colombie-Britannique de 1793 à 2010. Voir également Martel (1991) et Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (2009) pour de plus amples renseignements sur l'éducation en français dans la province.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EMVLO) met également en lumière le fait que la fréquentation de l'école de langue française et l'inscription dans un programme d'immersion française dans une école anglaise semble être un choix plus populaire chez les parents des plus jeunes enfants. Les résultats donnent en effet à penser qu'il y aurait un abandon tant de l'école française que des programmes d'immersion française au profit de l'école anglaise durant la transition entre l'école primaire et l'école secondaire. Les résultats de l'EVMLO révèlent ainsi qu'environ un enfant sur deux était inscrit dans une école de langue française ou dans un programme d'immersion française à l'école primaire. Ces proportions sont plus élevées que celles des enfants inscrits à ces mêmes types d'écoles au niveau secondaire (voir l'annexe B2). Pour ce qui est de la proportion d'enfants inscrits au programme régulier en anglais, elle est de 48 % au primaire et de 71 % au secondaire.

Outre les caractéristiques de nature environnementale mentionnées plus haut, d'autres facteurs viennent influencer le choix de la langue de l'école fréquentée par l'enfant. En particulier, la trajectoire linguistique des parents dans leur cheminement scolaire semble avoir une influence certaine sur le choix de la langue d'enseignement ou du système scolaire de leurs enfants. Ainsi, parmi les 9 500 enfants dont au moins un des parents a fait ses études primaires et secondaires en français, environ 57 % fréquentaient une école de langue française ou un programme d'immersion en français et environ 71 % parlaient le français à la maison.

Les données de l'EMVLO ne permettent pas de tirer des résultats statistiquement significatifs quant au lien entre la fréquentation scolaire en français des enfants et l'utilisation unique ou prédominante du français à la maison ou avec les amis, ni quant au lien entre la fréquentation scolaire en français et la capacité d'utiliser cette langue pour soutenir une conversation. On peut cependant établir un lien entre la fréquentation scolaire en français et l'utilisation du français dans divers contextes. Ainsi, la majorité des enfants qui fréquentent une école de langue française utilisent le français, seul ou avec l'anglais, lorsqu'ils parlent avec leurs amis (54 %) et sont donc en mesure de l'utiliser pour soutenir une conversation dans la quasi-totalité des cas (96 %). En contrepartie, la majorité des enfants qui fréquentent une école anglaise utilisent l'anglais à la maison, soit dans une proportion de 60 %.

## 4.3.2 Chez les adultes

### *4.3.2.1 Plus haut niveau de scolarité atteint*

Le plus haut niveau de scolarité atteint par les francophones de la Colombie-Britannique en 2006 est un indicateur important des progrès réalisés depuis le Recensement de 1971, recensement mené peu après la fin des travaux de la Commission Laurendeau-Dunton. Se fondant sur les statistiques du Recensement de 1961, les travaux de cette Commission ont fait état des écarts très importants observés entre francophones et anglophones au Canada, tant en matière de scolarisation qu'en matière de situation sur le marché de l'emploi et dans diverses sphères de l'activité économique. En raison notamment de la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans et de l'importance grandissante accordée à l'éducation par les gouvernements, les employeurs et par la population dans son ensemble, les écarts entre francophones et anglophones au Canada ont fortement diminué au fil du temps.

Afin d'illustrer le phénomène, examinons d'abord les résultats présentés au graphique 4.3.2.1.1 qui portent sur la situation observée en 2006. On y constate que 26 % des anglophones détenaient un diplôme d'études secondaires comparativement à 20 % des francophones. De plus, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à détenir un diplôme universitaire équivalent ou supérieur au baccalauréat (25 %) que les anglophones (22 %). Dans les autres catégories, les statistiques révèlent que les écarts entre ces deux groupes linguistiques sont maintenant très faibles.

**Graphique 4.3.2.1.1**
**Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la première langue officielle parlée, personnes âgées de 25 ans ou plus, Colombie-Britannique, 2006**

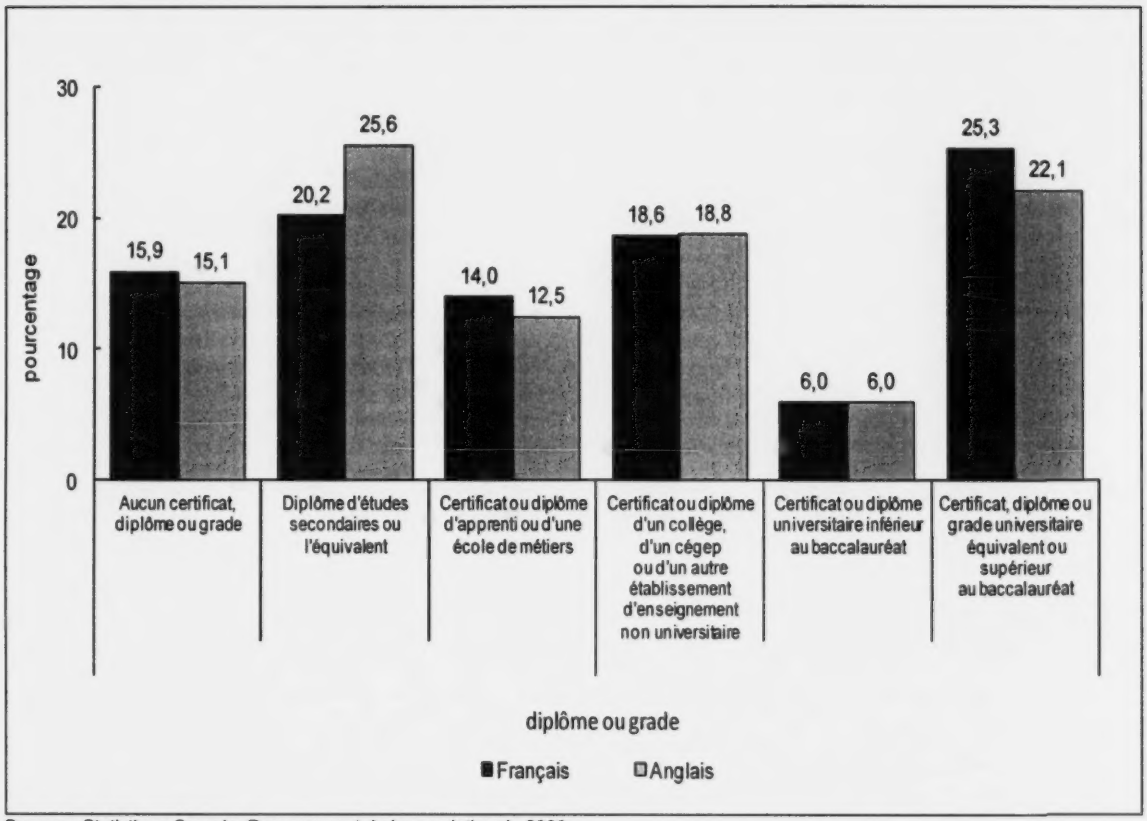


**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les constats qui émanent de la lecture de ce dernier graphique portent sur l'ensemble de la population âgée de 25 ans et plus et, par conséquent, tiennent compte à la fois de la situation actuelle et passée des groupes linguistiques en matière de scolarisation.

Le graphique 4.3.2.1.2 illustre bien ce propos dans la mesure où l'on tient compte de certaines sous-populations définies par leur groupe d'âge. En portant notre attention sur le groupe des 65 ans et plus, on constate que les anglophones affichent une proportion inférieure à celle des francophones à ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade. Par le fait même, on observe que les anglophones sont proportionnellement un peu plus nombreux que les francophones à détenir un diplôme collégial ou un diplôme universitaire.

Signe de l'évolution des tendances en matière de scolarisation, la situation observée chez les personnes de 25 à 34 ans et celles de 35 à 54 ans dépeint une situation inversée : les francophones sont plus susceptibles de détenir un diplôme collégial ou un diplôme universitaire. Parmi ces groupes d'âge, les anglophones sont proportionnellement plus nombreux que les francophones à ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade.

**Graphique 4.3.2.1.2**
**Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la première langue officielle parlée et le groupe d'âge, Colombie-Britannique, 2006**

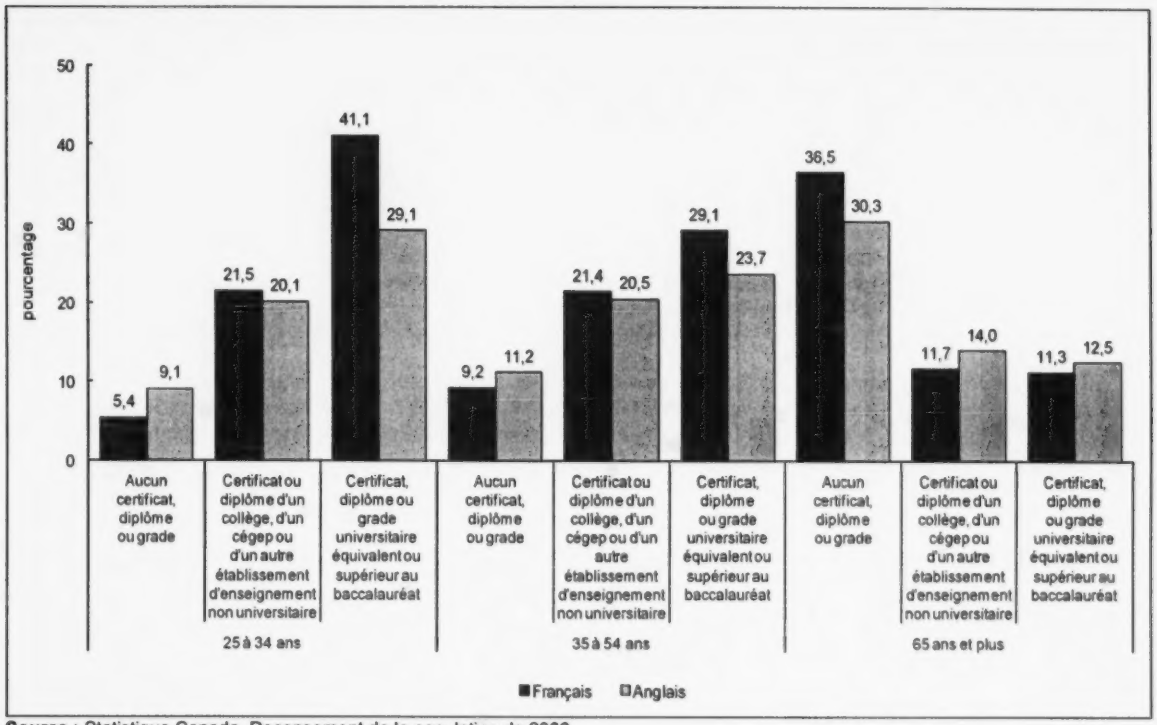


**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Comme nous venons d'y faire allusion, l'examen de la situation des jeunes adultes en matière de scolarisation doit tenir compte d'un facteur important : le lieu de naissance des francophones. On sait, par exemple, que tant chez les anglophones que chez les francophones, les immigrants sont généralement plus sujets à détenir un grade universitaire, en raison notamment du fait que le niveau de scolarité constitue l'un des critères de sélection des immigrants au Canada. En 2006, chez les francophones âgés de 25 à 34 ans, on constate que 59 % de ceux nés à l'extérieur du pays détiennent un diplôme universitaire alors que 38 % de ceux nés en Colombie-Britannique et 34 % de ceux nés dans une autre province (dans la plupart des cas, au Québec) détiennent un tel diplôme (voir le graphique 4.3.2.1.3). Aux premiers niveaux de scolarité, on observe le corollaire de cette situation, c'est-à-dire que les francophones nés à l'extérieur du Canada sont moins susceptibles de détenir un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité atteint et de ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade que les autres Franco-Colombiens.

L'écart important observé entre la proportion de francophones âgés de 25 à 34 ans détenant un grade ou un diplôme universitaire (41 %) et celle des anglophones (29 %) a également pour source le fait que ces derniers sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à être natifs de la Colombie-Britannique que leurs homologues francophones. De fait, seuls 9 % des diplômés universitaires franco-colombiens sont nés dans leur province comparativement à près de 51 % de leurs homologues anglophones. On sait également que 52 % de ces francophones sont natifs d'une autre province, principalement le Québec et l'Ontario, et qu'ils ont généralement obtenu un tel diplôme ou grade avant leur migration vers la Colombie-Britannique. Il est bien connu que les jeunes adultes ont davantage tendance à migrer que les autres pour des raisons liées à l'occupation d'un emploi et qu'il existe une forte corrélation entre un niveau de scolarité élevé et une propension à migrer vers une autre province. Mentionnons que tant chez les anglophones que chez les francophones de la province, la part relative de diplômés universitaires de ce groupe d'âge nés à l'extérieur du pays est la même, soit environ 40 %.

**Graphique 4.3.2.1.3**
**Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par les francophones âgés de 25 à 34 ans selon le lieu de naissance, Colombie-Britannique, 2006**

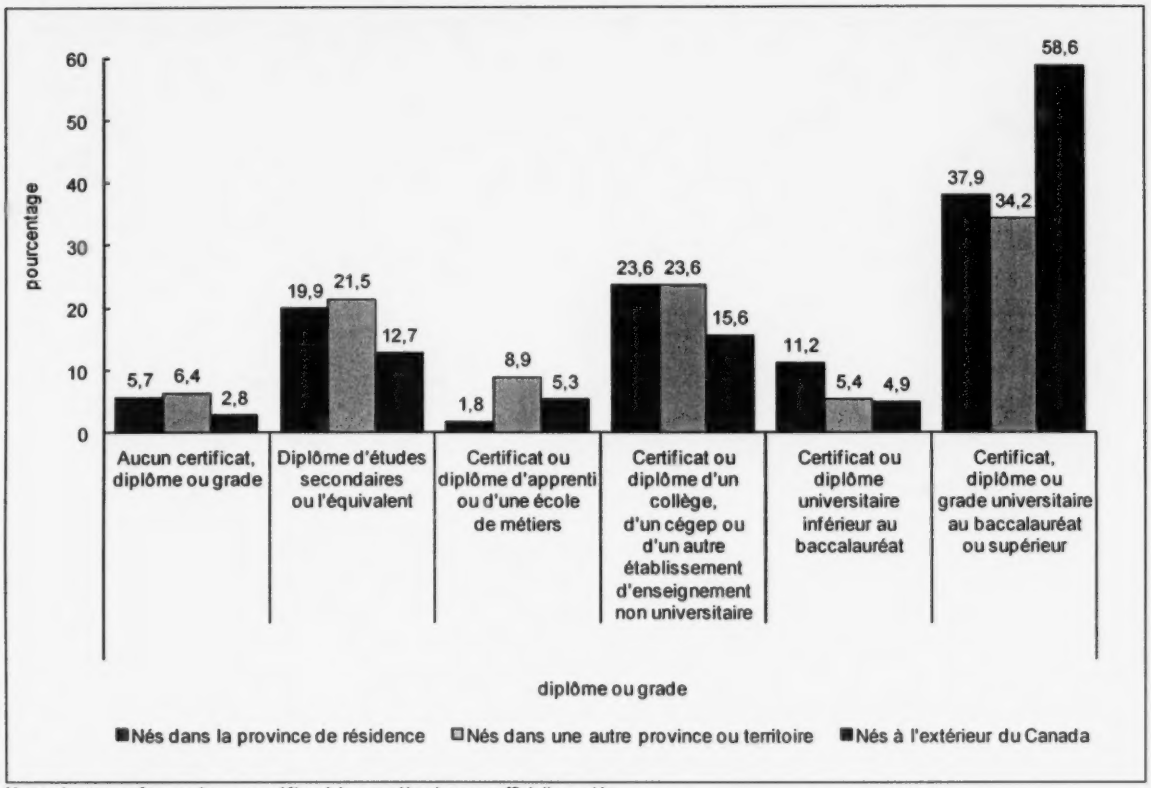


**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'un des changements les plus marquants ayant découlé des profondes mutations sociales et des réformes scolaires des années 1960 est sans conteste l'inscription en grand nombre des femmes dans les établissements d'enseignement postsecondaire, en particulier dans les universités. En 1971, la proportion de femmes détenant un grade universitaire était de deux à trois fois moins élevée que celle des hommes, selon le groupe d'âge (Corbeil, 2003). En 2006, parmi les francophones de la Colombie-Britannique, on constate que chez les personnes âgées de 65 ans ou plus, soit ceux qui avaient au moins 30 ans en 1971, la proportion de femmes qui détiennent un diplôme universitaire est de 10 %, comparativement à 13 % chez les hommes de ce groupe d'âge (voir le tableau 4.3.2.1). En revanche, chez les 20 à 24 ans, on observe la situation inverse : la proportion de détenteurs d'un tel diplôme est de 14 % chez les hommes alors qu'elle atteint 18 % chez les femmes. De plus, dans ce groupe d'âge, 10 % des hommes ne détiennent aucun certificat, diplôme ou grade comparativement à 3 % des femmes. En somme, les femmes de moins de 65 ans sont proportionnellement plus nombreuses à détenir un diplôme ou un grade universitaire que leurs homologues masculins alors que ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade ou à posséder un diplôme professionnel ou d'une école de métiers.

## Tableau 4.3.2.1
## Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par les francophones selon le groupe d'âge et le sexe, Colombie-Britannique, 2006

| Certificat, diplôme ou grade | 20 à 24 ans | | 25 à 34 ans | | 35 à 44 ans | | 45 à 54 ans | | 55 à 64 ans | | 65 ans et plus | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme |
| | pourcentage | | | | | | | | | | | |
| **Aucun certificat, diplôme ou grade** | **2,9** | **9,9** | **3,2** | **7,6** | **5,2** | **9,6** | **8,5** | **13,1** | **16,8** | **17,9** | **37,3** | **35,5** |
| Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence | 49,9 | 45,2 | 17,0 | 20,9 | 16,4 | 19,8 | 24,7 | 22,4 | 23,2 | 16,9 | 23,9 | 14,0 |
| Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers | 3,3 | 8,5 | 5,7 | 8,8 | 8,6 | 14,5 | 9,8 | 19,2 | 11,6 | 25,1 | 10,6 | 24,2 |
| Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire | 17,5 | 14,9 | 21,8 | 21,2 | 24,2 | 19,5 | 23,8 | 18,3 | 19,0 | 16,3 | 13,3 | 9,8 |
| Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat | 8,5 | 7,7 | 6,3 | 5,4 | 7,0 | 4,1 | 8,2 | 4,8 | 8,5 | 6,9 | 5,2 | 3,3 |
| **Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur** | **17,9** | **13,9** | **46,1** | **36,2** | **38,6** | **32,5** | **25,1** | **22,3** | **20,9** | **17,0** | **9,6** | **13,2** |

**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

### 4.3.2.2 Langue d'enseignement chez les adultes

Nous avons vu précédemment que, dans l'ensemble de la Colombie-Britannique, environ la moitié des enfants dont au moins un parent est de langue française sont inscrits dans le programme régulier d'une école primaire de langue française ou dans un programme d'immersion française. Au niveau secondaire, cette proportion est plus faible. Qu'en est-il de la langue de scolarisation des adultes ayant répondu à l'EVMLO? Aux diverses questions de l'enquête portant sur la langue dans laquelle les répondants ont effectué entièrement ou partiellement leurs études, on décèle que la présence du français varie d'un groupe d'âge à l'autre et d'un niveau de scolarité à l'autre.

Le tableau 4.3.2.2 rend compte du fait qu'une proportion importante (77 %) de francophones ont fait entièrement ou partiellement leurs études en français au niveau primaire. Cette proportion fléchit au fur et à mesure qu'on avance dans le parcours scolaire, pour ensuite remonter dans les programmes d'études universitaires. Ainsi, alors que 66 % des francophones ont poursuivi entièrement ou partiellement leurs études secondaires en français, cette proportion est de 50 % pour ceux qui ont complété des études postsecondaires non universitaires et de 60 % pour ceux qui ont poursuivi des études universitaires.

Les résultats de l'EVMLO révèlent un écart important entre les adultes de moins et de plus de 25 ans en ce qui a trait à la fréquentation d'une école primaire et secondaire en français. Ainsi, alors qu'environ 55 % des francophones de moins de 25 ans ont fréquenté l'école française au niveau primaire et au niveau secondaire, cette proportion avoisine les 75 % chez les francophones de 25 ans ou plus. Cette différence est notamment attribuable au fait que nombre de francophones de plus de 25 ans résidant en Colombie-Britannique ont été scolarisés en français au Québec.

### Tableau 4.3.2.2
### Proportion de francophones ayant poursuivi entièrement ou partiellement leurs études en français selon le groupe d'âge et le niveau des études, Colombie-Britannique, 2006

| Groupe d'âge | Niveau des études | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Primaires | Secondaires | Postsecondaires non universitaires | Universitaires |
| | pourcentage | | | |
| 18 à 24 ans | 56 | 55 | x | F |
| 25 à 44 ans | 77 | 72 | 63 | 65 |
| 45 à 64 ans | 80 | 66 | 47 | 67 |
| 65 ans ou plus | 77 | 60 | F | F |
| **Total** | **77** | **66** | **51** | **60** |

**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

## 4.4 Médias, arts et culture

Le soutien aux arts et à la culture est l'un des éléments clés ciblés par la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*. On y reconnaît notamment leur rôle essentiel à l'épanouissement des communautés de langue officielle en milieu minoritaire.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EMVLO) cible six médias pour mesurer l'accès aux éléments culturels dans la langue de la minorité, soit la télévision, l'Internet, la radio, les journaux, les livres et les spectacles ou les événements artistiques. De nos jours, l'Internet et la câblodistribution facilitent l'accès à ces médias dans plusieurs langues et en provenance de nombreux pays, ce qui permet d'accroître la disponibilité des divers produits culturels de langue française à travers le pays.

Les résultats de l'EMVLO révèlent que les Franco-Colombiens, tout comme leurs homologues anglophones, sont de grands consommateurs de médias, dont les plus importants sont la télévision (92 %) et les livres (88 %) (voir le tableau 4.4).

### Tableau 4.4
### Proportion de francophones selon l'utilisation de certains médias (toutes langues confondues), Colombie-Britannique, 2006

| Utilisation du média | Francophones |
|---|---|
| | pourcentage |
| Regardent la télévision | 92 |
| Écoutent la radio | 82 |
| Lisent des livres | 88 |
| Lisent des journaux | 83 |
| Utilisent l'Internet | 79 |

**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlé
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

L'accessibilité aux médias de langue française n'est pas le seul facteur qui influence la consommation dans la langue de la minorité. Les résultats de l'EVMLO révèlent en effet que malgré les avancées technologiques facilitant l'accès à divers médias de langue française, l'anglais prédomine lors de l'utilisation des médias. Les francophones de la Colombie-Britannique sont donc majoritairement portés à déclarer que l'écoute de la télévision et de la radio, la lecture de livres et de journaux et l'accès à l'Internet se font surtout ou seulement en anglais. La lecture des journaux (95 %), l'utilisation de l'Internet (80 %) et l'écoute de la télévision (79 %) sont les médias pour lesquels la prédominance de l'anglais est la plus forte.

## 4.5 Vie communautaire

L'implication des individus au sein de leur communauté et la participation à des activités communautaires sont généralement reconnues comme des dimensions de la vie en société qui contribuent à la création et au maintien de réseaux de soutien social. En outre, « *[le] capital social (défini en termes généraux comme la participation aux réseaux sociaux) est de plus en plus considéré comme une composante clé du développement communautaire ou comme un aspect essentiel de la « capacité » d'une collectivité de se développer* » (Rothwell et Turcotte, 2006 : p.1).

Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) permettent de mesurer certaines dimensions de la participation des francophones à la vie communautaire. Les statistiques concernant la participation à des activités de bénévolat, le fait d'être membre d'organismes communautaires ou de prodiguer des soins dans un contexte informel permettent en effet d'examiner dans quelle mesure les francophones s'impliquent dans la vie associative et communautaire de leur milieu de vie.

Plusieurs facteurs sociodémographiques et économiques influent sur la participation communautaire, notamment l'âge, la scolarité, le milieu de résidence, le statut socio-économique, etc. Toutefois, l'analyse de ces facteurs dépasse l'objectif du présent document.

Les résultats de l'EMVLO révèlent entre le quart et le tiers des francophones de la Colombie-Britannique participent à l'une ou l'autre des activités pour lesquelles des données ont été recueillies dans cette enquête. Ainsi, ce sont 32 % des adultes francophones qui ont déclaré avoir été membres d'un organisme, d'un réseau ou d'une association au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête, alors que 34 % ont déclaré faire du bénévolat et 26 % ont fourni du soutien non rémunéré pour les activités de tous les jours à quelqu'un qui n'habitait pas dans leur ménage. Environ 6 % des francophones ont déclaré avoir participé aux trois types d'activités.

La langue dans laquelle se déroulent les activités communautaires des Franco-Colombiens varie selon le type d'activité. L'anglais est cependant la langue privilégiée par les francophones dans toutes ces activités. L'anglais est surtout ou seulement utilisé par 75 % des francophones lorsqu'ils font du bénévolat, 64 % lorsqu'ils donnent du soutien social pour les activités de tous les jours à des personnes qui n'habitent pas dans le ménage, et 61 % lors de leur implication au sein d'organismes, de réseaux ou d'associations. Soulignons que les amis (46 %) sont plus souvent bénéficiaires du soutien pour les activités quotidiennes. Par conséquent, la famille et les amis semblent compter pour beaucoup dans les réseaux des francophones de la Colombie-Britannique. Ainsi, en cas de maladie, 36 % déclarent qu'ils se tourneraient vers les autres membres de leur famille pour du soutien, tandis que 20 % se tourneraient vers leurs enfants et 21 % vers leurs amis. L'utilisation du français dans les activités de soutien social semble donc associée principalement au domaine privé.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèle que près des deux tiers des francophones de la Colombie-Britannique déclarent qu'il est important ou très important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté francophone. De plus, on constate que 29 % de ceux qui sont membres d'organismes, de réseaux ou d'associations le sont dans le but de promouvoir la communauté francophone.

## 4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu

Nous avons jusqu'à maintenant examiné l'ampleur des niveaux différentiels de scolarité entre les principaux groupes linguistiques en Colombie-Britannique. Tant les données du recensement que de l'EVMLO permettent d'examiner dans quelle mesure les francophones de la Colombie-Britannique œuvrent dans des secteurs d'industrie différents ou non de ceux des anglophones. On peut donc y identifier les similitudes et les différences dans la répartition des groupes linguistiques entre les divers secteurs d'industrie.

L'analyse sommaire des données du Recensement de 2006 révèle que la population francophone de la Colombie-Britannique est proportionnellement plus nombreuse que celle des anglophones à œuvrer dans certains secteurs tels ceux des services d'enseignement et des administrations publiques. Dans ces deux secteurs, on retrouve en effet respectivement 11 % et 8 % des francophones de la province comparativement à 7 % et 5 % des anglophones. Ces derniers, pour leur part, sont proportionnellement plus nombreux à occuper des emplois dans le secteur du commerce de détail (12 %) comparativement à 8 % des francophones de la province. Dans les autres grands secteurs d'industrie, on n'observe que très peu d'écarts entre les deux groupes.

## Graphique 4.6
## Proportion de travailleurs selon le secteur d'industrie et la première langue officielle parlée, Colombie-Britannique, 2006

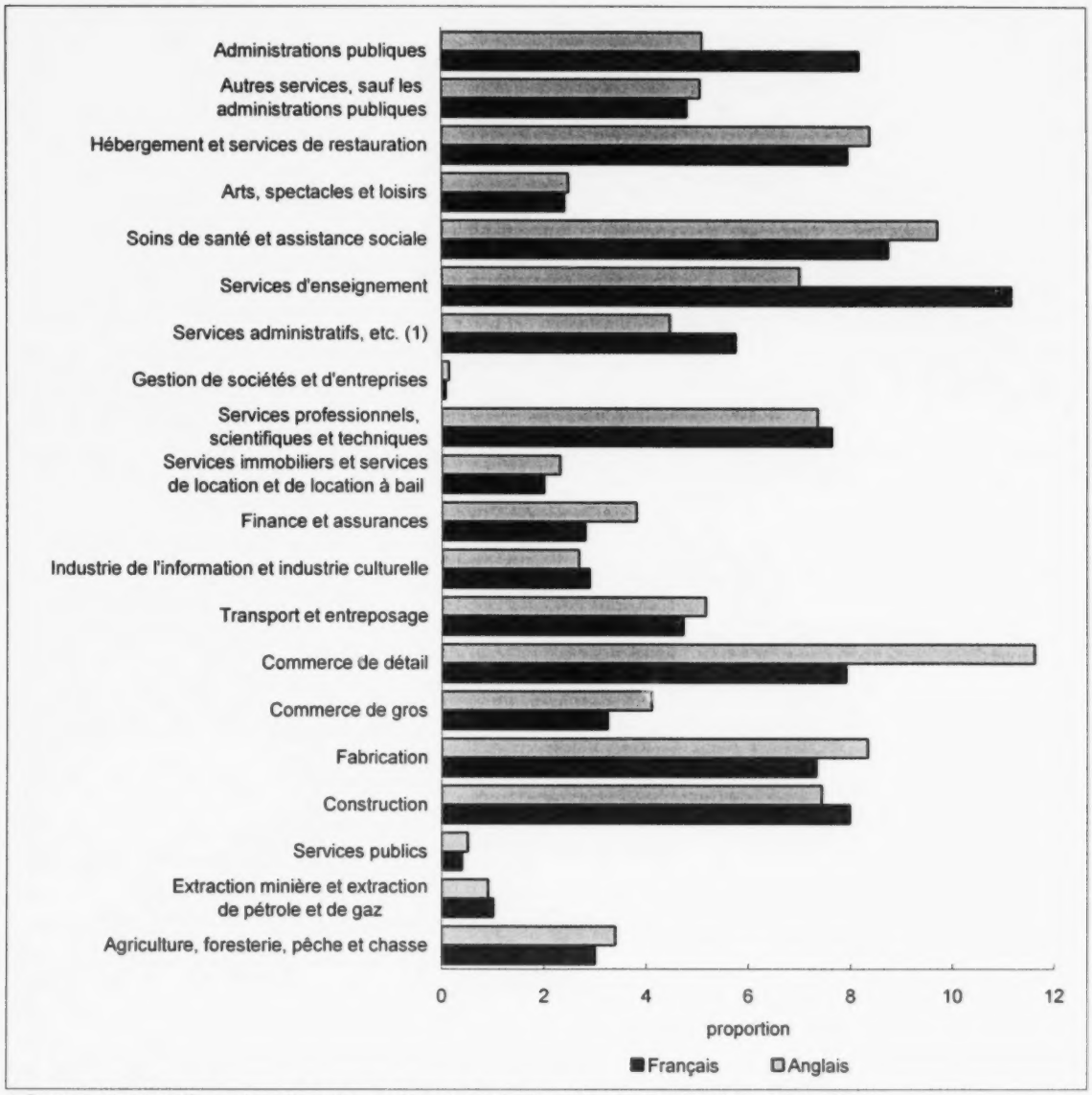


1. Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

## Tableau 4.6
## Répartition des travailleurs francophones selon le secteur d'industrie, Colombie-Britannique, 2006

| Secteur d'industrie (SCIAN) | Travailleurs francophones | |
|---|---|---|
| | nombre | % |
| Administrations publiques | 3 240 | 8,2 |
| Agriculture, foresterie, pêche et chasse | 1 220 | 3,1 |
| Arts, spectacles et loisirs | 945 | 2,4 |
| Autres services, sauf les administrations publiques | 1 845 | 4,7 |
| Commerce de détail | 3 135 | 7,9 |
| Commerce de gros | 1 275 | 3,2 |
| Construction | 3 155 | 8,0 |
| Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz | 390 | 1,0 |
| Fabrication | 2 950 | 7,4 |
| Finance et assurances | 1 155 | 2,9 |
| Gestion de sociétés et d'entreprises | 35 | 0,1 |
| Hébergement et services de restauration | 3 105 | 7,8 |
| Industrie de l'information et industrie culturelle | 1 100 | 2,8 |
| Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement | 2 290 | 5,8 |
| Services d'enseignement | 4 385 | 11,1 |
| Services immobiliers et services de location et de location à bail | 815 | 2,1 |
| Services professionnels, scientifiques et techniques | 3 025 | 7,6 |
| Services publics | 170 | 0,4 |
| Soins de santé et assistance sociale | 3 520 | 8,9 |
| Transport et entreposage | 1 880 | 4,7 |
| **Total** | **39 620** | **100,0** |

**Nota :** SCIAN = Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

### 4.6.1 Utilisation de la langue française au travail selon le secteur d'industrie

Parmi l'ensemble des travailleurs de la Colombie-Britannique âgés de 15 ans ou plus, 1,5 % utilisent le français le plus souvent ou régulièrement dans le cadre de leur travail. Chez les personnes ayant le français comme première langue officielle parlée, cette proportion atteint 4,3 %, soit 1,4 % le plus souvent et 2,9 % régulièrement (c'est-à-dire moins souvent que la langue prédominante).

Les francophones qui œuvrent dans les secteurs de l'enseignement et des soins de santé et de l'assistance sociale, des administrations publiques et de la construction regroupent plus du tiers (36 %) des francophones de la province. Qu'en est-il de l'utilisation du français par les francophones au sein de ces secteurs? On ne s'étonnera guère que les travailleurs francophones du secteur de l'enseignement soient proportionnellement les plus nombreux à avoir le français comme principale langue de travail; on en compte 42 % qui l'utilisent le plus souvent alors que 16 % déclarent en faire une utilisation régulière. Les francophones des secteurs de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle, lesquels ne représentent que 3 % des travailleurs francophones de la province, arrivent bon seconds en ce qui a trait à l'utilisation du français le plus souvent au travail (17 %). Toutefois, ce sont les francophones du secteur de l'administration publique qui déclarent faire usage du français au moins régulièrement au travail dans une plus forte proportion, soit 8 % le plus souvent et 42 % régulièrement.

## Graphique 4.6.1
## Utilisation du français le plus souvent ou régulièrement au travail par les francophones selon le secteur d'industrie, Colombie-Britannique, 2006

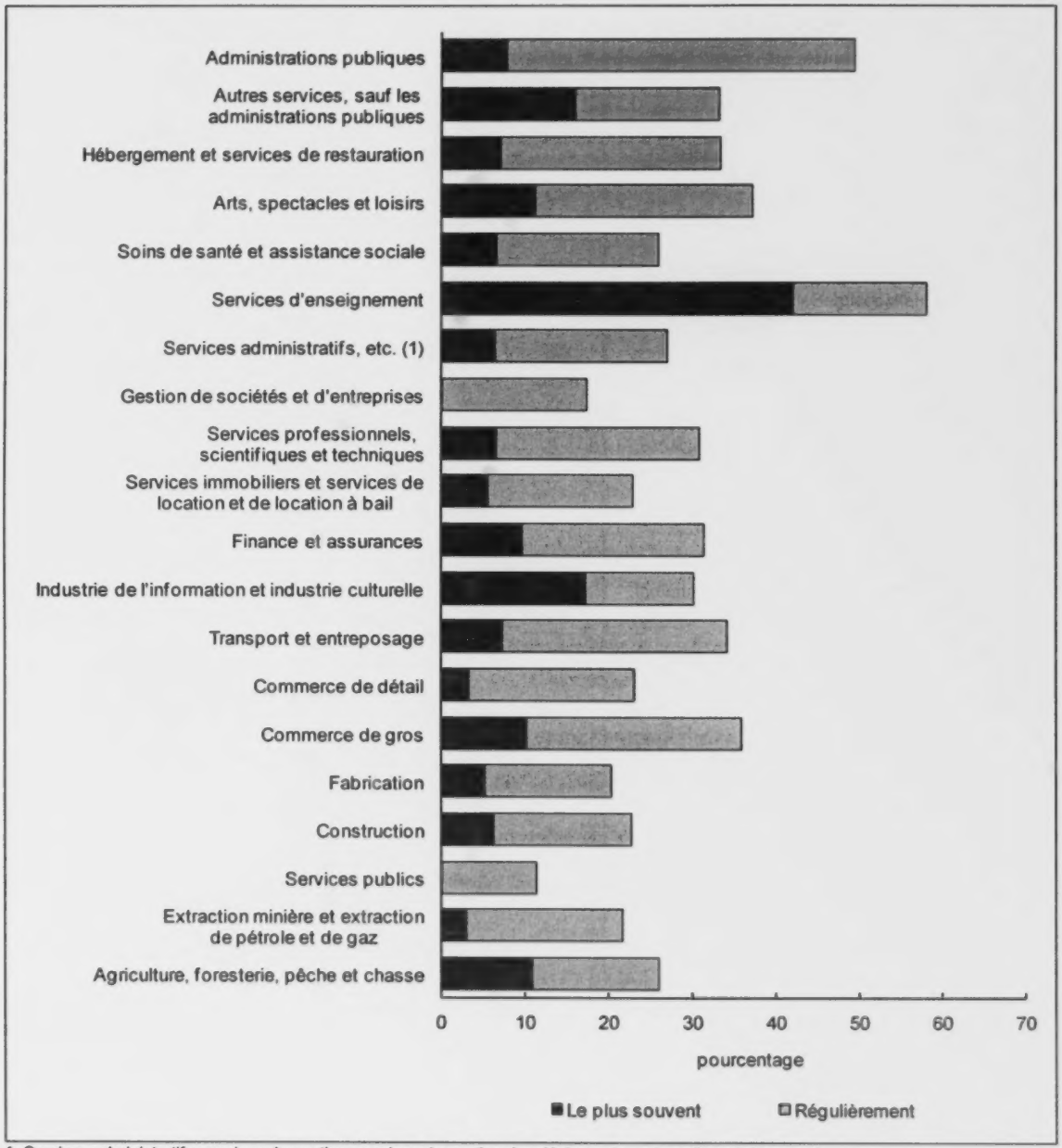


1. Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.
**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

### 4.6.2 Écarts différentiels de revenu

Historiquement, les francophones au Canada ont été désavantagés sur le plan économique. Les Franco-Colombiens ne faisaient pas exception. Dans la mesure où le niveau de revenu des individus est fortement tributaire de leur niveau de scolarité, de leur profession et du secteur d'industrie dans lequel ils œuvrent (pour ne nommer que ces facteurs), on peut donc croire que les mutations importantes qu'ont connues les communautés francophones de la Colombie-Britannique au cours des 40 dernières années ont eu des répercussions majeures sur leur niveau de revenu.

L'analyse des facteurs ayant influencé l'évolution des écarts différentiels de revenu entre les groupes linguistiques dépasse l'objet et la portée du présent rapport. Toutefois, les statistiques du Recensement de 2006 portent à croire que la situation des Franco-Colombiens s'est beaucoup améliorée au fil du temps.

Les statistiques de 2006 révèlent que les personnes ayant le français comme première langue officielle parlée ont des revenus moyen et médian légèrement supérieurs à ceux des anglophones. Ainsi, les hommes ayant le français comme seule première langue officielle parlée (PLOP) ont un revenu moyen supérieur de 1 600 $ à celui des hommes ayant l'anglais comme seule PLOP. On observe des résultats très similaires en ce qui a trait au revenu médian puisque celui des hommes francophones est de 1 200 $ supérieur à celui des anglophones. Chez les femmes, les revenus moyen et médian des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones de 2 400 $ et de 1 800 $ respectivement (voir le tableau 4.6.2). Quant aux revenus moyens et médians des personnes ayant et le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées, ils sont bien inférieurs à ceux des francophones et des anglophones. Chez la population de double langue officielle parlée, les revenus inférieurs s'expliqueraient par le fait qu'il s'agit essentiellement de personnes immigrées. De nombreuses études ont déjà montré qu'en dépit d'un niveau de scolarité supérieur, les immigrants ont un taux de chômage supérieur et des revenus inférieurs à ceux des personnes nées au Canada (Frenette et Morissette, 2003; Picot and Hou, 2003; Zietsma, 2010).

**Tableau 4.6.2**
**Revenu moyen et revenu médian des hommes et des femmes selon la première langue officielle parlée, Colombie-Britannique, 2006**

| Première langue officielle parlée | Hommes | | Femmes | |
|---|---|---|---|---|
| | Revenu moyen | Revenu médian | Revenu moyen | Revenu médian |
| | dollar | | | |
| Français | 44 740 | 33 595 | 29 801 | 22 352 |
| Anglais | 43 100 | 32 364 | 27 387 | 20 596 |
| Français et anglais | 33 245 | 21 193 | 21 361 | 13 481 |
| **Total** | **42 469** | **31 598** | **26 905** | **19 997** |

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

À la lumière du contexte historique décrit plus haut, on sait que le revenu médian des deux groupes linguistiques est fonction de l'âge, les francophones plus âgés affichant un revenu médian inférieur à celui des anglophones. Les statistiques présentées aux graphiques 4.6.2-a et 4.6.2-b rendent en effet compte du fait que chez les personnes de 65 ans ou plus le revenu médian des anglophones est supérieur à celui des francophones, tant chez les hommes que chez les femmes. Quoique les écarts de revenu soient moins importants chez ces dernières. En revanche, chez les 25 à 44 ans, tant le revenu médian des femmes que celui des hommes de langue française est supérieur à ceux des anglophones, soit de 3 500 $ et de 2 500 $ respectivement. Pour ce qui est des hommes et des femmes ayant à la fois et le français et l'anglais comme première langue officielle parlée, ces personnes affichent des revenus médians qui sont pour la plupart inférieurs à ceux des francophones et des anglophones. Les écarts de revenu sont toutefois plus considérables chez les hommes que chez les femmes.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer l'écart différentiel de revenus entre francophones et anglophones. Bien que les résultats portant sur l'ensemble de la population révèlent que, tant chez les hommes que chez les femmes, les revenus moyens des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones, la source de ces écarts réside en partie dans un certain nombre de caractéristiques qui distinguent ces deux populations. Par exemple, nous avons en effet pu constater préalablement que la population francophone de moins de 65 ans de la Colombie-Britannique est plus scolarisée que la population anglophone. La structure par âge de la population est également un facteur qui influe sur les revenus moyens et médians de cette population.

En approfondissant l'analyse des résultats du recensement, notamment en utilisant la technique de l'analyse statistique multivariée, on constate que la scolarité, le type de lieu de résidence, le secteur d'industrie et le statut d'immigrant y jouent un rôle important et permettent d'expliquer une partie de ces écarts. Ainsi, en isolant l'influence de ces caractéristiques, on observe que les hommes francophones de 65 ans ou plus affichent un revenu moyen inférieur d'environ 2 900 $ à celui des anglophones. Pour ce qui est de l'écart entre les revenus moyens des hommes de moins de 65 ans, il devient quasi inexistant. Chez les femmes, les résultats de l'analyse multivariée révèlent que les revenus des francophones de 65 ans ou plus sont inférieurs de 4 000 $ à ceux des anglophones. Pour ce qui est des femmes âgées de moins de 65 ans, l'écart entre les revenus moyens des francophones et ceux des anglophones est très faible.

**Graphique 4.6.2-a**
**Revenu médian des femmes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Colombie-Britannique, 2006**

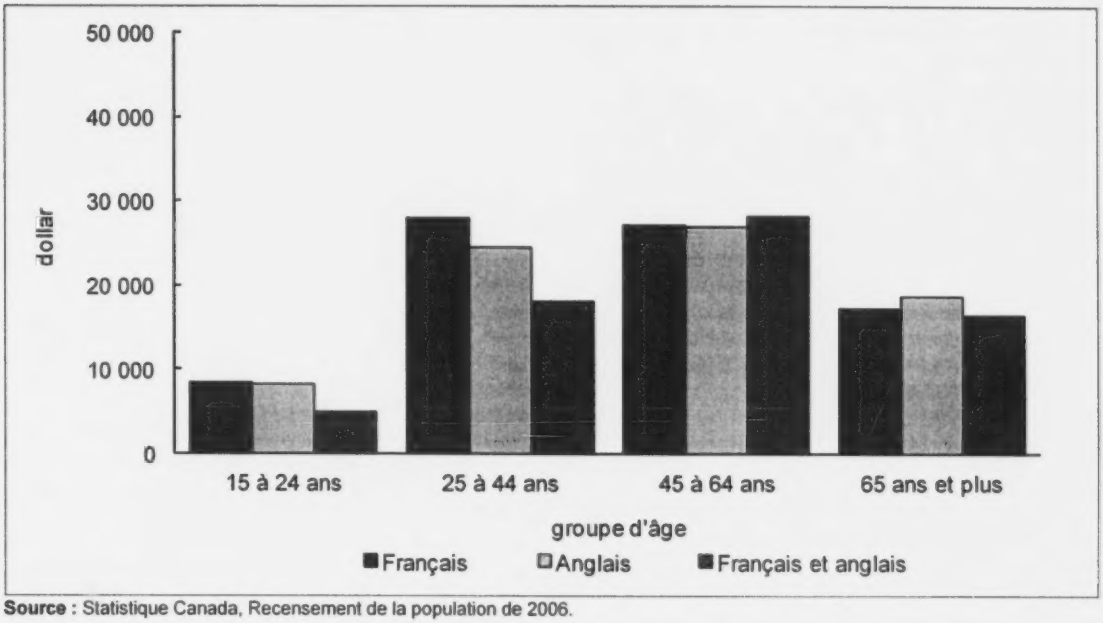


**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

**Graphique 4.6.2-b**
**Revenu médian des hommes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Colombie-Britannique, 2006**

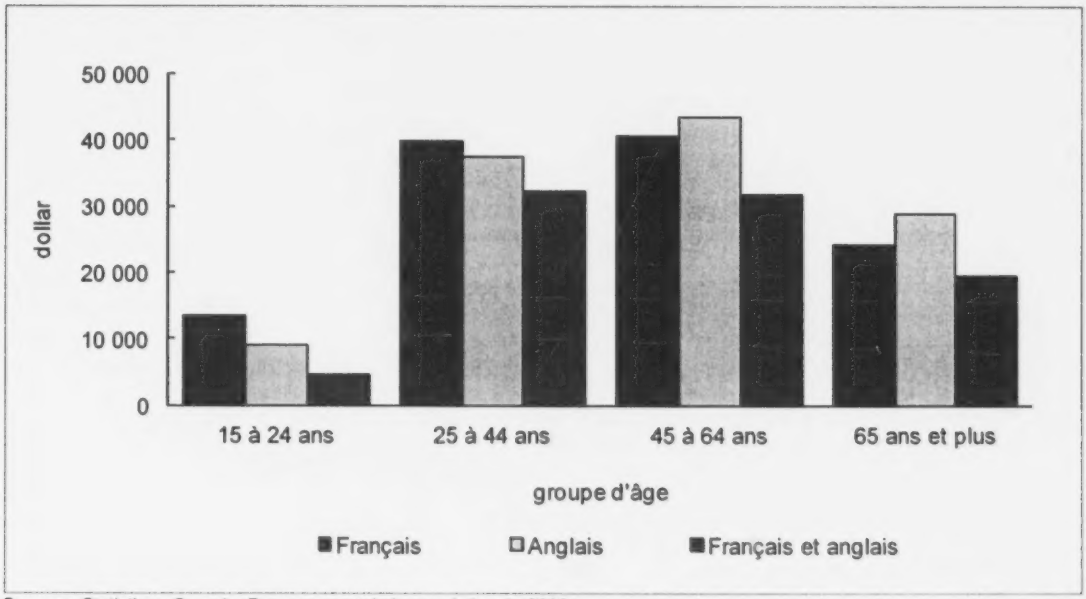


**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

## Section 5 Vitalité subjective

Dans le présent portrait des francophones de la Colombie-Britannique, nous avons brossé un profil général des différentes caractéristiques démolinquistiques et socio-économiques de cette population. Mais que savons-nous de certains éléments clés de la vitalité subjective, des perceptions et de la valorisation du fait français dans leur milieu de vie?

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) mettent en lumière au moins deux éléments clés que partagent la plupart des francophones : un fort sentiment de double identification aux groupes francophone et anglophone et la valorisation de la langue française.

En ce qui a trait au phénomène de l'appartenance identitaire, les résultats de l'EVMLO donnent à penser que les francophones affichent une double identité ethnolinguistique. Ils déclarent en effet dans une proportion de 51 % s'identifier tant au groupe francophone qu'anglophone comparativement à 20 % qui déclarent s'identifier surtout ou seulement au groupe francophone.

Le sentiment d'appartenance et l'identité sont des concepts fort complexes. Une personne peut s'identifier, selon les circonstances, à son pays, à sa langue, à sa culture, etc. Le sentiment de double identification aux groupes francophone et anglophone qui est observé chez les francophones de la Colombie-Britannique suggère que, dans bien des cas, l'immersion dans la culture majoritairement anglophone aurait contribué à l'émergence d'un phénomène où se conjuguent à la fois une valorisation et un respect de l'héritage culturel et linguistique francophone et des pratiques langagières qui témoignent d'un vécu au sein d'une culture anglophone ambiante et prédominante. La vérification et l'analyse de cette hypothèse outrepassent toutefois le cadre du présent rapport analytique et les limites de l'EVMLO à cet égard.

Cependant, plusieurs éléments nous permettent d'affirmer que les francophones de la Colombie-Britannique accordent une valeur certaine à la langue française. Un peu plus de 50 % d'entre eux ont déclaré qu'il est important pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours. D'autre part, il s'avère important ou très important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue française (63 %), que les services gouvernementaux soient offerts en français (69 %) et que les droits linguistiques soient respectés dans leur province (83 %).

Fait à noter, en examinant le degré d'utilisation de la langue française dans les divers domaines à propos desquels l'EVMLO pose des questions, notamment à l'égard des interactions avec les professionnels des services de soins de santé et ceux du système de justice, ainsi qu'à l'égard de l'accès aux principaux véhicules de la culture, on constate un phénomène qui peut paraître de prime abord contradictoire : la valorisation d'une langue ne se traduit pas nécessairement par une forte utilisation de celle-ci. À titre d'exemple, notons que parmi les francophones de la Colombie-Britannique qui déclarent qu'il est important ou très important de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours, 79 % regardent la télévision surtout ou seulement en anglais tandis que plus de 9 francophones sur 10 lisent les journaux surtout ou seulement en anglais. Malgré une valorisation affirmée du français, malgré la forte importance qu'on peut lui accorder, la réalité démolinguistique et les dynamiques propres au milieu dans lequel habitent les francophones peuvent entraver l'utilisation de cette langue.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle a recueilli des données sur les perceptions subjectives à l'égard de l'évolution passée et future de la présence de la langue minoritaire dans la municipalité de résidence ainsi que sur la vitalité perçue de la communauté de langue officielle en situation minoritaire. À cet égard, notons que la moitié des francophones estiment que la vitalité de la communauté de langue française dans leur municipalité est faible ou très faible alors que 28 % considèrent qu'elle n'est ni forte ni faible. De plus, lorsqu'on leur a demandé ce qu'il adviendrait de la présence du français dans leur municipalité au cours des dix prochaines années, 57 % des Franco-Colombiens ont déclaré que cette présence diminuerait. Ces résultats donnent donc à penser que les francophones de la Colombie-Britannique manifestent une inquiétude certaine à l'égard de la présence de leur langue dans leur municipalité, voire leur province.

## Conclusion

Ce portrait démolinguistique des francophones de la Colombie-Britannique contient beaucoup d'informations variées sur les caractéristiques, les pratiques et les perceptions de ce groupe linguistique. Que doit-on en retenir? Bien qu'ils ne constituent pas une liste exhaustive des informations clés que contient le présent document, les éléments suivants permettent d'en cerner la vision d'ensemble.

1. La population de langue maternelle française de la Colombie-Britannique a plus que triplé, entre 1951 et 2006, passant de 19 400 à 58 900 personnes. La population de langue maternelle anglaise a également triplé pour atteindre 2 900 900 en 2006 alors que celle de tierce langue maternelle a sextuplé, totalisant 1 114 600 personnes en 2006 comparativement à 181 900 en 1951.

2. Le critère de première langue officielle parlée (PLOP) constitue une définition plus inclusive de la population francophone parce qu'il permet d'inclure les personnes de tierce langue maternelle dans la population francophone ou anglophone. Ainsi, la part relative de la population de PLOP français au sein de l'ensemble de la population de la Colombie-Britannique est de 1,5 % (61 700 personnes) et celle de la population ayant le français comme langue maternelle est de 1,4 % (58 890) (après redistribution égale des réponses multiples). À l'inverse, la part relative de la population anglophone est de 71,2 % selon la langue maternelle et de 95,5 % selon la PLOP, ce qui témoigne d'une forte orientation des allophones vers l'anglais.

3. La proportion de personnes dont la première langue officielle parlée est le français au sein de l'ensemble de la population britanno-colombienne est de 1,5 %. Près des deux tiers de la population franco-colombienne réside principalement dans les quatre divisions de recensement de Greater Vancouver (50,9 % ou 31 400 personnes), de Capital (10,2 % ou 6 305 personnes), de Fraser Valley (4,7 % ou 2 890 personnes) et de Central Okanagan (4,1 % ou 2 518 personnes) (voir l'annexe A). La division de recensement (DR) de Greater Vancouver correspond à la région métropolitaine de recensement (RMR) de Vancouver et la DR de Capital inclut, en plus des subdivisions de recensement Capital F et Capital G, la RMR de Victoria.

4. Entre 1971 et 2006, la proportion d'enfants issus d'une famille exogame français-anglais parmi l'ensemble des familles dont au moins un parent est de langue maternelle française a augmenté en Colombie-Britannique, passant de 59 % à 73 %. À l'opposé, la part des enfants vivant au sein d'une famille endogame dont les deux parents ont le français comme langue maternelle a substantiellement diminué, passant de 26 % en 1971 à 12 % en 2006. La formation de familles exogames français-tierce langue est restée stable durant cette période, avec une proportion d'environ 15 %.

5. En raison de l'augmentation de la proportion de couples exogames français-anglais entre 1971 et 2006, on pourrait s'attendre à observer une baisse du taux de transmission de la langue minoritaire (en l'occurrence le français) aux enfants. Or, alors que les enfants de moins de 18 ans issus de couples exogames français-anglais s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle dans une proportion de 3 % en 1971, cette proportion atteignait 9 % en 2006. On observe également une augmentation de la transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-tierce langue de 15 % à 19 % au cours de la même période.

6. L'effectif de personnes qui sont âgées de moins de 25 ans et qui ont le français comme langue maternelle française a connu, entre 1971 et 2006, des pertes en raison d'une baisse de la fécondité des femmes francophones. Par ailleurs, on observe au cours de cette période une hausse substantielle du nombre de personnes âgées de 30 ans ou plus en raison d'une migration importante de la population de langue maternelle française en provenance d'une autre province, d'un territoire et de l'extérieur du pays. Toutefois, une partie de l'augmentation de l'effectif des personnes âgées s'explique par le vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie.

7. Au fil des recensements, on constate que le taux de transferts linguistiques chez les personnes de langue maternelle française en Colombie-Britannique est resté à peu près stable. Ainsi, en 1971, environ 74 % des Britanno-Colombiens dont le français était la langue maternelle déclaraient parler une autre langue, essentiellement l'anglais, le plus souvent à la maison. Trente-cinq ans plus tard, 73 % des personnes de langue maternelle française déclaraient parler une autre langue que le français le plus souvent au foyer. Presque nulle chez les personnes de langue maternelle anglaise, la proportion de transferts linguistiques est restée stable, se situant à 0,6 % en 1971 et en 2006. Chez les personnes de tierce langue maternelle, les transferts linguistiques ont diminué au cours des 35 dernières années, passant de 60 % en 1971 à 39 % en 2006. Cette diminution importante est essentiellement le résultat d'une forte croissance de la population immigrée.

8. Dans l'ensemble de la Colombie-Britannique, une proportion plus importante de francophones déclarent parler anglais le plus souvent à la maison (transferts linguistiques complets et partiels) que celle des francophones qui déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français. Ainsi, 74 % des Franco-Colombiens déclarent parler l'anglais le plus souvent à la maison alors que 45 % ont déclaré être plus à l'aise en anglais qu'en français.

9. En Colombie-Britannique, la population dont la première langue officielle parlée est le français fait surtout usage de l'anglais dans les sphères publique et privée. L'utilisation quasi exclusive de l'anglais au foyer a été déclarée par 71 % d'entre eux; 22 % y parlent le plus souvent le français (seul ou avec une autre langue). C'est dans les échanges qui ont lieu dans les institutions et les commerces que l'usage de l'anglais est le plus répandu. Ainsi, 99 % de la population de PLOP français y utilise cette langue le plus souvent (seul ou avec une autre langue) alors que 77 % l'utilise de façon exclusive. Au travail, près de 87 % des personnes dont le français est l'unique première langue officielle parlée font surtout ou seulement usage de l'anglais.

10. La proportion de personnes qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français (7,0 %) au sein de l'ensemble de la population de la Colombie-Britannique en 2006 est plus importante que celle de la population qui a déclaré le français seul ou avec une autre langue comme langue maternelle (1,6 %) ou encore que celle dont le français est la première langue officielle parlée (1,5 %).

11. La part relative de Britanno-Colombiens ayant la capacité de soutenir une conversation en français est fortement polarisée selon le groupe linguistique. Bien que 87,9 % des personnes de langue maternelle française aient déclaré une connaissance des deux langues officielles, cette proportion n'était que de 7 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 5 % chez les personnes de tierce langue maternelle. Chez ces dernières, 11 % des personnes, pour la plupart des immigrants récents, ont déclaré ne pouvoir soutenir une conversation ni en français ni en anglais.

12. En 2006, à peine plus de 10 % des personnes de langue maternelle française étaient nées en Colombie-Britannique alors que près de 75 % étaient nées dans une autre province ou un territoire du Canada. Plus du tiers des personnes de langue maternelle française sont nées au Québec. Quant aux personnes nées à l'étranger, des immigrants pour la plupart, ils composaient près de 15 % de la population de langue maternelle française.

13. La population immigrante dont le français était la première langue officielle parlée représente une très faible proportion de l'ensemble de la population immigrante de la province. En 2006, cette part relative était en effet de 1,3 %. Alors qu'en 1971, la part de la population immigrée au sein de la population francophone était de 17 %, elle atteignait près de 24 % en 2006, soit une part à peu près équivalente à celle au sein de la population anglophone (26 %).

14. Entre 1981 et 2006, le solde migratoire net entre la Colombie-Britannique et les autres provinces et territoires a été positif, variant de 420 à 3 360, à l'exception de la période 1991 à 1996 durant laquelle il a atteint 6 655. Les départs de francophones vers les autres provinces ou territoires ont oscillé entre 5 060 et 7 685 départs au cours d'une période donnée. Pour ce qui est de la migration vers la Colombie-Britannique, c'est lors de la période de 1991 à 1996 que celle-ci a été la plus importante : 11 715 francophones sont venus s'installer dans la province. Les périodes de plus faible migration vers la Colombie-Britannique ont été enregistrées de 1981 à 1986 (7 695 arrivées) et 2001 à 2006 (7 385 arrivées).

15. Lors du Recensement de 2006, 19 % des médecins travaillant en Colombie-Britannique, soit 1 055 sur un total de 5 460, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, alors que 2,6 % déclaraient utiliser le français au moins régulièrement dans le cadre de leur travail. Chez les infirmières, au nombre de 34 815, ces proportions sont de 7 % et 0,7 % respectivement.

16. Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) révèlent que la grande majorité des francophones (99 %) de la Colombie-Britannique indiquent utiliser l'anglais lors des consultations avec les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières, les professionnels de la ligne téléphonique d'information (Info-Santé) et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins.

17. Selon le Recensement de 2006, 4 % des policiers de la Colombie-Britannique ont déclaré utiliser le français au moins régulièrement au travail. Ce taux est bien inférieur à celui de la capacité de soutenir une conversation en français par les policiers de la province, qui lui se situe à 16 %. Il en va de même pour les avocats : leur taux d'utilisation du français au moins régulièrement au travail (2 %) est également beaucoup moindre que la proportion d'entre eux qui peuvent soutenir une conversation en français, qui est de 18 %.

18. En Colombie-Britannique, 15 400 enfants de parents francophones étaient inscrits à l'école primaire ou secondaire au moment de l'EVMLO. Parmi ces enfants, environ 40 % recevaient un enseignement en français, dont 22 % au sein d'une école française, mais également au sein d'un programme d'immersion en français à l'école anglaise. Pour ce qui est du reste des enfants qui étaient inscrits à l'école primaire ou secondaire, 58 % d'entre eux fréquentaient une école de langue anglaise (programme régulier).

19. En 2006, 26 % des anglophones détenaient un diplôme d'études secondaires comparativement à 20 % des francophones. De plus, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à détenir un diplôme universitaire équivalent ou supérieur au baccalauréat (25 %) que les anglophones (22 %). Dans les autres catégories, les statistiques révèlent que les écarts entre ces deux groupes linguistiques sont maintenant très faibles.

20. En raison, du rattrapage des francophones en matière de scolarité, les personnes ayant le français comme première langue officielle parlée (PLOP) ont des revenus moyens et médians légèrement supérieurs à ceux des anglophones. Ainsi, les hommes ayant le français comme seule PLOP ont un revenu moyen supérieur de 1 600 $ à celui des hommes ayant l'anglais comme seule PLOP. On observe des résultats très similaires en ce qui a trait au revenu médian puisque celui des hommes francophones est de 1 200 $ supérieur à celui des anglophones. Chez les femmes, les revenus moyen et médian des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones de 2 400 $ et de 1 800 $ respectivement.

21. Quant aux revenus moyen et médian des personnes ayant et le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées, ils sont bien inférieurs à ceux des francophones et des anglophones. Chez la population de double langue officielle parlée, les revenus inférieurs s'expliqueraient par le fait qu'il s'agit essentiellement de personnes immigrées. De nombreuses études ont déjà montré qu'en dépit d'un niveau de scolarité supérieur, les immigrants ont un taux de chômage supérieur et des revenus inférieurs à ceux des personnes nées au Canada.

22. Une forte proportion de francophones de la Colombie-Britannique déclarent s'identifier tant au groupe francophone qu'au groupe anglophone. De plus, bien qu'une forte proportion de francophones déclarent utiliser l'anglais comme langue principale à l'extérieur du foyer, plusieurs résultats de l'EVMLO nous permettent d'affirmer que les francophones accordent une valeur certaine à la langue française. Un peu plus de 50 % d'entre eux ont déclaré qu'il est important pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours. D'autre part, il s'avère important ou très important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue française (63 %), que les services gouvernementaux soient offerts en français (69 %) et que les droits linguistiques soient respectés dans leur province (83 %).

## Cartes géographiques

### Carte 1.1
### Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais) [22] selon les divisions de recensement, Colombie-Britannique, 2006

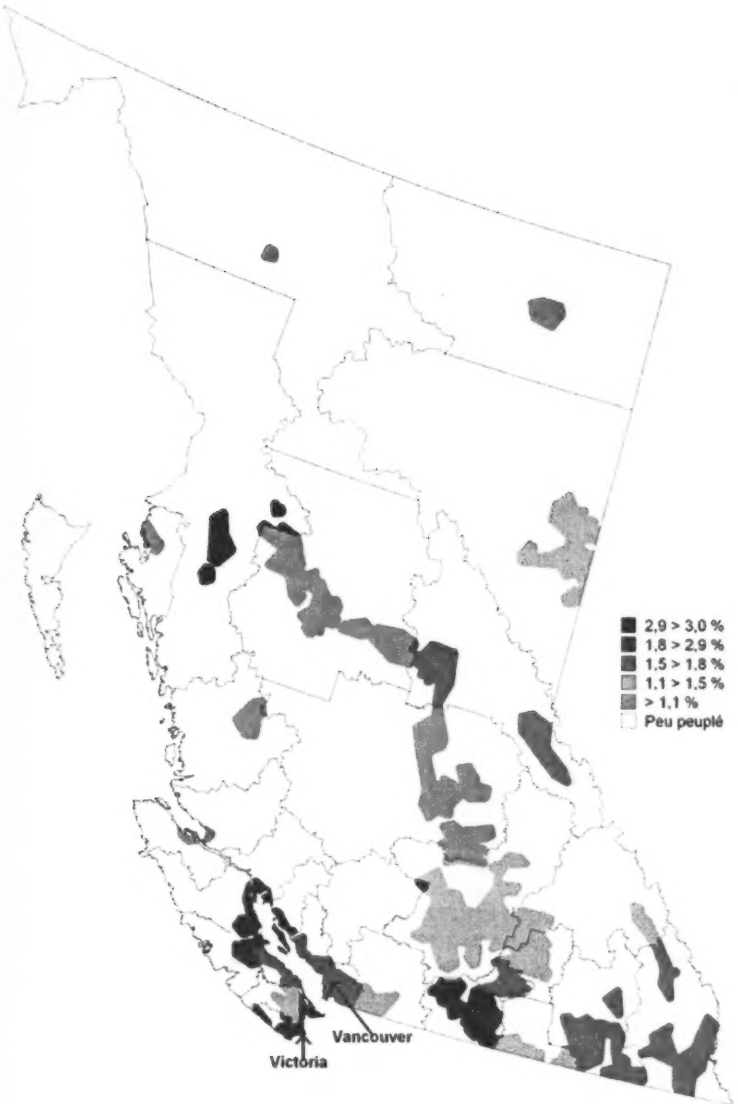


**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

22. La répartition aléatoire de la catégorie « français anglais » a été effectuée à l'aide du logiciel SAS (commande RANUNI) de sorte à attribuer environ la moitié de cette catégorie au groupe « français ».

## Carte 1.2
## Répartition des francophones (première langue officielle parlée) sur le territoire de la région métropolitaine de recensement de Vancouver selon les secteurs de recensement, 2006[23]

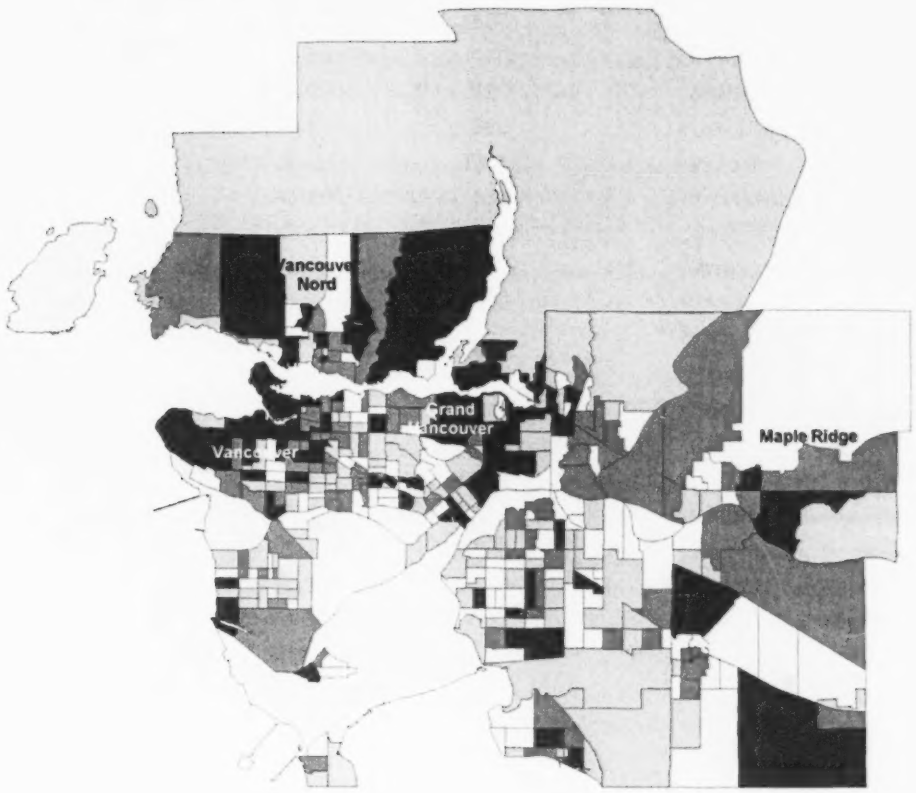


| Échelle | Nombre de secteurs | % de la population |
|---|---|---|
| 0,32 à 1,15 | (104) | 48,8 % |
| 0,21 à 0,32 | (86) | 22,0 % |
| 0,12 à 0,21 | (112) | 19,1 % |
| 0 à 0,12 | (108) | 10,0 % |

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

23. L'échelle sur cette carte se réfère à la proportion que représente la population francophone d'un secteur de recensement donné au sein de l'ensemble de la population francophone de la région métropolitaine de recensement.

## Carte 1.3
## Répartition des francophones (première langue officielle parlée) sur le territoire de la région métropolitaine de recensement de Victoria selon les secteurs de recensement, 2006[24]

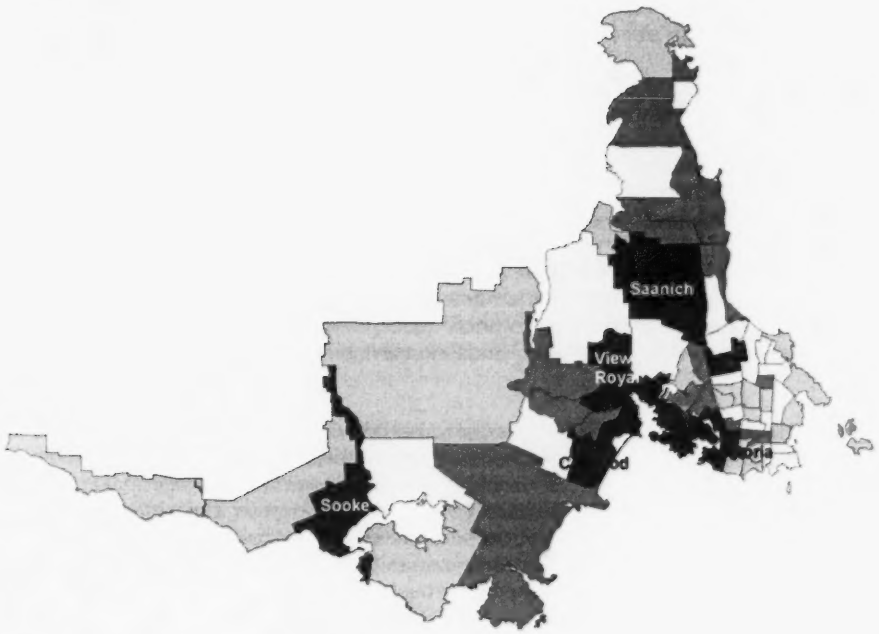


| Échelle | Nombre de secteurs | % de la population |
|---|---|---|
| 1,95 à 3,46 | (17) | 46,8 % |
| 1,51 à 1,95 | (16) | 24,7 % |
| 0,83 à 1,51 | (16) | 16,7 % |
| 0,14 à 0,83 | (20) | 11,8 % |

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

24. L'échelle sur cette carte se réfère à la proportion que représente la population francophone d'un secteur de recensement donné au sein de l'ensemble de la population francophone de la région métropolitaine de recensement.

# Annexe A

## Population francophone de la Colombie-Britannique selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006

| Division de recensement et subdivision de recensement[1] | Population francophone | |
|---|---|---|
| | pourcentage | nombre |
| **East Kootenay** | **1,5** | **818** |
| Elkford | 2,0 | 50 |
| Sparwood | 2,3 | 85 |
| Fernie | 1,7 | 70 |
| East Kootenay A | 3,2 | 60 |
| East Kootenay B | 2,7 | 50 |
| Cranbrook | 0,9 | 165 |
| Kimberley | 1,8 | 110 |
| East Kootenay C | 0,9 | 55 |
| East Kootenay E | 1,1 | 20 |
| Invermere | 1,4 | 40 |
| Radium Hot Springs | 3,4 | 25 |
| Canal Flats | 7,9 | 55 |
| East Kootenay F | 0,5 | 15 |
| East Kootenay G | 0,6 | 10 |
| **Central Kootenay** | **1,5** | **843** |
| Creston | 1,7 | 80 |
| Central Kootenay A | 2,7 | 55 |
| Salmo | 1,0 | 10 |
| Central Kootenay B | 1,6 | 73 |
| Nelson | 1,7 | 153 |
| Central Kootenay C | 1,2 | 15 |
| Slocan | 4,8 | 15 |
| Kaslo | 1,9 | 20 |
| Central Kootenay D | 3,0 | 45 |
| Central Kootenay E | 0,9 | 35 |
| Central Kootenay F | 1,0 | 38 |
| Castlegar | 0,8 | 55 |
| Central Kootenay G | 1,2 | 20 |
| Nakusp | 3,0 | 45 |
| Central Kootenay H | 2,0 | 85 |
| Central Kootenay I | 1,4 | 35 |
| Central Kootenay J | 1,6 | 45 |
| Central Kootenay K | 1,4 | 25 |

## Annexe A
## Population francophone de la Colombie-Britannique selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)

| Division de recensement et subdivision de recensement[1] | Population francophone | |
|---|---|---|
| | pourcentage | nombre |
| **Kootenay Boundary** | **1,1** | **335** |
| Fruitvale | 0,5 | 10 |
| Trail | 0,4 | 28 |
| Warfield | 1,5 | 25 |
| Rossland | 1,5 | 50 |
| Kootenay Boundary A | 1,5 | 30 |
| Kootenay Boundary B | 1,1 | 15 |
| Grand Forks | 1,3 | 50 |
| Midway | 1,7 | 10 |
| Kootenay Boundary C | 0,7 | 10 |
| Kootenay Boundary D | 2,0 | 65 |
| Kootenay Boundary E | 1,3 | 30 |
| **Okanagan-Similkameen** | **1,8** | **1450** |
| Osoyoos | 1,9 | 90 |
| Keremeos | 1,2 | 15 |
| Oliver | 2,6 | 110 |
| Okanagan-Similkameen A | 2,1 | 40 |
| Princeton | 1,3 | 35 |
| Okanagan-Similkameen B | 5,8 | 63 |
| Okanagan-Similkameen C | 4,1 | 160 |
| Summerland | 1,9 | 203 |
| Penticton | 1,6 | 513 |
| Okanagan-Similkameen D | 1,6 | 95 |
| Okanagan-Similkameen E | 1,2 | 25 |
| Okanagan-Similkameen F | 1,0 | 20 |
| Okanagan-Similkameen G | 0,4 | 10 |
| Okanagan-Similkameen H | 2,9 | 65 |
| Osoyoos 1 | 1,7 | 10 |
| Penticton 1 | 1,0 | 15 |

## Annexe A
## Population francophone de la Colombie-Britannique selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)

| Division de recensement et subdivision de recensement[1] | Population francophone | |
|---|---|---|
| | pourcentage | nombre |
| **Fraser Valley** | **1,1** | **2888** |
| Hope | 1,6 | 95 |
| Chilliwack | 1,2 | 833 |
| Harrison Hot Springs | 1,6 | 25 |
| Kent | 1,2 | 55 |
| Fraser Valley D | 1,9 | 25 |
| Fraser Valley E | 1,0 | 35 |
| Abbotsford | 1,1 | 1318 |
| Mission | 1,2 | 423 |
| Fraser Valley F | 1,9 | 25 |
| Fraser Valley G | 1,2 | 23 |
| Kwawkwawapilt 6 | 2,9 | 10 |
| Tzeachten 13 | 1,3 | 15 |
| Holachten 8 | 3,8 | 10 |
| **Greater Vancouver** | **1,5** | **31403** |
| Langley | 1,0 | 973 |
| Langley | 1,6 | 373 |
| Surrey | 1,1 | 4218 |
| White Rock | 1,7 | 300 |
| Delta | 1,0 | 975 |
| Richmond | 1,0 | 1778 |
| Greater Vancouver A | 2,2 | 235 |
| Vancouver | 2,1 | 11843 |
| Burnaby | 1,2 | 2488 |
| New Westminster | 1,8 | 1063 |
| Coquitlam | 1,9 | 2160 |
| Belcarra | 1,5 | 10 |
| Anmore | 1,4 | 25 |
| Port Coquitlam | 1,2 | 645 |
| Port Moody | 1,5 | 403 |
| North Vancouver | 1,6 | 1280 |
| North Vancouver | 1,6 | 725 |
| West Vancouver | 1,8 | 768 |
| Bowen Island | 0,4 | 15 |
| Lions Bay | 1,3 | 18 |
| Pitt Meadows | 1,6 | 253 |
| Maple Ridge | 1,1 | 773 |
| Mission 1 | 1,8 | 10 |

## Annexe A
## Population francophone de la Colombie-Britannique selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)

| Division de recensement et subdivision de recensement[1] | Population francophone | |
|---|---|---|
| | pourcentage | nombre |
| **Capital** | **1,9** | **6308** |
| North Saanich | 1,3 | 135 |
| Sidney | 1,4 | 150 |
| Central Saanich | 1,3 | 203 |
| Saanich | 1,5 | 1588 |
| Capital F | 1,8 | 170 |
| Capital G | 2,4 | 120 |
| Oak Bay | 1,4 | 250 |
| Victoria | 2,2 | 1635 |
| Esquimalt | 3,3 | 555 |
| Colwood | 2,6 | 383 |
| Metchosin | 2,0 | 93 |
| Langford | 1,8 | 393 |
| View Royal | 2,3 | 203 |
| Highlands | 0,5 | 10 |
| Sooke | 2,6 | 248 |
| Capital H (Part 1) | 1,5 | 65 |
| East Saanich 2 | 1,5 | 25 |
| **Cowichan Valley** | **1,1** | **875** |
| North Cowichan | 1,2 | 340 |
| Duncan | 1,2 | 60 |
| Cowichan Valley D | 1,3 | 35 |
| Cowichan Valley G | 1,1 | 25 |
| Lake Cowichan | 1,9 | 55 |
| Ladysmith | 0,7 | 50 |
| Cowichan Valley F | 0,6 | 10 |
| Cowichan Valley I | 3,4 | 40 |
| Cowichan Valley A | 2,3 | 95 |
| Cowichan Valley B | 0,9 | 65 |
| Cowichan Valley C | 1,1 | 50 |
| Cowichan Valley E | 0,8 | 30 |
| Chemainus 13 | 1,5 | 10 |

## Annexe A
## Population francophone de la Colombie-Britannique selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)

| Division de recensement et subdivision de recensement[1] | Population francophone | |
|---|---|---|
| | pourcentage | nombre |
| **Nanaimo** | **1,5** | **2073** |
| Nanaimo | 1,7 | 1328 |
| Lantzville | 0,7 | 25 |
| Nanaimo A | 1,5 | 100 |
| Nanaimo B | 1,5 | 60 |
| Nanaimo C | 0,4 | 10 |
| Parksville | 1,5 | 165 |
| Qualicum Beach | 1,0 | 88 |
| Nanaimo E | 1,3 | 73 |
| Nanaimo F | 0,8 | 55 |
| Nanaimo G | 1,6 | 115 |
| Nanaimo H | 1,5 | 50 |
| **Alberni-Clayoquot** | **2,2** | **675** |
| Port Alberni | 2,5 | 430 |
| Ucluelet | 2,4 | 35 |
| Tofino | 3,0 | 50 |
| Alberni-Clayoquot B | 2,1 | 10 |
| Alberni-Clayoquot D | 0,5 | 10 |
| Alberni-Clayoquot E | 2,3 | 65 |
| Alberni-Clayoquot F | 2,9 | 55 |
| Alberni-Clayoquot A | 3,3 | 10 |
| **Comox-Strathcona** | **2,1** | **2095** |
| Comox | 2,9 | 350 |
| Courtenay | 2,6 | 573 |
| Cumberland | 1,7 | 45 |
| Comox-Strathcona A | 2,3 | 110 |
| Comox-Strathcona K | 6,5 | 140 |
| Comox-Strathcona B | 1,7 | 120 |
| Comox-Strathcona C | 1,8 | 135 |
| Gold River | 1,8 | 25 |
| Tahsis | 4,1 | 15 |
| Campbell River | 1,4 | 408 |
| Sayward | 2,9 | 10 |
| Comox-Strathcona D | 1,0 | 50 |
| Comox-Strathcona H | 4,6 | 35 |
| Comox-Strathcona I | 2,6 | 28 |
| Comox-Strathcona J | 2,2 | 55 |

## Annexe A
## Population francophone de la Colombie-Britannique selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)

| Division de recensement et subdivision de recensement[1] | Population francophone | |
|---|---|---|
| | pourcentage | nombre |
| **Powell River** | **3,0** | **573** |
| Powell River | 2,9 | 373 |
| Powell River A | 8,2 | 75 |
| Powell River B | 2,7 | 40 |
| Powell River C | 3,1 | 65 |
| Powell River D | 2,7 | 30 |
| **Sunshine Coast** | **1,7** | **455** |
| Gibsons | 1,8 | 75 |
| Sechelt | 1,4 | 113 |
| Sunshine Coast A | 1,9 | 50 |
| Sunshine Coast B | 1,0 | 25 |
| Sunshine Coast D | 2,4 | 80 |
| Sunshine Coast E | 1,7 | 60 |
| Sunshine Coast F | 2,2 | 50 |
| **Squamish-Lillooet** | **2,9** | **1023** |
| Squamish | 1,8 | 265 |
| Pemberton | 8,1 | 178 |
| Squamish-Lillooet C | 2,1 | 40 |
| Whistler | 5,3 | 490 |
| Squamish-Lillooet D | 1,2 | 10 |
| Lillooet | 1,3 | 30 |
| **Thompson-Nicola** | **1,2** | **1410** |
| Merritt | 1,2 | 80 |
| Thompson-Nicola M | 1,4 | 25 |
| Thompson-Nicola N | 1,2 | 10 |
| Ashcroft | 1,8 | 30 |
| Cache Creek | 3,4 | 35 |
| Thompson-Nicola E (Bonaparte Plateau) | 1,6 | 23 |
| Logan Lake | 1,8 | 40 |
| Thompson-Nicola J (Copper Desert Country) | 0,6 | 10 |
| Kamloops | 1,1 | 840 |
| Thompson-Nicola P (Rivers and the Peaks) | 1,3 | 55 |
| Chase | 0,6 | 15 |
| Thompson-Nicola L | 1,2 | 35 |
| Thompson-Nicola A (Wells Gray Country) | 3,6 | 140 |
| Thompson-Nicola B (Thompson Headwaters) | 4,1 | 10 |
| Thompson-Nicola O (Lower North Thompson) | 1,3 | 40 |
| Nicola Mameet 1 | 2,2 | 10 |
| Kamloops 1 | 0,6 | 10 |

## Annexe A
## Population francophone de la Colombie-Britannique selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)

| Division de recensement et subdivision de recensement[1] | Population francophone | |
|---|---|---|
| | pourcentage | nombre |
| **Central Okanagan** | **1,6** | **2518** |
| Kelowna | 1,5 | 1553 |
| Central Okanagan | 1,8 | 70 |
| Lake Country | 1,3 | 128 |
| Peachland | 1,9 | 95 |
| Central Okanagan J | 1,8 | 525 |
| Duck Lake 7 | 3,6 | 70 |
| Tsinstikeptum 9 | 1,2 | 60 |
| Tsinstikeptum 10 | 1,4 | 15 |
| **North Okanagan** | **1,3** | **1000** |
| Coldstream | 1,4 | 133 |
| Vernon | 1,4 | 478 |
| North Okanagan B | 0,3 | 10 |
| North Okanagan C | 1,4 | 55 |
| North Okanagan D | 1,7 | 50 |
| North Okanagan E | 1,1 | 10 |
| Spallumcheen | 0,5 | 25 |
| Armstrong | 1,4 | 60 |
| Enderby | 2,0 | 55 |
| North Okanagan F | 1,6 | 65 |
| Okanagan (Part) 1 | 2,1 | 45 |
| Enderby 2 | 2,9 | 10 |
| Priest's Valley 6 | 2,3 | 15 |
| **Columbia-Shuswap** | **1,2** | **608** |
| Golden | 2,9 | 110 |
| Columbia-Shuswap A | 3,4 | 105 |
| Revelstoke | 1,6 | 115 |
| Salmon Arm | 0,7 | 110 |
| Columbia-Shuswap C | 0,6 | 45 |
| Columbia-Shuswap D | 0,7 | 25 |
| Columbia-Shuswap E | 1,0 | 15 |
| Sicamous | 1,3 | 35 |
| Quaaout 1 | 5,1 | 10 |

## Annexe A
## Population francophone de la Colombie-Britannique selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)

| Division de recensement et subdivision de recensement[1] | Population francophone | |
|---|---|---|
| | pourcentage | nombre |
| **Cariboo** | **1,0** | **618** |
| One Hundred Mile House | 1,1 | 20 |
| Williams Lake | 1,0 | 110 |
| Cariboo D | 1,1 | 35 |
| Cariboo E | 1,4 | 60 |
| Quesnel | 1,1 | 98 |
| Cariboo F | 1,4 | 63 |
| Cariboo G | 0,5 | 25 |
| Cariboo L | 0,6 | 25 |
| Cariboo A | 1,4 | 80 |
| Cariboo B | 0,6 | 25 |
| Cariboo C | 1,7 | 20 |
| Cariboo I | 1,5 | 25 |
| Cariboo J | 1,9 | 15 |
| **Mount Waddington** | **0,9** | **100** |
| Port McNeill | 0,4 | 10 |
| Port Hardy | 1,7 | 65 |
| Mount Waddington D | 3,3 | 10 |
| Mount Waddington A | 1,0 | 10 |
| **Central Coast** | 0,8 | 25 |
| Central Coast C | 1,8 | 10 |
| Central Coast D | 2,4 | 10 |
| **Skeena-Queen Charlotte** | **0,9** | **180** |
| Port Edward | 1,9 | 10 |
| Prince Rupert | 1,0 | 123 |
| Queen Charlotte | 1,6 | 15 |
| Skeena-Queen Charlotte D | 1,7 | 10 |
| Port Clements | 3,4 | 15 |
| **Kitimat-Stikine** | **2,0** | **763** |
| Kitimat | 3,4 | 303 |
| Terrace | 1,7 | 185 |
| Kitimat-Stikine C (Part 1) | 2,3 | 65 |
| Kitimat-Stikine E | 4,0 | 160 |
| Hazelton | 2,9 | 10 |
| New Hazelton | 1,6 | 10 |
| Kitimat-Stikine B | 0,6 | 10 |
| Stewart | 2,0 | 10 |

## Annexe A
## Population francophone de la Colombie-Britannique selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)

| Division de recensement et subdivision de recensement[1] | Population francophone | |
|---|---|---|
| | pourcentage | nombre |
| **Bulkley-Nechako** | **1,0** | **375** |
| Vanderhoof | 0,6 | 25 |
| Fraser Lake | 0,9 | 10 |
| Bulkley-Nechako C | 2,2 | 30 |
| Bulkley-Nechako D | 1,2 | 20 |
| Bulkley-Nechako F | 1,1 | 35 |
| Burns Lake | 0,7 | 15 |
| Bulkley-Nechako B | 2,5 | 55 |
| Bulkley-Nechako E | 0,8 | 15 |
| Houston | 0,5 | 15 |
| Smithers | 1,7 | 85 |
| Bulkley-Nechako A | 0,8 | 40 |
| Binche 2 (Pinchie 2) | 9,1 | 10 |
| **Fraser-Fort George** | **1,7** | **1593** |
| Valemount | 3,4 | 35 |
| Fraser-Fort George H | 3,2 | 60 |
| Prince George | 1,5 | 1090 |
| Mackenzie | 3,2 | 145 |
| Fraser-Fort George A | 1,7 | 55 |
| Fraser-Fort George C | 1,6 | 50 |
| Fraser-Fort George D | 2,4 | 105 |
| Fraser-Fort George E | 6,0 | 30 |
| Fraser-Fort George F | 2,3 | 30 |
| Fraser-Fort George G | 2,9 | 10 |
| **Peace River** | **1,2** | **675** |
| Tumbler Ridge | 2,0 | 50 |
| Pouce Coupe | 1,5 | 10 |
| Chetwynd | 1,3 | 35 |
| Dawson Creek | 1,4 | 153 |
| Peace River D | 1,0 | 55 |
| Peace River E | 1,6 | 50 |
| Hudson's Hope | 1,5 | 15 |
| Fort St. John | 1,0 | 173 |
| Peace River B | 0,2 | 10 |
| Peace River C | 2,1 | 135 |

## Annexe A
## Population francophone de la Colombie-Britannique selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (fin)

| Division de recensement et subdivision de recensement[1] | Population francophone | |
|---|---|---|
| | pourcentage | nombre |
| **Stikine** | **1,4** | **15** |
| Stikine Region | 1,7 | 10 |
| Unnamed 10 | 4,4 | 10 |
| **Northern Rockies** | **1,0** | **60** |
| Fort Nelson | 1,1 | 50 |

1. Là où le nombre de francophones est le plus élevé.
**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

## Annexe B 1

### Proportion de francophones selon l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique et privée, Colombie-Britannique, 2006

| Langue | Maison | | Amis | | Réseau immédiat | | Travail | | Institutions et commerces | | Médias | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | % | CV | % | CV | % | CV | % | CV | % | CV | % | CV |
| Français seulement et surtout | 22 | 11,1 | 6 [E] | 21,4 | F | F | 5 [E] | 26,2 | x | x | F | F |
| Anglais et français | 8 [E] | 18,1 | 10 [E] | 18,3 | 12 [E] | 17,3 | 8 [E] | 22,1 | x | x | 13 | 15,6 |
| Anglais seulement et surtout | 71 | 3,6 | 84 | 2,6 | 86 | 2,6 | 87 | 2,5 | 99 | 0,4 | 85 | 2,5 |
| **Total** | **100** | **0,0** | **100** | **0,0** | **100** | **0,0** | **100** | **0,0** | **100** | **0,0** | **100** | **0,0** |

**CV** coefficient de variation
**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

## Annexe B 2

### Proportion d'enfants dont au moins un parent est francophone selon la langue de l'école fréquentée, Colombie-Britannique, 2006

| Langue de l'école fréquentée par l'enfant[1] | Enfants dont au moins un parent est francophone | |
|---|---|---|
| | pourcentage | CV |
| École anglaise : immersion | 20 [E] | 18,7 |
| École anglaise : régulier | 58 | 7,3 |
| École française | 22 | 15,4 |
| École d'une autre langue | x | x |
| Ne sait pas | 0 | 0,0 |
| **Total** | **100** | **0,0** |

1. Enfants pour lesquels au moins un répondant a le français comme première langue officielle parlée.
**CV** coefficient de variation
**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

# Annexe C

## Construction des indices

## Note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien

Les indices utilisés dans cette section ont été développés de la façon suivante. Qu'il s'agisse de l'utilisation du français ou de l'anglais, dans tous les cas les personnes utilisant seulement la langue majoritaire se voyaient accorder une valeur de 1 alors que celles n'utilisant que la langue minoritaire se voyaient attribuer une valeur de 5. En général, la grande majorité des questions comportaient une échelle à cinq niveaux. Pour certaines questions, il n'y avait que trois catégories possibles : « français », « français et anglais » et « anglais ». La catégorie médiane correspondait alors à une valeur de « 3 ».

Deux approches ont été utilisées pour présenter les résultats portant sur chacun des indices : l'une par niveau moyen d'utilisation des langues, l'autre par catégories linguistiques. La première approche consistait essentiellement à faire la somme des valeurs obtenues à chacune des questions et à diviser cette somme par le nombre de questions auxquelles avaient répondu les répondants. Pour ce qui est de la seconde, nous avons regroupé les « scores » moyens obtenus en cinq catégories. Toutefois, étant donné que les résultats obtenus consistaient en une échelle continue allant de 1 à 5, nous avons identifié des seuils permettant de redistribuer les valeurs parmi chacune des cinq catégories linguistiques suivantes : « Seulement la langue majoritaire », « surtout la langue majoritaire », « autant une langue que l'autre », « surtout la langue minoritaire », « seulement la langue minoritaire ». Les seuils correspondant à chacune de ces catégories sont les suivants : « 1 à 1,49 », « 1,50 à 2,49 », « 2,50 à 3,49 », « 3,50 à 4,49 », « 4,50 à 5,0 ». Bien qu'il n'existe pas de solution parfaite pour effectuer une telle distribution, cette approche a l'avantage de centrer les valeurs de part et d'autre de la catégorie médiane et de restreindre l'étendue des valeurs aux extrémités de l'échelle.

Enfin, l'indice général d'utilisation des langues a été élaboré non pas en faisant la moyenne des valeurs sur l'ensemble des 23 variables, mais en additionnant à la valeur obtenue à la question sur les langues parlées avec les amis, les valeurs moyennes obtenues sur chacun des quatre indices suivants : langues au travail, réseau immédiat, institutions et médias. Une telle approche offre l'avantage de ne pas accorder un poids trop important à un domaine composé de plusieurs questions au détriment d'un autre composé d'un nombre moindre de questions.

Notons enfin que l'information portant sur la langue d'usage au foyer a été utilisée de la même façon que celle portant sur les amis. En utilisant à la fois l'information sur la langue parlée le plus souvent et celle parlée régulièrement, la variable ainsi créée est composée des mêmes cinq catégories explicitées ci-haut.

# Annexe D

## Description de l'indice de concentration

**Aire de diffusion** : L'aire de diffusion est une petite unité géographique relativement stable. Toutes les aires de diffusion comptent à peu près le même nombre d'habitants, soit de 400 à 700 personnes. Pour une définition complète, consultez le dictionnaire du Recensement de 2006.

La **définition de la concentration** tient compte à la fois de la proportion et de l'effectif de la minorité de langue officielle au sein de l'aire de diffusion. Une forte concentration du groupe minoritaire est établie lorsque la population francophone au sein d'une aire de diffusion est soit égale ou supérieure à 50 % de l'ensemble de la population soit égale ou supérieure à 200 personnes. Une concentration moyenne désigne une situation où la proportion est égale ou supérieure à 10 % mais inférieure à 50 % et l'effectif est égal ou supérieur à 50 anglophones, mais inférieur à 200 personnes. Finalement, la concentration des francophones est dite faible lorsque leur proportion au sein de l'aire de diffusion est inférieure à 10 % ou que leur nombre est inférieur à 50 personnes.

Une fois la classe de concentration (c'est-à-dire faible, moyenne ou forte) attribuée à la population francophone de chaque aire de diffusion d'une municipalité donnée (ou subdivision de recensement), nous avons choisi d'attribuer à la population francophone de cette municipalité la classe (ou niveau) de concentration au sein de laquelle on retrouve la plus forte proportion de la population minoritaire. Le total qui représente la plus grande fraction de la population francophone totale de la municipalité nous indique la classe de concentration attribuée aux francophones de cette municipalité. En d'autres mots, lorsqu'on affirme que 97,9 % des francophones vivant en Colombie-Britannique sont faiblement concentrés au sein de leur municipalité de résidence, cela signifie que 97,9 % d'entre eux résident dans des municipalités où, dans la majorité des cas, soit leur nombre est inférieur à 50 personnes soit leur proportion est inférieure à 10 % de la population au sein de l'aire de diffusion où ils résident.

## Références

Blaser, Christine, (2009), *Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006,* produit n° 91-550-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 60 pages.

Brockington, Riley, (2009), *Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 2000-2001 à 2006-2007,* n° 78, produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 55 pages.

Corbeil, Jean.-Pierre, (2003), « Les groupes linguistiques au Canada : 30 ans de scolarisation », *Tendances Sociales Canadiennes*, n° 71, hiver 2003, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, pages 9 à 14.

Corbeil, Jean-Pierre, Grenier, Claude et Sylvie Lafrenière (2007), *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle – 2006,* produit n° 91-548-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 169 pages.

Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA), (2009), *Profil de la communauté francophone de la Colombie-Britannique*, http://www.fcfa.ca/profils (site consulté le 24 janvier 2011).

Frenette, Marc et René Morissette, (2003), *Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies,* Recherches analytiques document n° 215, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Houle René et Jean-Pierre Corbeil, (2010), *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2006)*, produit n° 89-641-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 106 pages.

Lachapelle, Réjean (1988), « *Évolution des différences de fécondité entre les groupes linguistiques au Canada » Tendances sociales canadiennes*, n° 10, produit no 11-008-F au catalogue de Statistique Canada, p. 2 à 8.

Lachapelle, Réjean et Jean-François Lepage, (2011), *Les langues au Canada : Recensement de 2006*, Ottawa, Patrimoine Canadien et Statistique Canada, 209 pages.

Lord, Bernard, (2008), *Rapport sur les consultations du gouvernement du Canada sur la dualité linguistique et les langues officielles*, Ottawa, 49 pages.

Martel, Angéline, (1991), *Les droits scolaires des minorités de langue officielle au Canada : de l'instruction à la gestion,* Commissariat aux langues officielles, Ottawa, 409 pages.

Oreopoulos, Philip, (2006), *Législation canadienne de l'école obligatoire et incidence sur les années de scolarité et le futur revenu du travail*, n° 251, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 44 pages.

Picot, Garnett et Feng Hou, (2003), *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada,* document n° 198, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Rothwell, Neil et Martin Turcotte, (2006), « L'influence de la scolarité sur l'engagement communautaire : différences entre les régions rurales et urbaines du Canada ». *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes au Canada,* vol. 7, n°1, juillet, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 18 pages.

Statistique Canada, (1989), *Estimations de la population selon la première langue officielle parlée*, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Zietsma, Danielle (2007), « Les immigrants sur le marché du travail en 2006 : premiers résultats de l'enquête sur la population active du Canada », Série d'analyse de la population active immigrante, n° 1, produit n° 71-606-XIE au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 28 pages.